TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 119 — 18 PAGES — VENDREDI 12 AOUT 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA RÉUNION DU XIe CONGRÈS DU P.C. CHINOIS SERAIT IMMINENTE

LIRE PAGE 18

Accord sur le canal de Panama

En l'an 2000...

Le drapeau panaméen flottera-t-il enfin seul en l'an 2000 sur la zone du canal ? Un accord de principe est intervenu mercredi à Panama entre les représentants du président Carter et ceux du général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen. Il devrait permettre à la petite république d'Amérique centrale de recouvrer à cette date la souveraineté effective sur la bande de terre longue de 100 kilomètres et large de 16 qui fut concédée « à perpétuité », en 1903, aux Etats-Unis et coupe en deux le territoire national. Ce qui signifiera pour Panama la fin d'une situation perçue depuis lors comme « coloniale ».

Les Etats-Unis, condamnés à ce propos par toute l'Amérique latine, lèveraient ainsi une hypothèque qui a pesé lourd au cours des dernières années sur leurs relations avec les pays au sud du rio Grande.

Il n'aura pas fallu moins de treize ans de négociations pour parvenir à ce résultat. C'est en effet en 1964 qu'elles s'engagèrent à la suite de heurts sanglants entre les étudiants panaméens et les Américains de la zone. Les pourparlers ont piétiné, et il faut reconnaître à M. Henry Kissinger le mérite de les avoir débloqués. L'ancien secrétaire d'Etat estimait que le « degré de consentement » des Panaméens à la présence américaine avait déjà par trop diminué.

En 1974, les Etats-Unis convenaient dans une déclaration conjointe signée avec Panama qu'ils abrogeraient le traité de 1903 pour signer un nouvel accord dont la durée serait limitée.

En acceptant de renoncer à ses droits « perpétuels », le département d'Etat avait alors satisfait la principale revendication de Panama. Restait à convaincre le Pentagone, qui a établi treize bases militaires et consenti plus de 4 milliards de dollars d'investissements dans la zone. La tâche n'était plus impossible, car l'importance stratégique du canal a beaucoup diminué depuis la seconde guerre mondiale. Les militaires ont donc finalement accepté, dès 1975, de faciliter les ultimes négociations.

Une partie des bases américaines serait assez rapidement évacuée, les effectifs militaires regroupés et les terres occupées en contravention avec le traité de 1903 restituées à Panama. Graduellement, la garde nationale, forte de dix mille hommes, serait associée à la défense du canal. En l'an 2000, elle serait appelée à l'exercer seule.

Pour obtenir ce qu'il va sans doute présenter aux Panaméens — invités à ratifier le traité par voie de référendum — comme une victoire sur l' « impérialisme yankee », le général Torrijos a été contraint à une importante concession. Réclamé par les Etats-Unis, l'accord bilatéral qui entrerait en vigueur à l'expiration du traité reconnaîtrait à Washington un droit d'intervention en cas d'agression extérieure et d'atteinte à la neutralité de la voie d'eau. Les adversaires du général ne manqueront pas de faire valoir qu'on aboutit ainsi à réintroduire subrepticement la clause de perpétuité. C'est pourquoi sans doute le chef du gouvernement panaméen a livré bataille jusqu'au dernier moment pour arracher à Washington une substantielle compensation financière.

La ratification du traité, que M. Carter transmettra au Congrès dès la rentrée, est toutefois loin d'être acquise. Selon les sondages, la plupart des Américains sont portés à considérer la zone du canal, si longtemps occupée, comme une sorte d'Etat de l'Union. Le tiers des sénateurs seraient hostiles au transfert de souveraineté. Le président Carter, ancien officier des « marines », élu du Sud, où l'opposition au projet est la plus vive, mesure fort bien les résistances qui subsistent. Il a déjà écrit aux parlementaires pour leur demander d'attendre la publication du traité avant de prendre publiquement position et entend bien, d'ici là, convaincre les Américains du bien-fondé d'une décision qui met fin à l'étonnant anachronisme créé par un traité léonin.

Washington renonce à ses droits perpétuels

Les Etats-Unis et le Panama sont parvenus, le mercredi 10 août, à un accord de principe sur le projet de traité concernant le statut du canal interocéanique. Cet accord met fin à des négociations engagées en 1964.

Le nouveau texte, qui devra être ratifié par le Congrès américain et, à Panama, par voie de référendum, remplacera le traité de 1903 signé peu de temps après la naissance de la République d'Amérique centrale. Il aura, contrairement à ce dernier, une durée limitée et viendra à expiration le 31 décembre 1999.

« Nous sommes très heureux d'être parvenus avec nos collègues panaméens à un accord fixant les bases d'un traité qui permettra un type nouveau de relations entre nos deux pays », a déclaré M. Ellsworth Bunker, chef de la délégation américaine, qui a regagné Washington jeudi. Il a ajouté : *« La route, depuis treize ans, a été longue et difficile, mais nous avons franchi un pas important vers l'objectif que nous cherchions de longue date à atteindre. »*

M. Romulo Escobar Bethancourt, chef de la délégation panaméenne aux négociations, a, de son côté, déclaré que le nouveau texte *« satisfait les légitimes aspirations de Panama et lui permet de réaliser son identité complète en tant qu'Etat »*.

MM. Bunker et Sol Linowitz, ancien secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, qui avait été chargé, au mois de mars, par le président Carter, d'assister le chef de la délégation américaine, devaient rendre compte ce jeudi au chef de la Maison Blanche des résultats obtenus.

AU JOUR LE JOUR

Arbitrage

Je ne sais de combien de temps disposent les boxeurs déclarés vaincus pour maudire leur arbitre, mais Piedvache n'a certainement aucune raison de bénir celui qui vient de le priver, au profit de Bandini, du titre de champion des poids légers.

Les choses étaient certainement plus claires quand les sports de combat étaient de vrais combats et que la mort du vaincu désignait clairement le vainqueur. Cela dit, il faut se faire une raison : si l'on veut éviter le massacre, on est bien forcé d'accepter qu'un homme se substitue au destin.

La seule solution sage pour lui — et M. Cyrus Vance, au Proche-Orient, en sait quelque chose — serait le match nul. Encore faudrait-il que les adversaires l'acceptent, sans parler des managers et du public.

ROBERT ESCARPIT.

Le manifeste de la majorité

L'Élysée jugerait le projet positif mais insuffisant

La quatrième réunion des représentants de la majorité consacrée à la préparation des élections législatives, qui s'est tenue le 10 août, a tourné à l'avantage des amis de M. Chirac. Ceux-ci ont obtenu, en effet, l'accord de leurs partenaires du parti républicain, du Centre des démocrates-sociaux et du Centre national des indépendants pour la mise sur pied d'un simple « manifeste » de la majorité et non d'un programme de législature.

Toutefois, dans les milieux proches de l'Elysée on ne semble pas considérer que le problème soit définitivement tranché, et on juge que la décision prise revêt un caractère « positif mais insuffisant ».

La symétrie du spectacle offert par les deux coalitions qui se disputent le pouvoir est saisissante. Tandis que MM. François Mitterrand et Georges Marchais font quelques pas l'un vers l'autre, M. Jacques Chirac n'est pas chiche de paroles rassurantes et pacifiantes envers ses partenaires, ce qui ne l'empêche pas d'exiger et d'obtenir d'eux le maximum de concessions.

Des déclarations peu amènes

Ses déclarations s'opposant à toute réforme du statut des suppléants avant les élections (« *le Monde* » du 11 août) et bloquant ainsi la révision constitutionnelle souhaitée par le président de la République, comme les propos lénitifs qui ont suivis, sont la dernière illustration de la stratégie du président du R.P.R. M. d'Ornano, dont les propos (voir en page 5) ont été approuvés à l'Elysée, peut bien affirmer qu'il est « *nécessaire* » que cette réforme soit votée avant les élections, rien ne permet de prévoir qu'elle le sera si MM. Debré et Chirac lui sont hostiles.

La réunion qu'ont tenue, le 10 août, les représentants de la majorité pour préparer les élections législatives est révélatrice de la tonalité des rapports de forces qui existent entre eux. Sous de courtois échanges de propos et des proclamations unitaires, le R.P.R. a obtenu, de la part de ses alliés, à la fois la renonciation aux projets qui leur tenaient à cœur et l'affirmation qu'ils étaient entièrement satisfaits de leur abandon.

Le refus opposé par le R.P.R. au projet de réforme du régime des suppléants pas plus que les déclarations peu amènes, rapportées par *l'Express*, de M. Yves Guéna à l'égard du chef de l'Etat n'ont, en effet, entamé la marche de la négociation ; au point que le délégué politique du R.P.R. a pu déclarer : *« L'entente de la majorité n'est pas en train de se faire, elle est faite. »*

Alors que le chef de l'Etat avait invité, dans son discours de Carpentras, la majorité à *« opposer au programme commun de l'opposition un programme d'action pour la législature »*, les dirigeants gaullistes ont obtenu que seules soient évoquées les orientations communes de la majorité dans un manifeste liant les formations qui la composent, chacun, par ailleurs, élaborant son propre programme d'action. De plus, l'avant-projet présenté par M. Yves Guéna, bien qu'incomplet, a suscité des réactions favorables de la part des délégués du P.R., du C.N.I.P. et du C.D.S.

ALAIN GUICHARD.

(Lire la suite page 5.)

Une nouvelle politique du tourisme

Le temps des loisirs ne doit plus apparaître comme une parenthèse entre deux périodes de travail

nous déclare M. Jacques Blanc

M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, a remis, jeudi 11 août, au président de la République, le rapport que M. Giscard d'Estaing lui avait demandé de préparer en janvier pour dégager les grandes lignes d'une nouvelle politique du tourisme familial et social.

M. Jacques Blanc expose dans l'entretien que nous publions ci-dessous les résultats des travaux de la commission qu'il présidait.

— *Pourquoi avez-vous intitulé votre rapport* Choisir ses loisirs ?

— Il n'y a pas de réponse-type à l'aspiration des Français aux loisirs. Aussi est-il nécessaire de leur donner la liberté de décider de leurs vacances. Cette recherche du pluralisme, qui a guidé les travaux de notre commission, implique tout d'abord que l'on permette à tous ceux qui ne partent pas en vacances de partir. L'aide à la personne que nous proposons suppose le doublement du montant des « bons-vacances » des allocations familiales et la création d'un « titre-vacances ».

» Ce titre serait émis par des organismes spécialisés, qui les vendraient aux entreprises ou à des groupements professionnels. Ceux-ci revendraient à leur tour le titre aux salariés ou aux adhérents pour un prix inférieur, modulé suivant le niveau de rémunération. Les bénéficiaires utiliseraient ces titres en paiement des services (transports, restauration, loisirs, etc.) fournis par des prestataires ayant passé convention avec l'Etat.

» Bien sûr, il faudrait que les entreprises, les comités d'entreprise et les divers organismes sociaux jouent le jeu, et qu'ils n'imposent pas aux bénéficiaires du titre de se rendre dans les installations touristiques qu'ils possèdent...

» Permettre de « choisir ses loisirs », c'est aussi offrir au plus grand nombre des vacances de qualité. Mon expérience en Lozère me prouve que de nombreux Français, coupés de leurs racines rurales, cherchent de plus en plus un véritable contact avec une nature habitée et animée. Désormais, ils se tournent vers les équipements touristiques à taille humaine qui respectent l'environnement, les diversités régionales et la vie locale.

» Ce vœu recoupe parfaitement les nécessités de l'aménagement rural. Mais il ne s'agit pas d'opposer un retour au pays rural aux modes de vacances moins diffus qu'offre le littoral, qui accueille la plus large part des vacanciers de l'été. Le problème qui se pose aujourd'hui à nous présente les mêmes caractéristiques, à des degrés divers, des rivages aux montagnes. La concentration des vacances dans le temps entraîne une concentration dans l'espace. Si son développement n'est pas ordonné, le tourisme se détruit lui-même. Une prolifération anarchique des résidences secondaires détruit les espaces verts et les espaces libres. Vides onze mois sur douze, ces immeubles représentent de lourdes charges pour les budgets communaux, comme pour leurs propriétaires. Une partie des conflits qui peuvent apparaître entre vacanciers et populations résidentes provient de l'absence d'une réelle organisation de l'accueil. Ces conflits traduisent une concurrence qui oppose entre eux les utilisateurs de l'espace : d'où la nécessité, pour les zones fragiles du littoral et de certains secteurs de montagne, de nouvelles mesures de protection concertées entre l'Etat et les collectivités locales ; d'où l'importance d'une adaptation des règles d'urbanisme aux caractères des communes rurales, que permet, par exemple, la nouvelle procédure des « zones d'environnement protégé ».

» Pour réduire le gaspillage immobilier, nous favorisons la location saisonnière par un allégement de sa fiscalité et une amélioration de sa commercialisation. La relance de la petite hôtellerie, une juste place à faire au camping, un développement des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes, une mise en valeur de l'initiative des associations familiales vont dans le même sens.

(Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.)

(Lire la suite page 13.)

Ne jouons pas avec la défense

par MICHEL DEBRÉ

La France, ainsi que les autres nations du monde, est entrée dans une ère nouvelle : celle de la guerre sous toutes ses formes, à l'exception de la guerre généralisée. A la guerre idéologique est venue s'ajouter la guerre économique, commerciale et monétaire. A la guerre des positions stratégiques est venue s'ajouter la guerre des matières premières et de l'énergie. Brochant sur le tout, la course aux armements prend un essor considérable : d'un côté, les très grandes puissances, de l'autre, de multiples Etats à l'indépendance fragile ou aux jeunes ambitions. Toutes les observations que l'on peut porter sur le monde sont do hautement préoccupantes.

C'est avec tristesse que l'on constate à quel point la politique française, à mesure que ces réalités s'imposent dans la vie quotidienne, paraît se réfugier dans l'irréalité. On parle progrès économique sans mesurer l'assèchement des trésoreries des entreprises et l'arrêt des investissements. On parle progrès social sans mesurer l'écart entre production et consommation. On parle indépendance sans mesurer notre endettement derrière lequel se profilent bien des menaces d'asservissement (à commencer par celui de la presse au moyen de capitaux étrangers).

Cependant, en un domaine, une évolution est sensible. Le caractère national de la défense, c'est-à-dire le refus de toute intégration, qu'elle soit atlantique ou européenne, n'est plus guère contesté que par un petit groupe d'idéologues pour qui la supranationalité tient lieu d'évangile. La nécessité d'une force nucléaire de dissuasion est, en fin de compte, acceptée. Elle l'a été d'abord par celles des formations de la majorité qui en nièrent longtemps la valeur. Elle l'est désormais par l'opposition, qui en a longtemps refusé le principe.

Mais pourquoi aussitôt sombrer de nouveau dans l'irréalité ?

Socialistes et communistes paraissent d'accord pour « figer » la force de dissuasion à son niveau actuel, c'est-à-dire, si les mots ont un sens, n'envisager ni progrès ni modernisation. Voilà qui n'est pas sérieux. Notre dissuasion, pour être crédible, doit connaître une constante adaptation. Armes et vecteurs vieillissent. Il faut les transformer. Des techniques nouvelles sont mises au point. Il faut en faire bénéficier notre défense. Il est indispensable enfin d'assurer des compléments, tel le satellite, qui n'ont pas encore été réalisés, soit pour des raisons industrielles, soit pour des motifs de progressivité financière. Une défense n'est jamais figée. Il n'y a pas une ligne Maginot du nucléaire.

M. Mitterrand propose un référendum. On lui a opposé un argument constitutionnel qui est certes justifié mais qui n'est pas l'essentiel. On l'a critiqué en faisant ressortir que des élections sont prochaines et que la politique de défense est un élément parmi d'autres de la décision populaire. Cet argument est exact mais il n'est pas non plus déterminant. Ce qu'on ne dit pas, c'est que l'alternative présentée par M. Mitterrand, en laissant penser que la France a le choix, conduit à imaginer une autre solution.

Laquelle En pareille affaire, une seule attitude est concevable : l'autorité est à ce point persuadée que la force de dissuasion est la seule chance de la France qu'elle met en cause, à cette occasion, sa présence à la tête des affaires. *« Français, c'est la dissuasion ou la servitude. »*

(Lire la suite page 4.)

DIX ANS AVANT, DIX ANS APRÈS...

Bilan et propositions pour les musées

En dressant le bilan de l'activité des musées au cours des dix dernières années, mercredi devant le conseil des ministres, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a demandé qu'un effort particulier soit fait, en 1978, en faveur de la culture, notamment dans le domaine des musées, de l'architecture et des monuments historiques.

Il a présenté une série de mesures qui doivent, après la réalisation du centre Georges-Pompidou, donner, dès l'an prochain, davantage de moyens au Louvre et au château de Versailles notamment.

A plus long terme, le ministre a soumis au gouvernement, qui l'a adopté, un projet de loi-programme destiné à définir le calendrier des grandes opérations en cours ou à venir.

Beaubourg a été la « grande affaire » culturelle de ces dernières années. D'un côté, il a suscité un espoir ; de l'autre, il a provoqué un ressentiment dans les musées nationaux qui vivent grâce aux subventions de l'Etat. Ils recevaient ordinairement peu. Pendant les années de la réalisation de Beaubourg, ils ont reçu encore moins. L'année 1977 a été budgétairement l'année noire des musées de France. Le budget de fonctionnement des trente et un musées nationaux, dont le Louvre, a été d'environ 97 millions de francs en 1977 contre... 131 millions pour Beaubourg, à lui seul.

Or les musées nationaux sont, de tous les secteurs dits de « consommation culturelle » le seul qui soit, pour employer un terme économique, en « expansion ». Les entrées dans les spectacles baissent ; dans les musées, elles augmentent. Depuis 1960, le cinéma a perdu 50 % de ses spectateurs, le théâtre à peine un peu moins (— 40 % pour les théâtres nationaux et — 39 % pour les théâtres privés) tandis que, dans le même temps, les musées enregistrent un taux de croissance de 150 %, passant de 3,5 millions d'entrées en 1960 à 8,5 en 1974.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 14.)

EUROPE

Tribune internationale

Pour une indépendance dans le cadre de l'Europe

par SAMUEL B. CROOKS (*)

LA nouvelle politique du gouvernement britannique en Ulster en matière de sécurité, le succès des partisans de M. Ian Paisley (1) et celui du Fianna Fail (2) lors des récentes élections locales à Belfast et législatives à Dublin, ont montré une fois de plus la nature immuable et implacable du problème irlandais.

Près de dix ans après le début des troubles, les mêmes grands partis sont en lice, et les solutions qu'ils proposent restent inchangées.

Rappelons brièvement leurs positions :

● Une Irlande unie (M. Jack Lynch, premier ministre de la République d'Irlande) ;

● Un Ulster fidèle au protestantisme et lié à l'Angleterre (M. Ian Paisley) ;

● Un Ulster dont le sort dépendra des vœux de la majorité de la population (le gouvernement britannique).

Aucune de ces opinions ne représente un *quelconque* espoir de progrès.

Dix ans après, une seule chose est claire : d'une part, la majorité des habitants de l'Ulster n'accepteront pas une réunification de l'Irlande contre leur gré ; d'autre part, la minorité « pro-Dublin » (près de 40 % de la population) n'acceptera pas le renforcement des liens avec Londres.

Dans un tel imbroglio, il y a donc peu d'espoir que le changement vienne de l'intérieur de la province : il doit venir de l'extérieur. Mais d'où ? il existe une possibilité d'initiative commune du gouvernement britannique et irlandais et de l'Eglise catholique romaine. Chacun s'est attaché, au fil des années, à créer ces obstacles à tout accord :

1) Intransigeance du gouvernement irlandais sur la revendication territoriale de l'Ulster, inscrite dans sa Constitution ;

2) Résolution du gouvernement britannique de ne jamais céder l'Ulster au Sud — à l'encontre des désirs de la minorité de la population. Les protestants, hostiles à ce projet, étant les plus nombreux sont assurés d'un soutien constant de Londres ;

3) Maintien de la mainmise de l'Eglise catholique romaine sur le système éducatif de l'Ulster où tous les enfants sont éduqués dans les écoles religieuses. Ce qui a eu pour conséquence de renforcer la peur des protestants, qui craignent que l'Eglise ne cherche à créer des liens privilégiés avec l'Etat, ainsi qu'elle l'a déjà fait dans le Sud où certaines libertés ne sont pas encore reconnues, notamment le droit au divorce, à la contraception, etc.

SI ces obstacles disparaissaient, on pourrait envisager l'application d'un plan en huit points qui mettrait fin à la crise, plan fondé sur la création d'un Ulster indépendant au sein de la C.E.E. :

1) Les gouvernements britanniques et irlandais annonceraient leur intention de créer un nouvel Etat dès le début de 1979, et réuniraient les principaux hommes politiques de l'Ulster pour élaborer une nouvelle Constitution. L'Irlande amenderait sa propre Constitution en retirant les revendications territoriales qu'elle contient ; la Grande-Bretagne renoncerait formellement à sa politique d'« application des souhaits de la majorité ». Un programme d'aide économique substantielle serait mis en œuvre dans le nouvel Etat ;

2) L'Irlande serait réadmise dans le Commonwealth, en tant que République indépendante, avec le même statut que l'Inde, par exemple. Ce qui aurait pour effet de rassurer les protestants du Nord ;

3) Simultanément, les Nations unies et les Communautés européennes affirmeraient leur volonté de reconnaître le nouvel Etat dès son indépendance ;

4) L'Eglise catholique romaine annoncerait son intention de renoncer à tout privilège particulier dans le nouvel Etat. Elle y serait traitée de la même manière que les autres Eglises, comme c'est le cas en France, par exemple ;

5) Pour rassurer les catholiques du Nord, le gouvernement britannique abandonnerait aux forces de sécurité des Nations unies son rôle actuel dans le maintien de la paix en Ulster jusqu'à ce que le pays accède à l'indépendance ;

6) Les gouvernements britannique, ulstérien et irlandais créeraient une agence internationale de la culture qui les conseillerait sur les mesures à prendre pour intégrer les deux cultures britannique et irlandaise, en Ulster, cultures exprimées par la littérature, la presse, la télévision, l'école, etc. La présence de personnalités de renommée internationale contribuerait à donner un poids important aux avis émis par cet organisme ;

7) Tous ceux qui ne voudraient pas vivre dans le nouveau pays indépendant recevraient une aide financière pour s'établir, soit en Angleterre, soit en Eire, suivant leur vœu ;

8) Ces dispositions seraient garanties par les gouvernements britannique et irlandais qui auraient le pouvoir d'intervenir pour veiller à leur respect, au cas où le nouveau gouvernement d'Ulster agirait au détriment d'une partie de la population.

PARMI ces propositions à long terme, la sixième est la plus importante. Le problème de l'Ulster n'est pas tant celui de la religion ni même de la nationalité. Il se situe plutôt au niveau d'une identité culturelle et des libertés civiques. Le protestant se sent aussi irlandais qu'un habitant du Sud, mais il rejette toute identification avec la position de l'Eglise en Eire. Aucune des deux parties ne souffre du désavantage d'avoir une langue différente, comme c'est le cas, par exemple, en Belgique ou à Chypre. Il existe chez les habitants de l'Ulster — l'ancien territoire des rois d'Irlande — un puissant sentiment de fierté qui fait partie de l'héritage commun aux protestants et aux catholiques.

Ces bases communes — historiques, linguistiques et culturelles — *sont un facteur puissant d'intégration ; mais elles ne sont pas reconnues* comme telles. Avant que ces forces positives ne puissent commencer à agir, le cadre politique qui les étouffe doit être changé. Un nouveau premier ministre est au pouvoir en Grande-Bretagne ; un nouveau gouvernement a été élu en Irlande, un nouveau cardinal va être désigné pour succéder à Mgr Conway à la tête de l'Eglise catholique romaine en Irlande.

Ces hommes pourront peut-être enfin apporter une dimension nouvelle à ce dramatique problème et permettre à l'Irlande de connaître à nouveau l'espoir et la paix. Il en est encore temps.

(*) Irlandais, chercheur en éducation à la Fondation européenne de la culture (Amsterdam, Paris).

(1) Dirigeant protestant favorable à une intégration totale de l'Irlande du Nord au Royaume-Uni.

(2) Fondé par Eamon De Valera, « père » de la République d'Irlande.

Irlande du Nord

A BELFAST

La reine Elizabeth s'est entretenue avec les dirigeantes du Mouvement des femmes pour la paix

La première journée en Ulster de la reine Elizabeth s'est déroulée, mercredi 10 août, selon le plan minutieusement établi par le gouvernement britannique. Dans l'après-midi, la souveraine a reçu quelque deux mille huit cents invités, catholiques et protestants, dans les jardins du château de Hillsborough, l'ancienne résidence des gouverneurs d'Ulster. Par mesure de sécurité, la liste des invités n'a pas été publiée. Dans la soirée, la reine et le prince Philip ont accueilli à bord du yacht royal Britannia *deux cent cinquante personnes, dont Mmes Betty Williams et Mairead Corrigan, les dirigeantes du Mouvement des femmes pour la paix, avec lesquelles la souveraine s'est entretenue.*

Malgré les menaces formulées par l'IRA provisoire, les incidents ont été relativement peu nombreux : une bombe a blessé cinq personnes au centre de la capitale, et un commandant de l'armée britannique a été grièvement blessé par un tireur isolé. La grande manifestation de protestation organisée par le Sinn Fein provisoire, des quartiers catholiques à l'hôtel de ville, a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Mais les manifestants, qui se sont violemment affrontés avec les forces de l'ordre, n'ont pas pu parvenir au centre de la capitale. En fin d'après-midi, le calme était revenu, et la nuit a été relativement tranquille.

Ce jeudi 11 août, la reine se rend à la nouvelle université de Coleraine où, dans l'après-midi, elle prononcera le seul discours de son court séjour en Ulster.

Une ville en liberté surveillée

De notre envoyé spécial

Belfast. — *Après neuf ans de* guerre civile, la reine Elizabeth II est venue rappeler, à l'occasion de son jubilé d'argent, que l'Irlande du Nord faisait aussi partie du Royaume-Uni et qu'elle était souveraine de ses six comtés. Une visite d'à peine deux jours, sans aucun « *bain de foule* », plus de trente-deux mille hommes pour assurer la sécurité de Sa Majesté... Le voyage a surtout valeur symbolique.

Belfast, où l'on ne pénètre qu'après une série de contrôles, et, pour certains quartiers, de *fouilles en règle*, offre l'aspect d'une ville en liberté surveillée. Les soldats britanniques patrouillent, le visage noirci à la suie, l'œil aux aguets et le fusil pointé. Munis d'un gilet pare-balles, vêtus d'un treillis vert foncé, ils arpentent les rues, le regard fixé vers les fenêtres crevées où se cache peut-être un « *sniper* » (tireur isolé). Mercredi, l'un d'entre eux a grièvement blessé de trois balles le major Duke, dans le quartier catholique de Falls-Road. Quelques instants auparavant, un camion transportant des pièces métalliques et une voiture avaient été incendiés au beau milieu de la chaussée. L'armée britannique déblayait la rue avec l'aide d'un bulldozer sous les regards des « *républicains* ». Quand les coups de feu ont éclaté, la soirée s'annonçait chaude : elle ne le fut pas.

Pourtant l'IRA provisoire avait annoncé que la reine Elizabeth « *se souviendrait* » de son séjour. Une série d'explosions devait répondre aux coups de canon protocolaires saluant l'arrivée de la souveraine. Mais seul un petit pain de plastic explosa en début d'après-midi à Castle Street, faisant quelques blessés. L'UDA (Ulster defense association), principale organisation para-militaire protestante, devait également s'opposer à la manifestation organisée par l'IRA provisoire. Les « loyalistes » n'ont pas bougé. Le défilé catholique qui devait rejoindre l'hôtel de ville fut d'ailleurs stoppé par l'U.D.F. (Ulster defense force), et l'armée britannique, malgré les jets de pierres et de pavés.

Les extrémistes des deux bords n'ont pas, pour l'instant du moins, lancé d'opérations importantes bien que l'IRA ait dénoncé dans cette visite une « *provocation* ». A Belfast, tout le monde s'accorde à dire que l'été 1977 est « *plus calme* » que les précédents. Le séjour d'Elizabeth II n'a pas, pour l'instant, remis le feu aux poudres, malgré la mort d'un soldat et d'un jeune garçon catholique au début de la semaine. (*Le Monde* du 11 août.)

Les Irlandais ont-ils, pour autant, boudé la reine ? Il est bien difficile de répondre à cette question, étant donné que le voyage n'a pas un caractère véritablement public. Cependant il ne semble pas que la présence de la souveraine ait provoqué une animation particulière à Belfast. Dans les quartiers protestants, les drapeaux britanniques sont peut-être un peu plus nombreux qu'à l'accoutumée et la circulation plus dense le long du Belfast-Lough, où de nombreux badauds sont allés admirer le yacht royal *Britannia*, qui a jeté l'ancre à l'entrée de la baie. Le bâtiment blanc a pris la mer, mercredi soir peu avant minuit, en direction du nord de la province, où la souveraine doit rendre visite, ce jeudi 11 août, à l'université de Coleraine, dans le comté de Derry, avant de retrouver son château de Balmoral, en Ecosse.

Pour la première fois de sa vie, la reine est montée dans un hélicoptère, mode de transport jugé jusquà présent insuffisamment sûr pour Sa Majesté. L'appareil a d'ailleurs soigneusement évité de survoler les « ghettos » de Belfast. Elizabeth II, coiffée d'un chapeau de soie verte, n'aura pas pu apercevoir les rues de la ville meurtrie, où les pubs sont entourés d'un grillage protecteur, où les avenues, *sillonnées par les engins de l'armée* britannique, portent de profondes cicatrices : immeubles éventrés, murs noircis, rues barrées, restes d'incendies, magasins murés, toits soufflés, quartiers vidés de leurs habitants. Une ville où l'on regarde l'étranger comme un intrus.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Allemagne fédérale

UNE INSTITUTRICE COMMUNISTE SE VOIT REFUSER LE STATUT DE FONCTIONNAIRE

Kassel (*A.F.P., A.P.*). — Mlle Sylvia Gingold, institutrice, s'est vu refuser le statut de fonctionnaire par le tribunal administratif du Land de Hesse, a-t-on appris le mercredi 10 août. Mlle Gingold, d'origine juive et fille de résistants, militants communistes, avait été exclue de l'enseignement par le ministère de l'éducation de Hesse en juillet 1975 en raison de son appartenance au parti communiste (D.K.P.). Elle avait été candidate du D.K.P. aux élections législatives de 1972 en R.F.A. Elle avait engagé une action de justice en vue de sa réintégration.

Le licenciement de Mlle Sylvia Gingold, prononcé par le préfet de Kassel en 1975, découlait de l'application d'un arrêté de 1972 des ministres-présidents des Laender, interdisant l'entrée ou le maintien des « *extrémistes* » dans la fonction publique.

Le tribunal de Kassel a décidé d'autre part que Mlle Gingold ne pourrait pas faire appel devant le tribunal administratif fédéral de Berlin. Ses avocats ont annoncé qu'ils interjetteront appel contre cette dernière décision.

[M. François Mitterrand avait évoqué particulièrement le cas de Mlle Gingold lorsqu'il avait participé, en mai 1976, à la création du Comité pour la défense des droits civiques et professionnels en Allemagne.]

● *Me Pierre Kaldor*, défenseur français de Mlle Gingold, a déclaré, mercredi 10 août, après la décision concernant sa cliente, que « *l'esprit et la lettre des textes constitutionnels allemands ont été méconnus. L'arrêt pris par la cour de Kassel les vide de leur contenu réel, indiscutablement démocratique, pour les remplacer par le critère politique rétrograde inventé de toutes pièces par le tribunal constitutionnel fédéral* ».

R.D.A.

● *LE GOUVERNEMENT EST-ALLEMAND* a approuvé, le mardi 9 août, un statut des fermes collectives qui instaure de nouvelles structures pour l'agriculture du pays. Ce texte prévoit une séparation juridique entre les fermes spécialisées dans la culture et celles spécialisées dans l'élevage. — (*Reuter*).

Italie

Vives réactions après des révélations sur des ventes d'armes à Pretoria

De notre correspondant

Rome. — Un rapport, présenté le 14 juillet dernier à la sous-commission de la Chambre des représentants des Etats-Unis et dénonçant d'importantes livraisons d'armes italiennes à l'Afrique du Sud, continue de susciter de vives réactions en Italie où un projet de loi socialiste *pour la réglementation des exportations* d'armes a été déposé.

Le rapport américain, présenté par le professeur Sean Gervasi, spécialiste des problèmes sud-africains, et chercheur à l'université de Binghampton à New-York, accuse l'Italie de violer l'embargo décrété en 1963 par les Nations unies, en livrant des armes à Pretoria.

Selon le professeur Gervasi, l'Italie aurait fourni à l'Afrique du Sud trois cents avions de type MB 326 Impala, cent avions de type MB 326 K *Impala 2*, fabriqués par la firme Aermacchi, au sein de laquelle Lockheed a une participation d'environ 20 %, ainsi que vingt-cinq hélicoptères 205 A Iroquois construits par la société Augusta, sous licence américaine Bell. L'Italie serait actuellement en train de livrer quatre cents autochenilles pour le transport des troupes et cinquante canons M 109 de 155 mm fabriqués par Oto-Melara. pays pourraient difficilement rece-

Ces informations ont entraîné de vives réactions dans les milieux politiques romains, très sensibilisés par le problème des exportations d'armes. Ainsi, le président de la commission de défense de la Chambre des députés, le socialiste Falco Accame, a regretté que les entreprises mises en cause dans le rapport du professeur Gervasi, échappent dans les faits, au contrôle parlementaire, *alors que l'Etat a une* participation majoritaire dans la plupart de ces sociétés. Pour M. Accame — qui a déposé un projet de loi dans ce sens, — une législation précise est nécessaire pour réglementer ou, du moins, contrôler la fabrication et l'exportation de vente d'armes.

La presse est intervenue dans la polémique. S'appuyant sur le rapport d'exercice 1976 de la société Oto-Melara, le quotidien *Paese Sera*, proche du parti communiste, signalait, mercredi, la fourniture de canons automatiques antiaériens de type 127 54 Compact à la marine d'« *un pays africain* ». Le président et administrateur délégué d'Oto-Melara, l'ingénieur Gustavo Stefano, interrogé à ce sujet par *Paese Sera*, a indiqué qu'il pouvait s'agir du Nigéria. Mais le quotidien fait remarquer que, techniquement, les unités navales de ce voir ce genre de canons.

Pour l'instant, le gouvernement italien n'a pas réagi à cette affaire de livraisons d'armes.

(*Intérim.*)

Espagne

Les contacts entre le P.C. et les diplomates américains continueront à l'automne

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Le parti communiste espagnol est aujourd'hui un parti légal, représenté au Parlement. Il est donc normal que nous ayons un contact avec lui comme nous en avons avec les autres partis.* » M. Ray Coldwell, conseiller politique à l'ambassade américaine de Madrid, s'est entretenu pour la deuxième fois en deux semaines, le mardi 9 août, avec l'avocat José Mohedano, membre de la commission des relations extérieures du parti communiste espagnol. Les conversations entre diplomates américains et communistes espagnols reprendront à la rentrée, sans doute en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Wells Stabler, et de M. Manuel Azcarate, membre du comité exécutif du P.C.E. chargé des relations extérieures du parti. Mais, à l'ambassade américaine, on ne fait sur ces entretiens que des commentaires laconiques.

L'ambassade a pris l'initiative du premier contact à la fin du mois de juillet, par l'intermédiaire d'un Américain vivant en Espagne, apparemment en « mission d'étude ». L'idée semble être née au début de l'année, quand le P.C.E. était encore illégal, mais les diplomates américains, rapporte-t-on de source communiste, étaient alors partagés sur l'opportunité de telles relations. Aucun sujet n'a été traité sur le fond entre les deux parties, qui se sont bornées à échanger des impressions. Les Américains ont néanmoins montré leur intérêt sur plusieurs points d'actualité.

Le premier d'entre eux est évidemment l'eurocommunisme. Au P.C.E., on a le sentiment que l'administration Carter est plus souple devant un tel phénomène que les gouvernements antérieurs. Si elle ne manifeste aucune bienveillance particulière, du moins se place-t-elle en position d'observation.

Les diplomates américains semblent s'interroger également sur le rôle que pourra jouer le P.C.E. dans la société espagnole. Les thèmes des prochains entretiens sont prévisibles : l'opinion des communistes espagnols sur l'unité européenne, les problèmes de défense et la politique des blocs. Sur tous ces points, le P.C.E. a des positions connues : il est favorable à l'unité européenne, il est hostile à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN et estime qu'une telle adhésion devrait, de toute façon, être soumise au vote des Espagnols. Par principe, il est contre la présence de bases américaines en Espagne, mais estime utopique de demander leur suppression, dans la mesure où les Etats-Unis maintiennent d'autres bases ailleurs en Europe occidentale. Dans un tel domaine, ils tiennent compte de la corrélation des forces en présence et ne souhaitent pas qu'il y ait de « rupture ».

Mais les Américains *ne sont pas* les seuls à avoir des questions à poser. Les compagnons de M. Carrillo se disent également intéressés par quelques éclaircissements sur la politique des droits de l'homme suivie par le président Carter et à propos de laquelle ils ont des doutes. L'attitude de Washington à l'égard de l'Amérique latine, son intervention, directe ou indirecte, dans les affaires de l'Europe du sud, suscitent aussi de leur part de nombreuses interrogations.

C. V.

DIPLOMATIE

M. DE GUIRINGAUD EN AFRIQUE ORIENTALE

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a quitté Paris ce jeudi 11 août, pour une visite de dix jours en Afrique orientale anglophone et lusophone.

Attendu ce jeudi soir à Nairobi, il aura un entretien avec son collègue kenyan, M. Munyna Waiyaki, et aussi, sans doute, avec le président Kenyatta. Après avoir passé le week-end dans une réserve, le ministre français se rendra dimanche soir à Lusaka (Zambie). Il sera reçu par le président Kaunda, le premier ministre, M. Mainza Chana, et le ministre des affaires étrangères, M. Siteke Mwale.

Mercredi, il sera à Maputo (*Mozambique*). Il s'entretiendra avec le président Samora Machel, avec le ministre des affaires étrangères, M. Joachim Chissano, et le ministre du développement, M. Dos Santos. Jeudi 18 août, à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), il sera reçu par le président Nyerere et le ministre des affaires étrangères, M. Benjamin Mkapa. Après une excursion à Zanzibar, M. de Guiringaud rentrera à Paris, le dimanche 21 août.

A travers le monde

Chypre

● M. LEFTERIS PAPADOPOULOS, l'un des principaux chefs de l'organisation clandestine d'extrême droite Eoka-B, a été condamné, le mercredi 10 août, à Nicosie, à la réclusion à perpétuité. Il a été notamment reconnu coupable d'« *actes de guerre contre la République, d'usage de la violence et de port d'armes illégal* ». L'accusé était un des proches collaborateurs de M. Nicos Sampson lors du coup d'Etat de juillet 1974 contre le président Makarios. — (*A.F.P.*)

Liban

● LA DIRECTION GENERALE DE L'A.F.P. était toujours sans nouvelles, ce jeudi matin 11 août, trois jours après sa disparition de Beyrouth, de M. Paul Delifer, directeur du bureau de l'agence au Liban. Celui-ci est retenu par les autorités militaires syriennes à Damas, où il a été transféré après avoir été interpellé dans la capitale libanaise en même temps que M. Khalil Fleyhane, collaborateur occasionnel du bureau de l'A.F.P. à Beyrouth. (*Le Monde* du 11 août.)

Pakistan

● LES MILITAIRES, au pouvoir depuis le 5 juillet, ont récemment fait savoir à Washington qu'Islamabad ne renoncera pas à la construction d'une usine de retraitement de déchets nucléaires, livrée par la France, a indiqué, mercredi 10 août, le ministère des affaires étrangères. — (*Reuter*).

Union soviétique

● UN ETUDIANT BRITANNIQUE D'ORIGINE UKRAINIENNE, André Klimtchuk, arrêté à Lvov (Ukraine), le 1er août, devra répondre de trois « crimes » qui pourraient théoriquement entraîner une condamnation à vingt-quatre années de détention, a indiqué, mercredi 10 août, l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou. Il est accusé « *d'activités et d'agitation antisoviétiques* », « *d'organisation d'activités destinées à préparer des crimes particulièrement dangereux contre l'Etat* » et de « *contrebande* ». Il aurait été trouvé porteur d'« *instructions* » émanant d'une organisation d'émigrés ukrainiens et d'une « *importante somme de roubles* ». — (*A.F.P.*)

● UN PETROLIER AURAIT EXPLOSE, au début du mois, sur la Volga, faisant vingt-huit morts et provoquant une grave pollution du fleuve, indiquent certains témoignages de voyageurs. L'explosion aurait eu lieu le 1er août, à Gorki, un centre industriel et fluvial important à 450 kilomètres à l'est de Moscou. *Sovietskaïa Rossia* s'était bornée à indiquer, le 3 août, qu'il y avait eu « *des victimes à la suite d'un accident survenu à un pétrolier* ».

AMÉRIQUES

LES RÉVOLUTIONS DE L'ÉGLISE BRÉSILIENNE

IV.— « Nous nous libérerons tous ensemble »

Dans les trois premiers articles (« le Monde » des 9, 10 et 11 août), Charles Vanhecke a montré la pastorale nouvelle d'évêques brésiliens qui ont en charge des diocèses à la population misérable. Puis, il a rencontré des jésuites, qui entendent vivre non pas avec, mais comme les Indiens, au milieu desquels ils se trouvent.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Sao-Paulo. — Peut-on bâtir dans les décombres ? C'est la question que se pose Dominique Barbé, prêtre français qui vit à Osasco, banlieue ouvrière de Sao-Paulo. Osasco est, en effet, un des « décombres » que le « miracle » brésilien a multipliés, aussi sûrement que le nombre des voitures. Une ville de cauchemar, avec ses rues informes, son urbanisme de terrain vague, ses baraques improvisées, ses hommes laminés par la fatigue, écrasés par la solitude. Ici comme dans ses autres banlieues, le principal complexe industriel d'Amérique latine a engendré l'un des plus grands chaos urbains de la planète. Au fil des années, la puissance n'a fait qu'ajouter à la pauvreté. Pendant des heures, l'anarchie étend ses labyrinthes, sous un ciel de soufre qui prend à la gorge.

Les chiffres les plus récents sont éloquents. Sur les 6 millions d'habitants que compte Sao-Paulo, 130 000 vivent dans des bidonvilles, 615 000 dans des casemates collectives, et 1 800 000 dans des taudis, à la périphérie. La ville possède 26 000 rues et 5 000 lotissements clandestins. Dans le grand Sao-Paulo, 60 % des rues sont en terre, 47 % des maisons n'ont pas d'eau et 70 % n'ont pas d'égout.

Les distances sont telles, du domicile au travail, que la moyenne des trajets est de trois à quatre heures par jour. En 1974, on a enregistré 780 000 accidents du travail pour tout l'Etat de Sao-Paulo, ce qui correspondait à un quart de la force de travail ; 52 % des Paulistes et 73 % des habitants des autres communes de la région métropolitaine sont sous-alimentés. Après avoir diminué régulièrement de 1940 à 1960, la mortalité infantile a augmenté de 45 % de 1960 à 1973 dans la région, et approche actuellement les 100 pour mille (1).

Alors, comment construire ou reconstruire l'homme dans de tels décombres ? Telle est la question de Dominique Barbé. *« Il n'y a pas d'humus humain »*, dit-il. Ou, s'il y a un humus, *« il a été arraché des campagnes, transplanté ici, sur ces collines, dans ces baraques. »* La majorité des Paulistes sont des migrants venus d'autres Etats ou de l'intérieur de la région, des déracinés qui vivent dans le précaire ou dans le surpeuplement. Ils forment une masse qu'il est convenu de qualifier d'« apathique » et de « conformiste », d'autant plus apathique qu'elle est victime de la répression et de ce que les sociologues appellent la *« culture de l'illusion »* : la philosophie de la consommation, diffusée amplement, comme dans toutes les sociétés industrielles, et aussi — phénomène proprement local — les religions « parallèles », issues du syncrétisme afro-brésilien et de l'expansion du pentecôtisme.

Une non-violence active

En tout cas, pour mener son action, Dominique Barbé n'a vu qu'une seule voie : la non-violence. Parce qu'il s'agit d'une tradition de l'Eglise ? *« Non,* répond-il ; *l'Eglise, au Brésil, n'a jamais été très pacifique. »* Tout simplement parce que *« la violence est impossible, face à un appareil qui a tous les instruments de coercition dans sa main ».*

« La non-violence est une méthode qui peut paraître lente, mais je suis convaincu que c'est la plus rapide. » Cette phrase de Gandhi a été affichée sur un mur du Front national du travail, organisation dirigée par l'avocat Mario Carvalho de Jesus, et qui abrite le secrétariat du mouvement non violent brésilien. Dans un des mastodontes immobiliers de l'avenue Ipiranga, quelques avocats, prêtres, laïcs liés au diocèse, tentent depuis des années d'offrir aux travailleurs de la mégalopole les moyens juridiques — et pacifiques — de se défendre. La police a déjà arrêté Mario Carvalho de Jesus, qui a répondu par le jeûne à ses geôliers Le jeûne accompagné de prières n'est pas encore jugé très subversif par les services de sécurité. Il est vrai que la non-violence n'a encore que peu d'adeptes.

Pourtant, selon Dominique Barbé, voilà bien une technique qui correspond au tempérament du pays. *« Il y a ici une non-violence passive qui est une méthode de survie. Le tout est d'en faire une non-violence active. »*

Ainsi des paysans qui campent sur leurs terres pour éviter d'être expulsés : *« Une telle action aboutit à une prise de conscience. L'intéressé vit un conflit qui n'entraine pas mort d'homme. Or l'Evangile ne nie pas le conflit ni la lutte des classes. S'il y a mort, ce n'est pas celle de l'adversaire. Seule la collectivité qui lutte risque sa vie. Mais on ne tire pas sur une foule comme sur un individu. Cela pose des problèmes de conscience, et aussi un problème politique : car la collectivité peut toujours dire qu'elle dispose d'une arrière-garde, nationale et internationale. »*

A Osasco, Dominique Barbé a bien du mal à rendre « active » la non-violence générale. Il n'a rien à espérer du *lumpenprolétariat*, qui n'offre pas de « prise ». Il a donc essayé de travailler avec des ouvriers plus décidés que les autres. *« J'essaie de faire ce que les jésuites ont fait avec les Indiens : des réserves. Je regroupe les gens pour qu'ils s'unissent et défendent leurs droits. »* Sa « réserve », en l'occurrence, est formée d'une soixantaine de militants appartenant à diverses entreprises : une « poignée d'eau », dans une ville de quatre cent mille habitants.

Le « monde du travail » n'est qu'un des secteurs d'opération de l'Eglise de Sao-Paulo. Le diocèse le plus peuplé du monde (onze millions de citadins) a d'autres « lignes d'action », visant la « périphérie » (c'est-à-dire tous ceux qui sont en marge), la « défense des droits de l'homme » (entre autres, des prisonniers politiques), et les familles, grâce à des communautés de base — comités de rue ou de quartier.

Mais la « pastorale ouvrière » est évidemment la plus riche de potentialités, en raison de l'environnement pauliste. Or, même pour l'Eglise, pénétrer dans les usines n'est pas tâche facile. Un « métallo », militant catholique de longue date — il restera anonyme, — explique pourquoi.

« Dès qu'un groupe est repéré, dit-il, *il est réprimé. Les formes de coercition sont nombreuses. Il y a licenciement pur et simple (il s'en produit tous les jours). Ou bien les accusations de « subversion », qui exposent à l'emprisonnement et à la torture. Ou bien le refus de verser le salaire, dès l'instant où l'ouvrier, pour une raison quelconque, saisit la justice du travail. Les entreprises se transmettent des informations sur leur personnel. Beaucoup exigent un extrait du casier judiciaire. Toutes ont des* « dedos duros », *c'est-à-dire des délateurs. »*

Lui-même a éprouvé dans sa vie et dans sa chair ce qu'il en coûte d'être militant, même avec la bénédiction de l'Eglise. En un an, il a dû changer trois fois d'emploi. Il y a quelques années, il a été arrêté et torturé à l'électricité. Ses souffrances ne lui ont enlevé ni son courage ni son objectivité. A ceux qui esquissent le parallèle, il répond que l'opposition syndicale, au Brésil, n'a ni la combativité ni le nombre des commissions ouvrières, telles qu'elles existaient sous Franco. Le Brésil n'a jamais eu de mouvement ouvrier comme l'Espagne. Les syndicats créés sous Vargas (1930-1945), l'ont été de façon paternaliste. Ils n'étaient le plus souvent que des « courroies de transmission » pour les partis populistes ou le pouvoir. Leurs appareils étaient bureaucritiques, et leur structure limitait beaucoup la liberté de mouvement ouvrier. Pas plus qu'hier, il n'existe de section d'entreprise ni de lien réel entre les syndicats d'une même fédération. Les « métallos » d'Osasco ne savent rien de ceux de Sao-Bernado, autre ville « satellite ».

Les « prisons » ouvrières

« Quand je pense à changer l'ordre existant, je me sens dans la peau d'un Indien qui tire une flèche sur un tank. » En commençant son travail, il y a un peu plus d'un an, le responsable de la pastorale ouvrière, Mgr Angelico Bernardino, s'est demandé, lui aussi, comment bâtir sur le désert. Auxiliaire du cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo — et figure de proue de l'Eglise brésilienne, — Mgr Angelico a fait comme la plupart de ses collègues : il s'est « décentralisé ». Il habite à Sao-Miguel-Paulista, faubourg semblable à tant d'autres, fait de bric et de broc, loin, très loin des gratte-ciel du centre. Entre la maison du « métallo » et la sienne, la différence est mince. Dans ses tracts distribués à la porte des usines, il demande à tous d'*« ouvrir les yeux sur la réalité »*, pour trouver une *« issue à une situation de violente injustice »*. Rappelant un épisode récent — une entreprise qui avait construit des prisons pour ses employés « défaillants », — il énumère les nombreuses « prisons » de la classe ouvrière : les salaires de famine, le manque d'hygiène et de sécurité, l'instabilité de l'emploi, la marginalisation. *« Personne ne libère personne,* disent les tracts en conclusion. *Personne ne se libère tout seul. Nous nous libérerons ensemble. »*

Dans l'attente d'une libération collective, l'évêque essaie de former des groupes dans les usines, *« car l'ouvrier naît dans l'entreprise, non dans la famille »*. Il organise aussi des cours sur le syndicalisme et le droit du travail dans des locaux ecclésiastiques. Son but est de former des *« liders »*. Au mot « conscientisation » — très répandu en Amérique latine, — il ajoute un néologisme : « mentalisation ». *« Nous voulons lancer un ferment,* dit-il, *le plus puissant possible. »*

Il est difficile de retrouver, de regrouper les anciens militants dispersés par la répression. Le catholicisme s'était enrichi, ces dernières décennies, de plusieurs organisations ouvrières. La principale, la Jeunesse ouvrière catholique, a commencé dans les années 50 avec l'appui de quelques évêques et se trouvait en butte à l'hostilité ou l'indifférence de beaucoup d'autres. Persécutée après 1964, elle a été décapitée en 1970, lorsque plusieurs de ses dirigeants nationaux ont été arrêtés et torturés à Rio. D'autres mouvements ont existé (Action catholique ouvrière, Cercles des travailleurs chrétiens, etc.), *« les uns partisans de la collaboration de classes, les autres de la lutte des classes ».*

Mgr Angelico, lui, ne croit guère au dialogue avec le patron. *« Le puissant ne connaît que la force »*, dit-il. Il ne croit pas non plus à un dialogue entre l'Eglise et le gouvernement, mais à celui qu'engagerait avec les autorités une Eglise *« appuyée sur le peuple »*, forte de son pouvoir et de son nombre. Opposition syndicale, pastorale ouvrière, ces deux tentatives parallèles — et qui se rejoindront sans doute un jour — n'en sont encore qu'aux balbutiements. Mais le peu qui existe paraît déjà à nos interlocuteurs plus riche, plus authentique que tout ce qui a précédé. *« Avant 1964, la pratique syndicale était populiste, le mouvement allait du haut vers le bas. Aujourd'hui, il vient d'en bas. »*

FIN

(1) Nous avons emprunté tous nos chiffres à un ouvrage publié par la commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Sao-Paulo : *Sao-Paulo 1975, Crescimento e pobreza* (Croissance et Pauvreté), dont le diagnostic est fondé sur les statistiques officielles.

AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

Le principe de l'intangibilité des frontières ne s'applique pas à l'Éthiopie « État colonial » déclare le ministre somalien des Affaires étrangères

Le ministère éthiopien de l'information a démenti, mercredi 10 août, les informations dont avait fait état le même jour l'ambassadeur somalien à Nairobi (*le Monde* du 11 août) et selon lesquelles cinq à neuf mille *« soldats étrangers »* étaient acheminés vers l'Ethiopie. *« L'Ethiopie n'a pas besoin de l'aide de troupes étrangères pour repousser les envahisseurs somaliens,* indique un communiqué du ministère. *Ces fausses accusations constituent un prélude et un prétexte pour permettre au régime de Mogadiscio de se lancer dans une escalade de la guerre des frontières au mépris de l'appel du comité de médiation de l'O.U.A. »* Le ministère a également démenti la présence de pilotes israéliens dans le pays.

A propos de la résolution adoptée lundi par l'O.U.A. (*le Monde* du 10 août), qui se bornait à réaffirmer le principe de l'intangibilité des frontières, le ministre somalien des affaires étrangères, M. Abdu Rahman Barre, a déclaré, mercredi, à Genève, que *« ce principe ne s'applique pas à un territoire somalien colonisé par l'Ethiopie. Ce principe,* a-t-il souligné, *concerne les Etats souverains et non les Etats coloniaux. L'Ethiopie est un Etat colonial. Elle a pris part au partage de l'Afrique à la conférence de Berlin, en 1884. La population de l'Ogaden a droit à l'autodétermination. »* Le ministre a en outre relevé que la possibilité d'une intervention de la Croix-Rouge en Ogaden était du seul *« ressort du Front de libération »*. Le comité international de la Croix-Rouge avait offert, mercredi, d'apporter une aide humanitaire aux victimes civiles du conflit.

Selon la presse éthiopienne, des combats particulièrement violents se poursuivent autour des trois grandes villes de l'Ogaden : Harar, Dire-Daoua et Jijiga. Dans un communiqué publié à Paris, le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) affirme que *« deux millions et demi d'Erythréens des campagnes sont actuellement menacés par la famine ».*

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a, quant à lui, annoncé l'échec de l'offensive en tenaille lancée par l'armée éthiopienne (plus de huit mille hommes y participeraient), visant à reprendre Dekameré (*le Monde* du 10 août). Le F.P.L.E. affirme détenir trois mille cinq cents prisonniers.

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat a indiqué, mercredi, que les Etats-Unis *« continuent d'appuyer les efforts de médiation de l'O.U.A. »*. Il a rappelé que Washington estime à une cinquantaine le nombre des conseillers cubains actuellement présents en Ethiopie — *(A.F.P., Reuter.)*

Rhodésie

AVANT LES ENTRETIENS DE LONDRES

L'évêque Muzorewa réaffirme son attachement au principe « un homme, une voix »

Londres sera le lieu, en cette fin de semaine, de contacts diplomatiques en vue d'aboutir à un règlement de la crise rhodésienne. M. Owen, secrétaire au Foreign Office, aura successivement des entretiens avec l'évêque Muzorewa, arrivé mercredi 10 août dans la capitale britannique, ainsi qu'avec MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et Julius Nyerere, président tanzanien. M. Nkomo, co-président du Front patriotique, pourrait se joindre à ces conversations.

Londres. — Une nouvelle phase d'intense activité diplomatique visant à résoudre le problème 10 août, à Londres avec l'arrivée de l'un des leaders nationalistes rhodésien s'est ouverte, mercredi modérés, l'évêque Muzorewa. Le dirigeant du Conseil national africain uni s'est déclaré fermement résolu à souligner, devant les différentes parties intéressées, l'urgence d'un règlement rapide du conflit. Il reproche, notamment, au gouvernement britannique de faire traîner délibérément des négociations vaines sans se soucier du drame du peuple zimbabwe.

L'évêque Muzorewa entend défendre auprès du secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, son propre plan de mise en place, à Salisbury, d'un gouvernement de la majorité : création d'un comité constitutionnel rassemblant des représentants du Conseil national unifié, du gouvernement britannique et du gouvernement rhodésien, sous la direction d'un juriste international, élaboration et approbation d'une Constitution, élections générales en mars 1978. *« J'accueillerai volontiers le soutien de quiconque se prononcera en faveur de mon programme basé sur le principe d'un homme, une voix »*, a rappelé celui qui s'érige en représentant de la majorité de la population noire rhodésienne.

Mais l'évêque Muzorewa s'est empressé de démentir les récentes allégations selon lesquelles il aurait conclu un pacte de règlement secret avec le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith.

L'évêque Muzorewa a annoncé que les discussions sur la Rhodésie, à Londres, seraient « âpres et difficiles ». Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, de retour du Proche-Orient, s'entretiendra en tête à tête avec M. David Owen, puis les deux hommes seront rejoints par le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Botha. Enfin, le week-end prochain, dans sa résidence de Chequers, le premier ministre, M. James Callaghan, et M. Owen accueilleront M. Vance et le président tanzanien, M. Nyerere. — *(Intérim).*

POLITIQUE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

M. Marchais : les communistes ont la volonté de surmonter leurs divergences avec les socialistes

Concernant l'actualisation du chapitre de la défense du programme commun, les propos tenus à France-Inter, mercredi 10 août, par M. Georges Marchais apportent des précisions aux « *réflexions* » publiées par « l'Humanité » du 9 août, dans lesquelles le secrétaire général du parti communiste répondait aux déclarations faites la veille au « Matin » par M. François Mitterrand.

C'est ainsi qu'il a contesté les arguments du premier secrétaire du P.S., selon lequel les propositions communistes annulent l'effet de dissuasion de l'arme nucléaire. A propos de la collégialité de la décision d'emploi, M. Marchais indique que les « quatre ou cinq » personnes consultées n'auraient aucun droit de veto. Il a estimé que la proposition de la signature par la France d'un traité de « non-emploi en premier » de l'arme nucléaire va dans le sens du désarmement sans remettre en cause la dissuasion. Sur la « stratégie anti-cités », le secrétaire général du P.C. a assuré qu'elle serait maintenue tant que les pays possesseurs de l'arme nucléaire ne se seraient pas mis d'accord sur une « stratégie anti-forces » qui ne viserait que les bases militaires.

Avant d'affirmer qu'il n'est pas question pour le P.C. de poser le problème du retrait de la France de l'alliance atlantique, M. Marchais a réfuté l'intention que M. Mitterrand prête au P.C. de vouloir, par la « stratégie tous azimuts », pointer les missiles contre nos alliés : « Il n'est pas question, a-t-il dit, de pointer les missiles ni contre un pays ni contre un autre. »

Outre la question du référendum sur le maintien de l'arme nucléaire, le secrétaire général du P.C. a évoqué trois sujets sur lesquels subsistent des divergences entre les partis signataires du programme commun : la date d'application du relèvement du SMIC, la nationalisation des filiales, la hiérarchie des salaires (« le Monde » du 11 août).

Invité, mercredi 10 août, de l'émission *Inter-13* sur *France-Inter*, M. Georges Marchais a tout d'abord été interrogé sur les réactions auxquelles a donné lieu la publication par *le Monde* du 10 août des « *points les plus importants* » — concernant la défense, — sur lesquels s'étaient entendus les quinze membres du groupe de travail chargé de préparer l'actualisation du programme commun. Le secrétaire général du parti communiste a indiqué que les représentants des trois partis « *ont travaillé sur des documents qui ne sont que des documents provisoires* », qui « *ne sont pas achevés* ». C'est ainsi, a-t-il expliqué, qu'« *à certains endroits, il y a la formulation proposée par le parti socialiste et, à côté, la formulation proposée par le parti communiste, et on met : ici, il faudra rechercher un terrain d'accord* ». Il a ajouté : « *Dans d'autres endroits, on s'est mis d'accord sur une position de principe et l'on dit : il reste à rédiger.* » Après avoir rappelé que les travaux entre les représentants des trois partis vont se poursuivre jusqu'à la « *rencontre au sommet* » au cours de laquelle le texte définitif devrait être mis au point, M. Marchais a déclaré : « *Vous comprendrez dans ces conditions que grande a été la surprise du parti communiste de voir publier dans* le Monde *une partie de ces documents, incomplète ou truquée. C'est ce qui a amené la protestation de Charles Fiterman, qui était le responsable de la délégation communiste à la négociation. J'avoue que la réponse de M. Viansson-Ponté n'est pas convaincante, parce que, que lui dit Fiterman ? Pour le moins, vous auriez pu nous demander, à nous communistes, si le texte que vous alliez publier était le texte exact.* Le Monde *n'a pas jugé utile de prendre cette précaution. C'est le reproche que fait Charles Fiterman au* Monde. *Pour ce qui concerne le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, ils disent : ce n'est pas nous. Mais alors, qui est-ce ? Ce ne peut-être que les radicaux, les socialistes ou les communistes. Mais* le Monde *est bien placé pour répondre à la question. Pourquoi M. Viansson-Ponté ne dit-il pas dans son article : voilà les gens qui m'ont donné ce document ?* » (1)

M. Marchais a fait observer que la publication de documents qui ne sont pas achevés est « *une méthode inacceptable, d'autant plus que l'on a évacué* [du texte publié] *des prises de position importantes ; et je pense*, a-t-il poursuivi, *qu'on ne les a pas évacuées par hasard.* » Il a précisé que si *l'Humanité* n'avait pas publié le texte exact comme elle aurait pu le faire, c'est parce que « *de tels procédés entre partenaires sont inadmissibles* ».

Considérant qu'il ne saurait être question de « *cacher aux Français les problèmes qui se posent dans l'élaboration* » d'un programme de gouvernement, le secrétaire général du P.C. a estimé : « *Si la droite affiche un tel mécontentement, une telle agressivité à notre égard, en falsifiant, en caricaturant nos prises de position, c'est précisément parce que la droite craint ce débat démocratique. J'ajoute qu'à notre avis, en posant les questions comme nous le faisons, nous renforçons la gauche. Nous ne l'affaiblissons pas, puisque nous faisons intervenir notre peuple dans cette affaire. Nous le faisons juge, nous lui demandons son avis, nous lui demandons d'intervenir, afin d'avoir le meilleur programme possible. Par conséquent, l'idée selon laquelle le débat qui se déroule actuellement pour actualiser le programme commun servirait la droite, est un faux argument. Je répète que c'est une méthode démocratique à laquelle il faut s'habituer. C'est notre règle et nous n'en bougerons pas.* »

« Pas de majorité formelle »

M. Marchaïs a poursuivi : « *Nous ne pouvons pas nous contenter d'une majorité formelle. Il nous faut une majorité consciente des changements que nous voulons apporter dans la société (...) Je ne cacherai jamais à notre peuple les réalités de la vie économique, politique et sociale parce que je trouve que ce serait antidémocratique et, d'autre part, je suis un homme qui fait totalement confiance en définitive au jugement des Françaises et des Français. Voilà pourquoi nous conduisons ce débat. Mais, nous le conduisons avec tranquillité, avec sérénité.* »

Analysant les conceptions du P.C. en matière de défense, M. Marchais a noté que la France n'avait plus de « *forces conventionnelles valables* », tous les crédits militaires ayant été investis dans la force de frappe depuis cinq ans, époque à laquelle le P.C en proposait la renonciation et la destruction. Il a alors expliqué : « *C'est la raison pour laquelle le parti communiste, qui est opposé à la force de frappe, qui est une arme de destruction massive, est conscient que la France ne peut pas être un pays désarmé. Il nous faut avoir les moyens de défendre nos frontières et notre indépendance. Nous sommes conscients qu'aujourd'hui il n'y a pas de défense valable sans le maintien de la force de frappe. Voilà la décision que nous avons prise au mois de mai, après une année de réflexions et de discussions dans notre parti. Il ne s'agit donc pas pour nous d'une manœuvre tactique. Nous disons qu'il faut maintenir la force de frappe et en même temps s'orienter vers une grande politique ayant pour objectif le désarmement.* »

La collégialité de la décision

Le secrétaire général du P.C. a ensuite évoqué la collégialité de la décision d'emploi de l'arme nucléaire en ces termes : « *Si dans les autres pays une personne est désignée pour cette décision capitale, il apparaît bien que la préparation de la décision est collégiale. Bien sûr, les modalités ne sont publiées dans le détail par aucun pays, mais il est connu que des consultations sont prévues. D'après mes informations, aux États-Unis, le président s'entoure de gens comme le vice-président, le secrétaire d'État, le ministre de la défense et d'autres encore. Un système analogue est prévu en Grande-Bretagne autour du premier ministre. Pour ce qui concerne l'Union soviétique, je me souviens d'un débat qui a eu lieu aux Dossiers de l'écran — c'était en 1973 — où un journaliste soviétique a indiqué que la décision nucléaire était dans ce pays collégiale. Alors, on dit parfois que c'est impossible — c'est l'argument de François Mitterrand — parce que la décision doit être prise en quelques minutes. Mais, les grandes crises internationales n'éclatent pas en quelques instants (...). A notre avis, on ne devrait pas laisser à un homme seul un droit exorbitant de vie ou de mort sur des millions d'hommes. J'ajoute qu'il n'est nullement question pour nous de donner un quelconque droit de veto aux personnes qui pourraient être consultées. Par conséquent, il peut y avoir décision collégiale sans que, pour autant, la force de frappe française perde sa valeur dissuasive* ». Il s'est étonné que l'on puisse croire que « *la dissuasion perdrait de sa crédibilité si, au lieu qu'un homme tout seul décide de la vie ou de la mort de millions d'hommes, on faisait prendre la décision par quatre ou cinq personnages* ».

Après avoir contesté que la signature d'un engagement de non-recours en premier à la force de frappe mette en cause la dissuasion, M. Marchais a établi une nuance entre « *geler* » la force de frappe et la maintenir : « *Nous proposons*, a-t-il dit, *quelques perfectionnements, de telle façon qu'elle soit en état d'être efficace.* » En ce qui concerne la stratégie anti-cités, il a noté : « *Si tous les pays possesseurs de l'arme atomique pouvaient se mettre d'accord — cela pourrait être un premier pas, un petit pas — sur une stratégie qui viserait non pas les villes, non pas les populations, mais les bases militaires, ce serait déjà un pas en avant* », précisant qu'une telle stratégie serait maintenue, étant entendu que les propositions du P.C. « *sont destinées à essayer d'avancer en même temps dans la voie de la détente et de la paix, mais sans remettre en cause la force de frappe* ».

A la question de savoir si cette position marquait un ralliement à la politique du général de Gaulle, M. Marchais s'est, tout d'abord, déclaré surpris d'entendre M. Mitterrand assurer : « *On ne sait ce que le général de Gaulle pensait de la stratégie tous azimuts parce qu'il ne l'avait jamais employée* » ; et des propos de M. Debré, « *qui dit qu'il ne se souvient plus lui non plus si le général de Gaulle avait utilisé cette formule* ». Il a poursuivi : « *Pour combler l'absence de mémoire de toutes ces personnes je vais les renvoyer à un texte exact, c'est le discours qui a été prononcé par le général de Gaulle le 29 janvier 1968, c'est-à-dire peu de temps avant qu'il ne quitte le pouvoir au Centre des hautes études militaires. Le général de Gaulle a dit explicitement ceci :* « Notre stratégie doit être tous » azimuts pour mieux marquer que » la France doit pouvoir se dé- » fendre contre quiconque. » *Nous communistes nous sommes partisans de conserver la stratégie tous azimuts, c'est-à-dire une stratégie qui fait que la France n'aurait pas d'adversaires déclarés à l'avance et qu'elle serait prête à utiliser sa force de dissuasion contre tout agresseur, quel qu'il soit* »

Jugeant que M. Mitterrand a « *une drôle de position* » quand il récuse l'utilité de pointer les missiles sur les alliés à partir du moment où un départ de l'alliance atlantique n'est pas envisagé, M. Marchais a déclaré : « *Jusqu'à présent* [M. Mitterrand] *s'est toujours réclamé de Jaurès. Jaurès disait que le capitalisme portait en lui la guerre comme la nuée porte l'orage, je m'étonne qu'aujourd'hui, en se réclamant de Jaurès, on dise qu'il ne faut pas pointer les missiles contre un pays capitaliste, mais qu'il faut les pointer contre un pays socialiste.* » Il a également affirmé qu'il n'est pas question pour les communistes de poser le problème du retrait de la France de l'alliance atlantique

Le secrétaire général du parti communiste a déclaré : « *Ce que nous demandons au parti socialiste, c'est simplement de définir avec nous, dans le programme commun actualisé, notre politique de défense et, par conséquent, notre politique extérieure, afin de la soumettre au verdict des électeurs au mois de mars prochain. Sans qu'il soit question de s'en remettre à un référendum qui n'aurait aucune raison d'être.* »

Les autres divergences

En ce qui concerne les autres divergences entre socialistes et communistes pour la mise à jour du programme commun, M. Marchais, après avoir évoqué celles relatives à la date d'application du relèvement du SMIC, a traité des désaccords portant sur le chapitre des nationalisations. Il a précisé : « *Il n'y a pas seulement l'extension* [des nationalisations] *à la sidérurgie, à Peugeot-Citroën et au pétrole ; il y a une divergence qui est tout aussi grave, c'est que en définitive le parti socialiste nous fait des propositions qui remettent en cause ce qui avait été acquis en 1972. Nous pensons que à partir du moment où on nationalise la maison mère, il faut nationaliser toutes les filiales dans lesquelles cette maison mère dispose de plus de 51 % des actions. Voilà que le parti socialiste, maintenant, ne veut plus nationaliser que les filiales où la maison mère disposerait de 99 % des actions. Eh bien ! je vais peut-être vous surprendre, mais cela veut dire tout simplement qu'on ne nationaliserait pas Dassault. On nationaliserait le holding Dassault, c'est-à-dire formellement le bureau, la table et les chaises, mais M. Dassault resterait propriétaire de ses entreprises. Par conséquent, sur cette question de la nationalisation des filiales, il y a effectivement, avec le parti socialiste, une divergence sérieuse.* »

En ce qui concerne la révision de la hiérarchie des salaires, M. Marchais a indiqué que son parti l'exigera, demandera à son partenaire socialiste de chiffrer cet objectif.

Après avoir affirmé que les communistes veulent « *aboutir à un accord, mais que si les bases d'un accord existent, il reste des divergences sérieuses qu'il faut surmonter* », et qu'ils « *en ont la volonté* », M. Marchais a indiqué que l'objectif de six cent mille adhérents à la fin de l'année sera dépassé. Il en a tiré argument pour conclure : « *C'est la démonstration que les travailleurs, que les forces démocratiques, celles qui aspirent au changement, comprennent que le bon sens est pour nous, que le sérieux est pour nous, que nous posons les problèmes, je le répète, sans agressivité, avec la volonté d'avancer, avec sérieux. (...) Je ne pense pas seulement à la victoire, nous la voulons, nous avons tout fait pour cette victoire, et il faut tout faire pour la remporter, mais il faut créer les conditions pour que, après, nous puissions bien gérer les affaires de notre pays, afin que notre peuple connaisse le progrès social, la démocratie, la liberté et l'indépendance.* »

(1) Voir *le Monde* du 11 août.

Ne jouons pas avec la défense

(Suite de la première page.)

C'est là qu'est la gravité de l'attitude qui dissimule une acceptation de la seconde branche de l'alternative : le néant. Faut-il dire au surplus qu'il est grave d'affaiblir près de vingt années d'efforts par un résultat contestable marqué par de nombreuses abstentions que l'on risque de constater si les hommes en charge des affaires ne mettent pas leur pouvoir en cause à cette occasion ? Tel qu'il est présenté, le référendum paraît un « truc », voilà qui n'est pas digne.

M. Marchais prévoit, entre autres, l'engagement de « non emploi en premier » ainsi que la collégialité pour la décision d'emploi. Ni l'une ni l'autre de ces propositions ne sont sérieuses, car elles annihilent l'idée même de la dissuasion. Si la France a recours à l'arme atomique, c'est qu'elle ne peut disposer des « gros bataillons » qui lui permirent naguère les grandes batailles. Menacée par des divisions nombreuses, elle ne peut les faire reculer que par la crainte de l'arme nucléaire. Parmi les motifs qui ont décidé, en 1962, le général de Gaulle à faire approuver par le peuple la décision d'élire le président de la République au suffrage universel, il y eut la crédibilité de la dissuasion dont il était devenu depuis peu évident que la France allait pouvoir en faire l'essentiel de sa politique militaire. La légitimité du chef de l'État est donc un élément de la dissuasion comme en est un la procédure de son remplacement : à son défaut, le premier ministre, à *défaut de celui-ci le ministre* chargé de la défense. Sans doute la décision est-elle entourée d'une concertation par la force des choses. Mais elle est l'œuvre d'un responsable. Voilà qui est nécessaire pour que l'adversaire éventuel sache que notre dissuasion est crédible.

Le débat actuel sur la force nucléaire de dissuasion est du plus haut intérêt. Derrière les mots et les disputes, il y a la prise de conscience d'un problème fondamental. Bien des mises au point sont encore nécessaires, et pas seulement du côté de l'opposition. Il y a à peine plus d'un an, un ministre, qui était alors en charge d'affaires importantes, déclarait que notre armement nucléaire tactique devait assurer la sécurité de l'Allemagne occidentale ! D'autres ont parlé récemment de « *dissuasion élargie* » ! De ce côté-ci de la politique, il faut donc également mesurer ses propos.

a politique militaire d'un pays est toujours une affaire sérieuse. Elle met en cause des vies humaines et l'existence de la nation qui est la garante de la liberté et de l'honneur des citoyens. La France, au cours de ce seul vingtième siècle, a failli périr deux fois. Si elle avait perdu la guerre de 1914, elle eût été démembrée. Si elle avait perdu celle de 1939, elle eût été annihilée. Nous avons donc le devoir de regarder les choses avec sérieux et de considérer que le bien public des Français est aujourd'hui, et pour longtemps, le maintien de la paix.

Le pacifisme est le contraire de la paix. Il conduit à encourager toutes les forces du mal. A l'égard de notre pays, dont la situation stratégique invite toujours un adversaire à s'en emparer ou à s'en faire un satellite, le pacifisme mène à des formes diverses mais certaines de servitude et conduit les Français à devenir un jour des mercenaires au service d'intérêts étrangers.

Quand on ne veut pas de la guerre, qu'on mesure la tragédie du pacifisme, il faut dissuader tout adversaire quel qu'il soit. Notre dissuasion est d'abord nucléaire car, de nos jours et en raison de ce que nous sommes, il n'y en a pas d'autre. L'organisation de nos armées et de notre commandement est éclairée en priorité par cette constatation obligatoire. La dissuasion nucléaire ne peut seule assurer notre sécurité et la défense de nos intérêts. Elle doit doi être complétée. L'ensemble forme un tout, qui fut exposé et défini en 1972 par un Livre blanc dont le temps est venu de préparer une nouvelle édition, en même temps qu'il convient de redire aux Français que cette dissuasion, élément de notre paix, doit être régulièrement développée et modernisée.

Le débat sur la défense, en effet, doit se terminer. Et si possible avant les élections, par l'exposé clair d'une doctrine qui sera, au-dessus des partis, la doctrine de la France.

MICHEL DEBRÉ.

O *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, estime que la France ne doit pas modifier sa position sur l'existence de sa force de dissuasion nucléaire. Il déclare notamment : « *Je ne suis pas partisan d'un référendum à ce sujet. Comme le dit M. Georges Marchais, la question est dans le programme commun, donc les Français voteront sur cette question comme sur le reste, et le référendum ne serait qu'une superposition tout à fait superflue.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

ROUGE : un double langage ?

« *(...) Au-delà des polémiques publiques — dont le caractère dramatique est, à dessein, exagéré, — la pratique de la négociation secrète a caractérisé les travaux de réactualisation du programme commun. Ce n'est sans doute pas par hasard. Les mauvaises pilules, sur une partie du texte, sont plus faciles à faire avaler quand on peut justifier de contrepoisons sur une autre partie. Gageons que lorsque sera connu le texte définitif, chacun saura y trouver son apport essentiel. Et les travailleurs, pas plus demain que depuis quatre mois, n'auront leur mot à dire.* »

(PIERRE JULIEN.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : marquer des points.

« *(...) La polémique en cours a pour but de marquer des points, arracher des avantages en vue de l'ultime « sommet ». Les propos de M. Georges Marchais, hier, sur la défense, montrent bien que l'irréparable n'aura pas lieu. Au prix d'inéluctables concessions, il faudra le moment venu accorder les violons. (...)* »

(FRANÇOIS-MICHEL GONNOT.)

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 10 août, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été publié :

● LA RÉPRESSION DE L'ORGANISATION FRAUDULEUSE DE L'INSOLVABILITÉ

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi réprimant les pratiques de débiteurs qui, par divers procédés frauduleux, organisent, de façon fictive, leur propre insolvabilité. De tels agissements, souvent dénoncés, peuvent causer un préjudice considérable au justiciable qui, bien qu'ayant gagné son procès, ne peut recouvrer les sommes qui lui sont dues parce que son débiteur ne possède plus aucun actif saisissable au moment où le jugement devient exécutoire.

Ce projet prévoit que seront sanctionnés par des peines allant de 5 000 à 100 000 francs d'amende et de 6 mois à 3 ans de prison, ceux qui tendent volontairement à soustraire, à dissimuler ou à diminuer l'actif de leur patrimoine dans le but d'échapper à une décision judiciaire les condamnant personnellement, ou en qualité de personnes civilement responsables, au paiement de dommages et intérêts ou d'une pension alimentaire. Dans le cas où de tels agissements sont le fait d'une personne morale, les poursuites seront dirigées contre le dirigeant de droit ou de fait.

Si ce texte n'a pas pour objet de protéger tous les créanciers, car les créanciers contractuels peuvent se prémunir par des sûretés ou des garanties contre la carence éventuelle de leurs cocontractants, il protégera les créanciers qui n'ont pu se prémunir contre l'insolvabilité de leur futur débiteur parce que leur créance n'est pas née d'un contrat mais d'une faute, d'un fait ou d'une situation imprévisibles engageant la responsabilité de son auteur.

Cette réforme, que le garde des sceaux avait demandée à la commission de révision du code pénal d'examiner, en priorité, avant l'achèvement de ses travaux, répond aux exigences de la modernisation du droit pénal français.

● LA RÉGLEMENTATION DES PISCINES ET BAIGNADES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux piscines et baignades aménagées. Jusqu'à présent, la réglementation en la matière ne s'appliquait qu'aux établissements ouverts au public. Le nouveau texte s'appliquera également aux piscines ou baignades privées, mais créées à l'usage de collectivités, et qui peuvent être situées dans les hôtels, les clubs, les ensembles immobiliers ou les campings. Toutefois, celles qui sont réservées à l'usage personnel des familles ne seront pas soumises à la réglementation. Le projet, inspiré par une directive du conseil des Communautés européennes, soumet l'installation et le fonctionnement des piscines et baignades publiques et privées à des conditions d'hygiène et de sécurité, en vue de prévenir les accidents, les risques de contagion et la propagation des épidémies.

● L'ORGANISATION JUDICIAIRE A MAYOTTE

Le conseil des ministres a approuvé une ordonnance, prise en vertu de la loi du 24 décembre 1976 relative à l'organisation de Mayotte, sur l'organisation judiciaire, le droit pénal et la procédure pénale applicables dans cette collectivité. L'ordonnance adapte, notamment, la composition de la cour criminelle à la situation particulière de l'île. Elle prévoit que l'instruction des crimes et délits est assurée par le président du tribunal de première instance. Elle dispose que les infractions commises à *Mayotte jusqu'au 24 décembre 1976*, en relation avec les incidents survenus avant la création de la nouvelle collectivité territoriale, seront amnistiées. Enfin, elle proroge jusqu'au premier jour du deuxième mois suivant la publication de l'ordonnance les délais d'appel ou d'opposition venus à expiration après le 31 décembre 1975 ou ayant commencé à courir depuis cette date.

● *L'ORGANISATION MILITAIRE TERRITORIALE*

Le conseil a approuvé un décret modifiant le décret du 30 juin 1962 fixant l'organisation militaire territoriale.

Ce décret, pris en application du décret du 2 juin 1960, portant harmonisation des circonscriptions administratives, réaménage partiellement l'organisation militaire territoriale à la suite de la réforme de la région d'Ile-de-France et de la région corse. D'une part, il opère la fusion de la douzième division militaire territoriale avec la place de Paris pour confier à une autorité unique la responsabilité de la conduite des activités militaires dans le ressort de la région, et transfère son siège de Versailles à Paris. D'autre part, il transfère le poste de commandement de la cinquante-cinquième division militaire de Bastia à Ajaccio, capitale de la région.

● LES INTÉRÊTS MORATOIRES

Le conseil a approuvé un décret, élaboré à la suite des décisions arrêtées au conseil des ministres du 25 mai en faveur des petites et moyennes entreprises industrielles et refusant les garanties des créanciers de l'État et de ses établissements publics administratifs en matière d'intérêts moratoires.

Ce décret prévoit que le comptable qui constate que des intérêts moratoires dus ne sont pas mandatés rappelle à l'ordonnateur qu'il est tenu de procéder à ce mandatement. Faute d'exécution dans un délai de quinze jours, l'ordonnateur ne pourra plus engager de dépenses sur les chapitres budgétaires en cause.

● L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES ENTREPRISES NATIONALISÉES

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un premier bilan de l'action menée pour le rétablissement de l'équilibre des entreprises nationales

Il a tout d'abord rappelé l'effort engagé depuis le début de l'année (recherche d'économies dans les dépenses de gestion et d'investissements, modération de la progression de la masse salariale, hausses tarifaires du mois de mai, résorption de l'insuffisance de certaines dotations budgétaires) pour enrayer le phénomène de dégradation des conditions de financement des entreprises nationales constaté depuis 1973. Il a indiqué que les effets de cette politique de redressement seraient perceptibles dès 1977. Cette année devrait marquer par rapport à 1976 une progression de près de 25 % de l'autofinancement des entreprises publiques et une stabilisation du recours à l'emprunt nécessité par le financement de dépenses d'investissements en forte progression.

Afin de conforter ces premiers résultats encourageants le gouvernement a arrêté un ensemble de dispositions.

En premier lieu, devront être mieux précisés les objectifs assignés à chaque entreprise nationale. Tel est le sens des récentes décisions prises dans le secteur de l'énergie et de l'aéronautique. Tels sont aussi les objectifs fixés à la commission de réflexion sur l'avenir des transports terrestres.

LA GAUCHE

Ne jouons pas avec la défense

LA CONCERTATION ENTRE LES FORMATIONS DE LA MAJORITÉ

Les dirigeants conviennent d'élaborer et de publier un manifeste commun

La quatrième réunion pré-électorale des dirigeants des principales formations de la majorité, qui a eu lieu mercredi 10 août, de 10 h. 30 à 17 h. 30, à huis clos, au siège du parti républicain (*le Monde* du 11 août), s'est déroulée, comme celle de la semaine précédente, dans une atmosphère que n'ont altérée ni les déclarations de M. Jacques Chirac à propos du projet de réforme du régime des suppléants ni les « petites phrases » de M. Yves Guéna à *l'Express*.

Plusieurs délégués des autres formations ont fait allusion, certes, aux propos du délégué politique du R.P.R. confirmant l'existence de dissensions profondes entre les gaullistes et les giscardiens, mais M. Yves Guéna ayant affirmé qu'il s'agissait d'un simple malentendu, ses interlocuteurs ont bien voulu le croire. Aucune remarque liminaire n'étant formulée, la réunion a débuté, comme le prévoyait l'ordre du jour, par un premier échange de vues sur les « valeurs » et les « orientations » communes que la majorité se propose de défendre devant les électeurs, conformément à l'accord de base conclu le mardi 19 juillet.

Après un tour de table, il est apparu que les quatre formations représentées — le Centre national des indépendants et paysans, le Centre des démocrates-sociaux, le parti républicain et le R.P.R. — sont désormais d'accord pour repousser toute idée de programme commun de la majorité, chacune d'elles ayant déjà ou préparant son propre programme électoral. En revanche, les douze délégués ont confirmé leur volonté d'aller au-delà d'un simple pacte de circonstance et de prouver leur entente en élaborant, puis en publiant, au plus tard courant octobre, un document commun qui présentera aux électeurs les idéaux et les grandes orientations politiques de la majorité.

Ce document prendra la forme d'un manifeste, mais sa nature et son contenu n'ont pas été précisés. Son appellation même n'a pas été déterminée, la chose se révélant difficile, compte tenu des réactions épidermiques des uns ou des autres, pour des raisons « historiques » (*le Monde* du 21 juillet), à des termes tels que « programme », « préambule », « objectif », etc.

M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, dont c'était le tour, ce mercredi, en tant qu'hôte, de parler au nom des quatre formations, a indiqué que ce manifeste ne sera ni « *une dissertation philosophique* », ni « *un programme* », ni « *un préambule* », ni « *un catalogue de mesures qui lierait le gouvernement après 1978* », ni « *un contrat de législature* », ni « *un recueil de promesses électorales* », ni « *une arme de guerre contre le programme commun de la gauche* ».

Que sera donc ce texte collectif ? « *Un recueil d'objectifs d'action pour l'avenir* », a répondu M. Jacques Douffiagues, qui a ajouté : « *Notre souci est de présenter aussi rapidement que possible un document qui ne soit pas vague, afin de préciser aux Français quelle est notre vision commune des choses en faisant un effort de rédaction pour que ce texte ait un bon impact sur les électeurs.* »

Les principaux thèmes développés seront la défense des libertés individuelles, le développement de la responsabilité des citoyens, la recherche d'une meilleure justice, etc.

Pour l'heure, toutefois, ce manifeste n'est qu'à l'état d'ébauche, et, afin de le concrétiser davantage, les délégations présenteront des propositions rédactionnelles lors de leur sixième réunion, qui aura lieu le mercredi 24 août au siège du C.N.I.P. Elles s'efforceront alors, selon une expression de M. François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint du C.N.I.P., de trouver leur « *plus grand dénominateur-réunisseur commun* ».

M. Raymond Barre ne sera pas directement associé à cette tâche. « *Le premier ministre ne participera pas, en tant que tel, à l'élaboration de ce document, mais, comme convenu, il sera régulièrement informé de nos travaux et il aura évidemment à jouer le rôle de coordination qui est le sien* », a indiqué le délégué général du parti républicain.

Treize départements « réservés »

Après avoir déjeuné ensemble sur les lieux mêmes de leurs travaux — M. Jacques Douffiagues étant convié à l'Elysée en même temps que les membres du gouvernement adhérant au parti républicain et M. J.-M. Vanlerenberghe remplaçant M. André Diligent dans la délégation du C.D.S. — les dirigeants de la majorité ont repris, par ordre alphabétique, l'examen des départements à partir du Gers où ils en étaient restés et ils l'ont poursuivi, circonscription par circonscription, jusqu'à celui du Lot-et-Garonne inclus. Comme les fois précédentes la discussion s'est terminée par plusieurs accords portant, tantôt sur le choix de candidats uniques de la majorité, tantôt sur le principe de « primaires organisées », les cas des circonscriptions les plus difficiles étant renvoyés à un examen ultérieur.

A ce jour, les quatre délégations ont ainsi examiné quarante-sept départements, soit près de deux cent dix circonscriptions, treize départements étant totalement ou partiellement « réservés », dont celui, par exemple, des Bouches-du-Rhône. Chaque formation s'accommode, pour l'instant, du principe des candidatures multiples dans les départements « complexes » de sorte que le nombre des « primaires » l'emporte sur celui des candidatures uniques, sans qu'on puisse pour autant en tirer dès à présent des conclusions définitives.

Aucune investiture ne sera d'ailleurs officiellement accordée avant la fin des négociations.

Au terme de cette réunion, M. Jacques Douffiagues s'est plu à souligner que la discussion n'avait engendré « *aucune chamaillerie* ». « *Ce fut une bonne réunion dans une atmosphère délibérément détendue qui nous a permis de poursuivre sans heurt et sans à-coup le travail positif accompli depuis le 19 juillet.* »

Au cours de leur cinquième réunion, le mercredi après-midi 17 août, au siège du C.D.S., les représentants de la majorité se pencheront de nouveau sur la carte électorale.

ALAIN ROLLAT.

L'Élysée jugerait le projet positif mais insuffisant

(Suite de la première page.)

Compte tenu des remarques qui lui ont été faites mercredi, le délégué politique du R.P.R. proposera à ses partenaires, mercredi 17 août, un texte qui fera l'objet d'une discussion approfondie lors de la séance du 24. Ce document se limitera, selon M. Guéna, à rappeler l'enjeu de la bataille électorale, le bilan des actions de la V[e] République, les valeurs fondamentales sur lesquelles la majorité fonde son action, enfin les nouveautés que celle-ci compte introduire dans le pays si elle l'emporte. Il ne s'agit évidemment pas du programme de législature, que personne, au demeurent semble-t-il, n'a repris à son compte. Ce manifeste est fort proche de ce que souhaitait le R.P.R. La négociation proprement électorale aboutit pour l'instant à un partage à peu près égal entre les circonscriptions où prévaudront les candidatures uniques et celles qui donneront lieu à élections primaires. Les partenaires du R.P.R. n'ont pu obtenir que tous les membres du gouvernement soient assurés d'être les candidats uniques de la majorité. Tout au plus la plupart des ministres qui se représenteront dans leurs fiefs électoraux pourraient être assurés du soutien de tous les partis de la majorité.

Ces résultats représentent un succès pour M. Chirac, dont les délégués ont nettement marqué l'avantage.

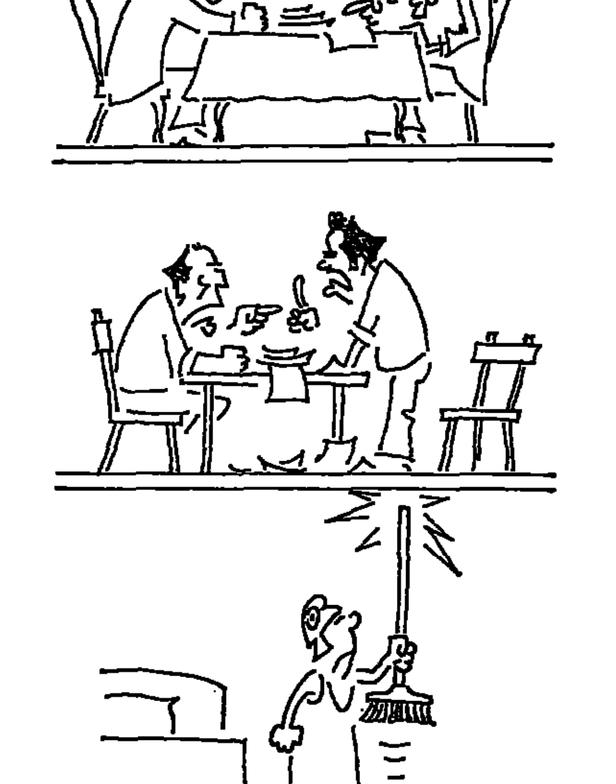
Dans les milieux proches du chef de l'Etat, on estime que ce manifeste est un élément positif mais insuffisant. Un programme d'action gouvernementale pour la prochaine législature devrait être propose, qui permettrait notamment au premier ministre de prendre la direction des opérations électorales.

ALAIN GUICHARD.

M. MICHEL D'ORNANO : la réforme du statut des suppléants doit être terminée avant les élections.

Interrogé, mercredi soir 10 juillet, au micro de France-Inter, sur le projet de réforme du statut des suppléants, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a répondu en ces termes aux propos tenus la veille par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 11 août) :

« *La situation présente nuit au bon fonctionnement du gouvernement. Si cette réforme n'est pas entamée avant les élections sénatoriales il ne pourra pas y avoir de sénateurs au gouvernement. Une réforme de cette nature ne doit pas s'appliquer aux gens en place mais aux gens à venir. Par conséquent on ne peut pas attendre les élections. Sur le fond, comme sur l'opportunité, il est donc nécessaire que cette réforme qui avait été présentée au Parlement par le gouvernement dont M. Jacques Chirac était alors le premier ministre et qui a été votée par les deux Assemblées, soit terminée rapidement, sans attendre les élections.* »



(Dessin de KONK.)

M. Guéna : l'entente au sein de la majorité est faite

Interrogé mercredi 10 août, au cours du journal d'Europe 1, sur la réunion de la majorité qui s'était tenue pendant la journée, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a notamment déclaré : « *Nous sommes dans les eaux calmes ; il n'y a eu aucun heurt. Il s'est dégagé des circonscriptions dans lesquelles il y aura un candidat unique de la majorité, d'autres criconscriptions dans lesquelles il y aura des primaires. La proportion est d'environ moitié-moitié pour chacune de ces catégories. C'est vraisemblablement ainsi que se présenteront les choses en mars 1978. La question d'un éventuel programme de la majorité a été tranchée dès le 19 juillet dernier : il est nécessaire que les valeurs et les orientations communes soient rappelées. Il faut en effet rappeler ce qui nous lie au-delà des objectifs et des programmes de chaque formation. Nous aurons donc un manifeste dans lequel nous indiquerons l'enjeu de la consultation de mars 1978, le bilan de ce qui a été fait pendant la législature qui s'achève et de tout ce qui a été accompli avant, les valeurs fondamentales que nous défendons, et ce que nous envisageons d'apporter de nouveau aux Français.* »

A la question de savoir si le refus opposé par M. Jacques Chirac à la réforme du statut des suppléants n'était pas un « *nouveau coup contre le président* », M. Yves Guéna a répondu : « *Le président de la République a souhaité connaître le sentiment des formations de la majorité sur ce problème des suppléants. M. Jacques Chirac a simplement donné le point de vue du R.P.R., qui est de faire des réserves quant à l'opportunité de faire aujourd'hui une telle réforme alors que des problèmes plus sérieux se posent au pays.* » M. Guéna a alors admis implicitement que l'opposition du R.P.R. suffirait à bloquer un tel projet.

Le délégué politique du R.P.R. a également été interrogé sur les déclarations que lui attribue l'hebdomadaire *l'Express*. Il a précisé : « *Je n'ai fait aucune déclaration à* l'Express. *J'ai reçu une journaliste, qui a écrit un article dont elle porte l'entière responsabilité. Je ne conteste pas l'état d'esprit des propos qu'elle me prête ; à cet égard, il n'y a peut-être pas contre-sens, mais il y a des faux sens. Si l'on veut simplement me faire dire que le R.P.R. est gaulliste et, en cela, un peu différent du président de la République, alors personne ne peut le contester. Mais nous considérons, par exemple, que le président ne s'est pas séparé des grandes options gaullistes en matière de défense nationale. Je pense que l'entente au sein de la majorité n'est pas aujourd'hui en train de se faire : elle est déjà faite.* »

Enfin, évoquant les divergences qui existent au sein de l'union de la gauche, M. Guéna a affirmé : « *Ce qui me paraît significatif, ce sont moins les divergences que la manière dont elles sont apparues. C'est le P.C. qui mène le jeu, et le P.S. s'incline toujours.* »

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

En second lieu, il sera demandé à chaque entreprise nationale de réexaminer son plan d'entreprise à moyen terme afin de mettre en évidence les actions qu'elle mènera pour améliorer sa compétitivité. Ces plans donneront lieu, dans certains cas, à l'établissement de contrats de programme ; ce sera le cas notamment pour Charbonnages de France, Air France et Air Inter.

Enfin, il a été décidé de créer un comité ministériel d'orientation des entreprises publiques. Placé sous la présidence du premier ministre, ce comité, dont le secrétariat sera assuré par celui du Fonds de développement économique et social, aura pour mission de fixer les orientations à moyen terme des entreprises publiques. Il sera informé des plans d'entreprises, il approuvera les contrats de programme et appréciera les résultats de leur exécution. Il veillera à la cohérence des actions menées par chaque entreprise avec les politiques sectorielles définies par le gouvernement. Il s'assurera de la compatibilité des implications financières de ces actions avec le maintien des grands équilibres économiques.

● LE FONCTIONNEMENT DES GREFFES

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a fait le bilan des efforts déjà engagés ou prévus pour améliorer l'administration des tribunaux, assuré par les secrétariats-greffes.

Collaborateurs des magistrats, les greffiers ont une fonction essentielle d'intermédiaire entre les juges et les justiciables. Mais les moyens des greffes sont actuellement trop faibles au regard, notamment, de l'augmentation du nombre des procédures civiles et pénales, qui a été multiplié par 2,5 en dix ans. Là se trouve l'une des causes essentielles des lenteurs de la justice.

Dès le début de juillet et dans le cadre de l'action du gouvernement en faveur de l'emploi, mille cent recrutements supplémentaires ont été opérés dans les greffes : ces emplois sont aujourd'hui pourvus dans leur quasi-totalité. C'est pourquoi l'ensemble des services relevant du ministère de la justice sera renforcé, au titre du budget pour 1978, par la création de deux mille soixante-dix emplois de fonctionnaires supplémentaires, parmi lesquels mille deux cents affectés au fonctionnement des greffes. Simultanément, le garde des sceaux a fixé les priorités à respecter pour combler les retards et accélérer l'exécution des tâches administratives, qui seront systématiquement simplifiées et allégées.

● LA POLITIQUE DES MUSÉES

Le ministre de la culture et de l'environnement a présenté une communication sur la politique des musées. Il a d'abord dressé le bilan de l'action menée au cours des dernières années, qui a abouti au doublement en quinze ans du nombre des visiteurs, à l'ouverture de nouveaux musées tant à Paris (Musée des arts et traditions populaires, nouvelles salles du musée Guimet et Centre national Georges-Pompidou) qu'en province (musée Chagall à Nice, Paul-Valéry à Sète, Beaux-Arts à Caen), à l'accueil de nouveaux publics (gratuité pour les jeunes, demi-tarif pour les personnes âgées, développement des visites scolaires) et à l'élargissement du domaine d'intervention des musées (arts et traditions populaires, archéologie, écomusées...).

Le ministre de la culture et de l'environnement a ensuite présenté au gouvernement un plan d'actions pour que les musées puissent non seulement jouer leur rôle traditionnel de conservation, de présentation et de recherche, mais également assurer une fonction nouvelle d'initiation artistique et d'animation culturelle.

Grâce à l'accroissement du nombre des emplois (11,6 %), et des crédits d'équipement qui ont plus que doublé (132 %), prévus par le budget 1978, la totalité des salles du Louvre et de Versailles seront ouvertes au public, cette ouverture sera prolongée jusqu'à 20 heures pour certaines salles du Louvre et des opérations pilotes en matière d'animation culturelle et d'action éducative pourront être lancées.

Une loi pluriannuelle consacrée aux musées nationaux sera déposée au Parlement pour la prochaine session. Elle permettra, d'une part, de développer les musées existants, d'y améliorer l'accueil du public et l'action éducative, de réaliser des opérations importantes comme la rénovation du Louvre, le musée Picasso, le palais de Tokyo, la poursuite des travaux de Versailles, Fontainebleau ou Compiègne et, d'autre part, de créer dans la gare d'Orsay le Musée du dix-neuvième siècle. Le transfert de propriété de la S.N.C.F. à l'Etat devra être réalisé prochainement et une émission chargée d'établir le programme de cette opération sera mise en place.

Le président de la République a souligné la nécessité d'un effort de grande ampleur en faveur de la culture : « Le développement de la culture figure au premier rang de nos ambitions nationales. » Il a demandé, notamment, la mise en œuvre de trois mesures : l'adoption par le gouvernement d'un programme pluriannuel de rénovation et d'équipement des musées ; la mise au point du projet de création du Musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay ; et l'étude de la construction d'une grande salle moderne destinée à la musique en région parisienne.

● L'AMÉNAGEMENT DES PRÊTS AUX RAPATRIÉS

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre a présenté une communication sur l'aménagement des prêts consentis aux rapatriés d'outre-mer.

Les prêts de réinstallation dont bénéficient les rapatriés pourront faire l'objet d'une remise partielle ou totale du capital et des intérêts restant dus, ainsi que d'une prolongation de leur durée dans la limite de trente années ; les prêts complémentaires pourront bénéficier d'une prolongation dans la même limite et d'une réduction de moitié des taux d'intérêts. Six commissions régionales d'aménagement siégeront à Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Présidées par des magistrats de l'ordre judiciaire, elles seront composées paritairement de représentants des administrations et des associations de rapatriés.

Le secrétaire d'Etat a souligné que ces commissions pourront statuer en équité, rapidement et sans formalisme, sur les dossiers qui leur seront soumis. Cette mesure, qui interviendra prochainement par décret, constitue le premier élément du nouvel ensemble de dispositions annoncées par le gouvernement en faveur des rapatriés.

● MESURES INDIVIDUELLES

Sur proposition du ministre de la défense, le conseil des ministres a adopté la promotion du général de division Jean Fuhr aux rang et appellation de général de corps d'armée.

En outre, le conseil a adopté diverses mesures relatives à la promotion, à l'affectation et à la situation administrative d'officiers supérieurs et d'officiers généraux des armes et des services.

Sur proposition du ministre de la coopération, M. Michel Van Greveninghe, conseiller des affaires étrangères, est nommé directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉDUCATION

FAUTE DE POUVOIR S'INSCRIRE DANS LA CAPITALE

Des bacheliers parisiens sont refoulés vers des universités provinciales

Les difficultés rencontrées par les bacheliers de la région parisienne pour s'inscrire en première année d'études universitaires ne sont pas toutes résolues.

Deux « nouveautés » qui ont présidé, cette année, aux inscriptions en première année de premier cycle dans les trois académies de l'Ile-de-France (Paris, Créteil et Versailles) expliquent ces difficultés. La « *désectorisation* » a été décidée, de sorte que les bacheliers n'étaient plus tenus, sauf pour la pharmacie, de s'inscrire non pas dans l'université de leur choix mais en fonction de leur lieu de résidence ; un arrêté du secrétariat d'Etat a autorisé les établissements à clore les inscriptions lorsque le nombre d'étudiants de l'an dernier était atteint.

Sans pouvoir établir l'incidence de chacune de ces deux mesures, il a fallu se rendre à l'évidence : une course de vitesse s'est engagée entre les bacheliers pour atteindre, dans le peloton de tête, les registres d'inscription (*le Monde* daté 17-18 juillet). Dès le 7 juillet à Paris-Dauphine, avant la fin juillet dans d'autres universités, le plein était fait. Dans certaines disciplines, pendant quelques jours, les « candidats-étudiants » retardés (par l'oral du baccalauréat, manque d'information, maladie, absence professionnelle pour les salariés...) ont trouvé asile dans une autre université de Paris *intra-muros* ou de la périphérie. Ce n'est plus le cas aujourd'hui pour la préparation du DEUG « sciences de la nature et de la vie » (S.N.V.) ni pour les « sciences de la structure et de la matière » (S.S.M.), alors que la date réglementaire de clôture des registres est fixée au 26 septembre. A Paris-VI-Jussieu, les inscriptions pour le S.S.M. ne sont pas closes, mais le personnel est en vacances...

Pour le S.N.V., les bacheliers « *refoulés* » sont invités par le rectorat de Paris à tenter des démarches auprès des universités dites « *de la grande couronne* » : Amiens (ouverture des guichets du 12 au 23 septembre), Orléans et Tours (ouverture le 1er septembre), Reims, Rouen, voire Lille.

La déclaration du recteur Mallet, affirmant que tout candidat de l'Ile-de-France devra pouvoir être accueilli par une université de cette région (*le Monde* du 22 juillet) est donc, pour une discipline au moins, et en l'état actuel des choses, prise en défaut. Au secrétariat d'Etat, on considère cependant que le flottement constaté est passager. Depuis l'an dernier, le flux d'entrée des étudiants de la région parisienne est inversé : il a diminué de 1,8 % en 1976 par rapport à l'année précédente. On se rassure en espérant que cette diminution se confirmera cette année. Tout devrait s'ajuster, pense-t-on, au cours des prochaines semaines.

—Est-ce bien sûr ? Si le nombre des bacheliers parisiens ne varie guère d'une année à l'autre, la difficulté à trouver un emploi peut inciter nombre d'entre eux à frapper à la porte de l'université. En ce mois d'août, la quasi-totalité des guichets universitaires sont fermés, à cause des vacances, sauf à Paris XII-Créteil. Ce silence saisonnier jette un voile provisoire sur une situation qu'il faudra bien examiner sérieusement dans les jours qui viennent, sans préjuger du problème de fond, qui reste encore à poser : celui de la sélection.

L'UNEF ex-Renouveau a décidé, pour sa part, de lancer une campagne d'action. L'UNEF formule quatre propositions : ouverture publique des dossiers rectoraux donnant le taux de remplissage de chaque université et le nombre de bacheliers exclus ; réouverture des inscriptions du 29 août au 31 septembre ; arrêt des discriminations envers les étudiants étrangers, et enfin rencontre quadri partite (secrétariat d'Etat, présidents d'université, syndicats d'enseignants, UNEF) avant la fin du mois d'août pour régler les problèmes.

L'UNEF, qui diffuse des tracts et des affiches, appelle à la création d'un « *comité de parents des exclus* » ; elle prend des contacts avec les syndicats (SNE-Sup, C.G.T., C.F.D.T.) en vue d'une action commune à la rentrée.

CHARLES VIAL.

OUVERT... FERMÉ

Voici, pour chaque discipline, la situation des inscriptions en première année dans les universités des académies de Paris, Créteil et Versailles (ces informations recueillies auprès des établissements intéressés sont susceptibles de changements) :

- MEDECINE : *closes* depuis le 29 juillet.
- PHARMACIE : *closes* à Paris-V (centre Luxembourg) et à Paris-XI (centre de Châtenay-Malabry). Cependant Paris-XI examinera les cas qui lui seraient soumis.
- DROIT : *closes* à Paris-I, Paris-II, Paris-X-Nanterre et Paris-XI-Sceaux. *Possibles* à Paris-V (Malakoff), Paris-XII-Créteil (licence et capacité, Paris-XIII-Villetaneuse.
- SCIENCES ECONOMIQUES : *closes* à Paris-I, Paris-II, Paris-IX-Douphine, Paris-XII, Paris-XIII. *Possibles* à Paris-X.
- LETTRES : *closes* à Paris-IV. *Possibles* à Paris-III, Paris-VII-Jussieu (modernes, si le dossier a déjà été retiré), Paris-VIII-Vincennes, Paris-X, Paris-XII (modernes), Paris-XIII.
- LANGUES ET CIVILISATIONS ETRANGERES : *closes* à Paris-IV (anglais, allemand, espagnol). *Possibles* à Paris-III, Paris-IV (portugais, italien, russe, polonais, serbo-croate), Paris-VII (anglais, chinois, japonais, vietnamien, coréen, si le dossier a déjà été retiré), Paris-VIII (anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, chinois, hébreu, arabe, langues slaves), Paris-X (anglais, allemand, russe, espagnol, portugais), Paris-XII (anglais, allemand, italien).
- LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES : *closes* à Paris-IV. *Possibles* à Paris-III, Paris-VII (si le dossier a déjà été retiré ; mêmes langues que dans les « langues et civilisations étrangères »), Paris-VIII (mêmes langues que dans les « langues et civilisations étrangères », sauf langues slaves, mais russe en plus), Paris-X (mêmes langues que dans les « langues et civilisations étrangères »), Paris-XII (anglais, allemand).
- HISTOIRE : *closes* à Paris-I (possibilité de demander une dérogation de date), Paris-IV, Paris-VII. *Possibles* à Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII.
- HISTOIRE DE L'ART : *closes* à Paris-I (demander une dérogation), Paris-IV. *Possibles* à Paris-X.
- ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE : *possibles* à Paris-VIII.
- GEOGRAPHIE : *closes* à Paris-I (demander une dérogation). *Possibles* à Paris-IV, Paris-VII (si le dossier a été retiré), Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII.
- PHILOSOPHIE : *closes* à Paris-I (demander une dérogation), Paris-IV. *Possibles* à Paris-X, Paris-XII.
- SOCIOLOGIE : *closes* à Paris-V. *Possibles* à Paris-VIII, Paris-X.
- PSYCHOLOGIE : *closes* à Paris-V, Paris-VII. *Possibles* à Paris-VIII, Paris-X.
- ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE : *closes* à Paris-I, Paris-XIII. *Possibles* à Paris-VIII, Paris-X, Paris-XII.
- MATHEMATIQUES APPLIQUEES AUX SCIENCES SOCIALES : *closes* à Paris-I, Paris-V, Paris-XIII. *Possibles* à Paris-VII, Paris-X.
- SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE : *closes* à Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Paris-XII. *Aucune possibilité* dans la région parisienne (sauf pour les bacheliers inscrits en classe préparatoire, que Paris-VII accepte encore).
- SCIENCES DE LA STRUCTURE ET DE LA MATIERE : *closes* à Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

Où s'adresser ?

Les bacheliers qui souhaitent des précisions peuvent s'adresser, pendant le mois d'août, au Centre d'information du rectorat de Paris, 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 75015 Paris, métro Luxembourg.

LA CLÉ DES CHAMPS

Il est habituel de gloser sur le fossé qui sépare universités et entreprises. Pourtant, un point au moins leur est commun. Au mois d'août, la paralysie s'empare des unes comme des autres et les terrasse également. A Paris, sauf à Paris-XII-Créteil, qui reste ouverte tout le mois, impossible de joindre un responsable universitaire. Présidents, secrétaires généraux, recteurs... ont pris simultanément la clé des champs.

Il est vrai que, pour eux comme pour leurs collègues de l'industrie, les jours à venir ne seront pas de tout repos. Il est vrai aussi qu'ils n'ont pas totalement abandonné les universités à leur destin : ainsi le rectorat de Paris a-t-il recruté un étudiant de première année de médecine pour renseigner les bacheliers à la recherche d'une inscription dans une université : au fond d'une cour lépreuse, 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée, dans le décor expressionniste de l'ancienne Maison des examens, le garçon solitaire se met en quatre pour répondre, avec le moins d'imprécision possible, aux « va-t-en-fac » obstinés, venus quêter ici le salut ou l'espoir.

C. V.

COURS SAUVAGE A L'ARC DE TRIOMPHE

Un professeur et une quarantaine d'élèves ont organisé, mercredi 10 août, un « cours sauvage » au sommet de l'Arc de triomphe, à Paris, pour protester contre la clôture des inscriptions dans les universités parisiennes. Les manifestants ont distribué des tracts aux touristes et ils ont tenté de dérouler une banderole d'une trentaine de mètres sur laquelle ils avaient inscrit : « Nous voulons étudier, ouvrez nos universités ! ». La police est rapidement intervenue et a interpellé plusieurs personnes.

Le Syndicat des journalistes français (S. J. F.- C. F. D. T.) s'élève dans un communiqué contre « le comportement scandaleux de la police parisienne à l'encontre des journalistes présents ». Ces derniers ont, en effet, été repoussés brutalement et mis dans l'impossibilité de faire leur travail. Un journaliste de « l'Humanité » a même été retenu pendant une demi-heure dans un car de police pour vérification d'identité. L'Association de journalistes universitaires (A.J.U.) proteste contre cette interpellation arbitraire.

Admissions aux grandes écoles

● ECOLE POLYTECHNIQUE (par ordre de mérite) :

OPTION M' :

Mlles et MM. Larrouturou, Dallbard, Deblerre, Chéno, Pochet, Sikorav, Schwartz, Viterbo, Friggit, Bruno Noël, Marc Delaye, Poyet, Rigal, Nicol, Liautaud, Gilles Evrard, Poilvé, Pansu, Luc Rousseau, Filippi, Guedin, Jean-Noël Lebrun, Benabou, François Boulanger, Groz, Chadœuf, Delande, Chilès, Bossus, Wallard, Coté, Selzilles de Mazancourt, Laurent Paris, Toulouse, Frérot, Lamberton, Mesland, Logeais, Martorell, Becker, Struyven, Antoine Leclerc, Hervé Philippe, Viaris de Lesegno, Commere, Schwob, Le Stradic, Patrick Dufour, Hasson, Jachiet, Piet, Delaitre, Blondel, Le Corfec, Nguyen Tan Hon, Plous, Bonelle, Reboulot, Moser, Esnult, Gerodolle, Raths, Passet, Comets, Jean-Marc Bonnet, Raoul-Duval, Cuisinier, Zaleski, Depoutot, Mengin-Lecreux, Zartarian, Jacques Bertrand, Dunaud, Bénassy, Pelsy, Boulier, Grace, Menart, Thiriez, René Moine, Plaiot, Pliskin, Jean-Hervé Cohen, Barberis, Gaudemer, Flourens, Mauté, Gilloux, Héron, Dabome, Maschi, Langumier, Philippe Olivier, Tapie, Hervé Bernard, Mosconi, Verzat, Ploux, Martrenchar, Robin, Dornstetter, Aristaghes, Fleuret, Zône, Cabouat, Bruézières, Lhospital, Deysine, Charnix, Le Glas, Albizzati, Imbert, Paradis, Yann Duchesne, Burgey, Thual, Coulhon, Ollivry, Lipatz, François Marie, Corfdir, Azaïs, Feibel, Saier, Hakim, Pascal Grosjean, Pindat, Clochard, Charvet, Olivier Martin, Bouthors, Prats, Kosuth, Zweigenbaum, Journeau, Barbier, Richard Seguin, Haller, Bourreiller, Imauven.

Mlles et MM. Koebel, Chavasse-Frétaz, Elisabeth Coste, Vaysse, Cancelloni, Mouly, Mémery, Greff, Mahiou, Loiret, Mariton, Sylvain Denis, Burcklen, Lippéra, Le Daëron, Di-Méglio, Van Hertsen, Kiény, Vila, Philippe Seguin, Daniel Bouche, Roland Thomas, Le Corre, Girou, Gorge, Didier Lecomte, Le Calvez, Rousselet, Lemoisson, Lecointe, Pascal Imbert, Griseri, Benlada, Yves Grosjean, Cerles, Jacquot, Miquet, Cerutti, Komly, Le Loc'h, Chéno, Demarez, Zarrouati, Edith Vidal, Massiet du Biest, Mouchel, Lanusse, Gargula, Falise, Bouchiat, Loison, Zermizoglou, Berlizot, Hindry, Gouzerh, Crinon, Pratx, Luc Blanchet, Andribet, Dubot, François Blanc, Welterlin, Bouttes, Martine Duchesne.

Mlles et MM. Toromanoff, Patrick Bernard, Patrick Durand, Fabrice Lecomte, Lamoise, Sartorius, Courbariaux, Beaurez, Bourdeau, Fauvarque, Geldwerth, Pendarias, Noutary, Auda, Dominique Deschamps, Otal, Cailliaud, Chavanne, Bernatets, Vaudeville, Pasquier, Fabri, Passerieux, Marsouin, Bacri, Guerlin, Forest, Quinot, Brandys, Balsollier, Duthen, Jacques Séguy, Chopinet, Gast, Franceschi, Pauchon, Joël François, Maudry, Billard, Metzger, Alviset, Aoulzerate, Sénési, Chancerel, Sallier, Nadal, Debu, Zoccarato, Graindorge, Chenin, Stéphane Olivier, Bony, Solard, Eric Breton, Mirat, Debroeck, Philonenko, Touati-Sandler, Précon, Jacquotte, Grandclément, Ravel, Papier, Aguinier, Mansoux, Jacques Bonnet.

OPTION P' :

Mlles et MM. Delpeuch, Wodey, Granados, Pautet, Meiler, Serre, Pascal Guillaume, Radvanyi, Denelle, Mosser, Lesueur, Detriché, de Dreuille Senecterre, Tibi, Lecamp, Périé, Izerable, Mouychard, Bazin, Grezard, Houzard, Correc, Pardessus, Pierre Vidal, Lucquin, Micheau, Lobit, Bertrand Rémy, Pajot, Geller.

JUSTICE

UN RAPPORT SUR LES PRISONS EN 1975

La condition pénitentiaire

La liberté ? Un mot qui ne recouvrait plus qu'un rêve ou une attente pour les 29 482 personnes — 28 759 hommes et 723 femmes, dont 18 463 condamnés et 11 019 prévenus — qui composaient la population pénale au 1er janvier 1976 (1). Un rêve pour ceux qui entament des peines de longue durée. Une attente limitée pour les 11 403 condamnés dont la durée de détention n'excédera pas trois ans (2).

Enfin, une attente faite de calculs, de demandes, de spéculations pour ceux qui, condamnés à de longues peines — il y avait, au 1er janvier 1976, 201 condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité et 2 969 condamnés de cinq à vingt ans de réclusion criminelle — doivent tenir les comptes des possibilités de réduction de peines, disposition dont la progression apparaît comme excessive au ministère de la justice. Elle est, en effet, constante depuis 1973, et, en 1975, 95,70 % des cas examinés ont reçu un avis favorable.

D'après les autorités, le détenu ne doit pas avoir le sentiment que la réduction de peine est pour lui un véritable droit s'il n'a pas provoqué d'incidents notables. Ce n'est pas, pour autant, une « récompense », « *notion qui,* ajoute avec subtilité l'auteur du texte, *ne correspondait plus à la conception moderne d'un traitement applicable à des adultes et qui a été remplacée par celle de « mesure visant à encourager les efforts des détenus, en vue de leur réadaptation sociale* ».

En outre, depuis le mois de janvier 1976, est entrée en vigueur une loi, du 11 juillet 1975, introduisant dans le code de procédure pénale deux articles (721-1 et 729-1), qui créent deux nouvelles catégories de réduction de peine. La première, « *la réduction de peine exceptionnelle pour réussite à un examen (...) ne devra être accordée qu'à ceux des condamnés pour lesquels la réussite à l'examen considéré a nécessité un effort de perfectionnement, et sa durée devra être proportionnée, dans chaque cas, à l'effort réellement fourni* ». La deuxième, « *la réduction de peine supplémentaire, pourra être accordée sur la partie de la détention qui excède trois années effectives* « *aux condamnés présentant des gages exceptionnels de réadaptation sociale* ».

La libération conditionnelle

Pendant le temps où le détenu cherche à se rendre conforme à toutes ces exigences, son premier regard sur la liberté, la première reprise de ses relations avec le monde extérieur, sont les permisions de sortir. Depuis le décret du 12 septembre 1972, ces permissions peuvent être accordées « *en vue du maintien des liens familiaux et de la préparation de la réinsertion sociale* ». Au cours de sa permission, « *le condamné peut se rendre en tout lieu situé sur le territoire national, et un délai de route calculé en fonction de la durée réelle du trajet peut lui être accordé* ». Mais il doit supporter les frais occasionnés par son séjour hors de l'établissement pénitentiaire, notamment le coût de son voyage. A défaut d'argent, il ne peut sortir, à moins qu'il ne justifie de possibilités d'hébergement et de transport.

En 1975, 15 322 condamnés ont bénéficié de permissions et le nombre total des sorties s'est élevé à 32 545 (3). Ces chiffres sont en forte augmentation par rapport à 1974, où 21 842 sorties avaient été attribuées à 10 206 condamnés. Cette mesure comporte toujours une part de risques imprévisible, « *car elle implique une certaine confiance dans l'aptitude du détenu à la réinsertion sociale et sa réussite dépend d'un comportement individuel* ». Cependant, le pourcentage d'échecs, qui était de 1,20 % en 1974, n'est passé qu'à 2,46 % en 1975, en dépit de ce que laissaient supposer les polémiques qui commençaient de se développer à ce sujet.

« *Ces sorties,* affirme le rapport, *peuvent constituer une étape préalable au régime de semi-liberté et à la libération conditionnelle, car elles permettent de vérifier le degré d'autonomie et de volonté du condamné.* »

En 1975, 3 060 détenus ont bénéficié d'une mesure de semi-liberté, alors que le chiffre était de 3 336 en 1974. Cette diminution est due en partie aux difficultés apparues dès 1974 sur le marché de l'emploi et qui ont eu leur répercussion en 1975.

A cela s'ajoute la réserve traditionnelle de certains employeurs à embaucher des détenus, le manque de qualification professionnelle de ceux-ci, très souvent, et l'incompatibilité des horaires pratiqués dans certaines entreprises avec ceux prévus dans les établissements pénitentiaires. Il convient de signaler que le nombre d'incidents survenus dans l'application de ce régime est en diminution. En 1974, le nombre total des suspensions et révocations atteignait 20,4 % du total des admissions prononcées au cours de l'année. En 1975, il ne s'élève qu'à 14,4 %.

Enfin, la libération conditionnelle est le dernier couloir du labyrinthe, la mesure permettant que la liberté devienne une réalité dans la vie du condamné, avant la fin de la peine qu'il effectue. La décision d'admission à ce régime rlèeve soit du garde des Sceaux, soit du juge de l'application des peines. Le nombre de condamnés admis à la libération conditionnelle par ordonnance du juge de l'application des peines reste à peu près constant, passant de 3 348, en 1974, à 3 383, en 1975.

Mais les arrêtés d'admission émanant du garde des Sceaux sont en diminution constante. Ils ont été ramenés de 86 % des propositions examinées en 1973 à 72 % en 1974, puis à 65 % en 1975. « *Cette pratique plus restrictive, observée depuis un an, s'explique,* selon la direction de l'administration pénitentiaire, *notamment par la difficulté de trouver des certificats de travail ou de prise en charge adaptés aux besoins des intéressés. Il n'est pas exclu également que les commissions de l'application des peines adoptent une pratique plus libérale que dans le passé, et proposent au bénéfice de cette mesure des détenus qui auraient fait auparavant l'objet d'une décision d'ajournement ou de rejet, ce qui pourrait expliquer la sévérité relative dont font preuve les autorités chargées, au niveau national, d'émettre un avis et de prendre une décision* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Ministère de la justice, direction de l'administration pénitentiaire, rapport général sur l'exercice 1975.

(2) Au 1er juillet de cette année, le nombre des détenus était de 33 657 (dont 972 femmse). Par rapport à l'effectif total, 13 629 hommes et 569 femmes n'avaient pas encore été jugés.

(3) Au cours de l'année 1976, 15 901 permissions de sortir ont été accordées, pour lesquelles on a recensé 3,07 % d'échecs.

Mutisme total des huit hommes arrêtés lors du rapt de M. Mallet

Le commissaire Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle, ainsi que ses collaborateurs continuent d'interroger les huit hommes arrêtés, mardi 9 août, en flagrant délit, alors qu'ils venaient d'enlever M. Bernard Mallet, un homme d'affaires parisien (*le Monde* du 11 août). Tous s'enferment dans un mutisme quasi total. Jean-Paul Tortosa, le seul homme qui ait été interpellé à l'intérieur du café, « *s'était arrêté là,* dit-il, *pour se reposer un moment* ». « *Je n'avais pas vu les armes et les grenades lacrymogènes qu'on a retrouvées dans le café,* ajoute-t-il. *Tout cela avait été déposé avant mon arrivée. J'ignore par qui.* » Quant aux sept autres hommes arrêtés à l'extérieur du café, ils ont déclaré « *se promener, à ce moment-là, au Plessis-Robinson* ».

Outre leur capture en flagrant délit avec leurs armes et leur otage, deux faits semblent constituer des preuves contre les huit hommes. Dès le mois de juin, en effet, les policiers qui les surveillaient étroitement avaient vu l'un d'eux, Jean Pehlivanian, se rendre à plusieurs reprises dans un magasin désaffecté, boulevard Rodin, à Issy-les-Moulineaux, magasin dans lequel les hommes du commissaire Broussard ont découvert, mercredi matin 10 août, tout un arsenal : douze grenades quadrillées, cinq pistolets, plusieurs centaines de cartouches, deux gilets pare-balles, des cagoules, des perruques, sept passeports, permis de conduire et cartes d'identité falsifiés portant les photographies des malfaiteurs arrêtés.

Les policiers avaient également vu certains d'entre eux se rendre dans une boutique de la rue Guy-Môquet, à Paris (17e), dans laquelle ils devaient découvrir une cave nouvellement aménagée, avec des anneaux scellés dans les murs et un lavabo dans un coin. Les gangsters avaient apporté dans cette boutique différents meubles de style rustique, comme s'ils avaient eu l'intention d'installer là un magasin d'antiquités.

Le café du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) où les ravisseurs avaient choisi de séquestrer M. Mallet était fermé depuis deux mois et avait été tout dernièrement vendu aux enchères publiques. A l'enseigne Chez Sparta, *du nom de son ancien* propriétaire, ce bistrot de quartier, situé à l'angle des rues Duffour et du Carreau, est aujourd'hui en ruine.

● *La banque N.S.M.* — Précisons que les 10 % du capital de la banque Neuflize, Schlumberger, Mallet (N.S.M.) que ne contrôle pas la société holding du même nom (*le Monde* du 11 août) sont détenus par le personnel de la banque (par le biais du comité d'entreprise et d'une société d'épargne).

AFFAIRE REVELLI-BEAUMONT
Mme Villalon s'indigne

Dans une lettre ouverte au général Jorge Videla, chef de l'Etat argentin, Mme Clara Villalon, épouse de M. Hector Villalon, inculpé de complicité d'arrestation arbitraire et de séquestration de personnes dans l'enquête sur l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, s'indigne « *de la campagne de diffamation dont est victime son mari* ». Ce dernier, écrit-elle, « *n'est intervenu dans cette affaire qu'à la demande de la propre famille de M. Revelli-Beaumont* », et il n'est pas davantage que le mouvement péroniste impliqué dans le rapt.

Mme Villalon relève d'autre part le « *caractère calomnieux* » des informations communiquées le 2 août par l'ambassade d'Argentine à Paris (*le Monde* du 4 août) qui ont « *induit l'opinion publique en erreur, par la confusion entretenue entre les activités de son mari et celles des autres inculpé.* ». L'ambassade accusait M. Villalon d'avoir, à travers de Mouvement révolutionnaire péroniste, participé « *à la formation et au financement des premiers groupes terroristes argentins* ».

DANS UNE INTERVIEW A « LIBÉRATION »

M. Brice Lalonde commente les liens de l'écologie et de la politique

L'incertitude demeure pour ce qui concerne les huit manifestants condamnés le 7 août par le tribunal de Bourgoin-Jallieu après les événements de Creys-Malville. Si l'un d'eux, M. Roland Muller, a déjà décidé de faire appel (« le Monde » du 11 août), les sept autres s'interrogent encore sur la conduite à tenir. Si d'autres appels étaient déposés, on s'attend que le ministère public fasse à chaque fois appel « a minima » des décisions de Bourgoin-Jallieu.

On lira, ci-dessous, des extraits de l'interview que M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, a accordée, ce jeudi 11 août, au journal « Libération ».

« *Les écologistes,* dit M. Lalonde, *prêtent leur nom à un mouvement social beaucoup plus large que le simple mouvement écologique. Mais il faut bien avoir conscience du péril que cette situation nous fait courir. On met en danger à la fois l'écologie et le mouvement. Les associations écologiques ne peuvent tout à la fois supporter l'écologie et faire de la politique à la place des autres. (...) Partagé entre ces deux impératifs, on ne fait rien ou on fait tout mal. Et il est tout de même impossible de brader l'écologie sous prétexte que les écologistes doivent porter le mouvement social !*

— Libération : Tu estime qu'il faudrait une autre structure, plus politique, qu'une structure uniquement écologique ?

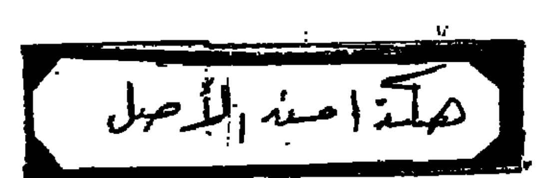
— M. Brice Lalonde : *J'ai l'intuition qu'elle aurait sa place, même si je ne sais pas avec certitude quelle forme elle pourrait avoir. Peut-être nous faudrait-il quelque chose comme le parti radical italien, qui, contrairement à son nom, n'est justement pas un parti ? Un lieu de convergence sur la scène politique pour les mouvements non sectaires, qui, actuellement, sont contraints de suivre la bannière de l'écologie. (...) En fait, il y a parmi les écologistes deux tempéraments complémentaires. D'une part, un tempérament à vocation majoritaire, disons plus politique, qui ne craint pas les élections et le contact des institutions. D'autre part, une inclination plus antiélectoraliste, davantage favorable aux accords sur le terrain. Les uns ne vont pas sans les autres, et c'est tant mieux. (...)*

— Libération : Reste une question capitale : pourquoi se présenter (aux élections) ?

— M. Brice Lalonde : *Mais pour être élu, c'est-à-dire majoritaire. C'est pour ça qu'on avait pris le départ des municipales. Notre participation exprime l'urgence de certaines tâches à accomplir et la nécessité d'arrêter le phénomène d'inertie générale. (...)*

— Libération : L'aversion des écologistes pour les partis, et notamment la gauche, est très vive.

— M. Brice Lalonde : *Exact. Mais ils doivent se garder de l'aversion gauchiste qui fait le jeu de la gauche. Dénoncer la gauche, tenter de la pousser dans le « bon » sens, ça veut dire que l'on s'en remet à elle pour tout faire, qu'elle a déjà ou aura le pouvoir. (...)* »



DÉFENSE

Promotions et nominations militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 10 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Jean Fuhr.

[Né le 19 avril 1920, à Casablanca, Jean Fuhr est diplômé de Saint-Cyr. Il participe à la seconde guerre mondiale dans les régiments de zouaves en Algérie. Il fait ensuite la campagne d'Indochine comme commandant de compagnie à la 13e demi-brigade de la légion étrangère avant d'être affecté à l'état-major du commandant en chef des forces françaises en Allemagne (1954-1957). Puis il combat en Algérie avant de revenir en Corse en 1961, où il commande le groupement d'instruction de la légion étrangère. Après divers commandements, il est nommé en 1970 général de brigade. En 1971, il est à la tête de la 4e brigade motorisée, puis, en 1973, de la 3e division à Fribourg. Il est nommé général de division en 1974. Depuis juillet dernier, le général Fuhr est adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la Ve région militaire.]

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Bernard d'Astorg, Robert Porret et René Xhaard ; général de brigade, les colonels de l'armée blindée et de la cavalerie Paul Guillaut, Bernard Dupont de Dinechin et Charles Bart ; ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Marcel Maurice ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Maurice Demange.

Est nommé commissaire général adjoint aux transports, le général de brigade Daniel Hausslein.

Sont admis, par anticipation et sur leur demande, en deuxième section (cadre de réserve), les généraux de division Jean Miot et André Mazarguil, l'ingénieur général de première classe André Tassin.

Sont promus dans la deuxième section (cadre de réserve), général de brigade, les colonels de l'infanterie Hervé Trapp, Pierre de Châtillon de Forceville de Merlimont, Alix Oudot et Philippe Oudot de Dainville, le colonel d'artillerie Jean Bigot, le colonel des troupes de marine Jean Robert ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Paul Pissot.

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jean Accary ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Théoleyre.

Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (cadre de réserve), le vice-amiral Albert Jaffrelot.

Est promu dans la deuxième section (cadre de réserve) contre-amiral, le capitaine de vaisseau André Fritsch.

● ARMEMENT. — Sont nommés : adjoint au chef de service central des télécommunications et de l'informatique, l'ingénieur général de première classe Gilbert Margier ; chargé de mission auprès de l'inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Dulos.

Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (cadre de réserve) l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Baudet.

● GENDARMERIE. — Est promu général de division, le général de brigade Pierre Cerveau, qui est nommé commandant régional à Lyon.

Sont promus : général de brigade les colonels Paul Bagarie et Louis Bernadac, qui est nommé adjoint au général commandant régional à Rennes.

Est nommé adjoint au général commandant régional à Paris, le général de brigade Pierre Rigaud.

Est admis par anticipation et sur sa demande dans la deuxième section (cadre de réserve), le général de division Maurice Giguet.

Est promu dans la deuxième section (cadre de réserve), général de brigade, le colonel André Boin.

● JUSTICE. — Est promu magistrat général, le magistrat militaire de première classe Stéphane Pialat.

Est admis par anticipation et sur sa demande en deuxième section (cadre de réserve), le magistrat général Marcel Girard.

AUJOURD'HUI

Les services ouverts et fermés pour les fêtes de l'Assomption

● PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 15 août.

● BANQUES. — Elles seront fermées le lundi 15 août. Ouvertes aux heures habituelles le vendredi 12.

● GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront fermés le lundi 15 août.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 15 août. Toutefois seront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre un bureau sera ouvert de 9 heures à 11 heures au chef-lieu de chaque canton. L'ensemble de ces bureaux assureront les services téléphoniques et télégraphiques, la vente des timbres-poste au détail, et, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 15 août.

● S.N.C.F. — Service réduit le lundi 15 août. Mise en service de trains suplémentaires les vendredi 12 et samedi 13 août.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne fait part que ses guichets et services d'accueil situés : 12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest-Carrefour Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse) et 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre) seront fermés du vendredi 12 août à 12 heures jusqu'au mardi 16 août au matin. Resteront cependant ouverts le vendredi 12 août après-midi les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires.

● SECURITE SOCIALE. — Les caisses de Sécurité sociale seront fermées du vendredi 12 août à 14 heures au mardi 16 au matin.

● MUSEES. — Les musées nationaux suivants seront ouverts toute la journée le lundi 15 août : musée Rodin, musée du château de Blérancourt, musée du château de Compiègne, musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, grands appartements du château de Fontainebleau. Les autres musées seront fermés. Les expositions suivantes seront ouvertes : « L'Islam dans les collections nationales » aux galeries nationales du Grand Palais ; « Henry Moore » à l'Orangerie ; « Les sculptures de Notre-Dame récemment découvertes » au musée de Cluny ; « Boutiques d'hier et d'aujourd'hui » au Musée des arts et traditions populaires.

Le musée Marmottan sera fermé le lundi 15 août.

Le Musée des arts décoratifs, le Palais de la découverte et la Bibliothèque nationale seront fermés le lundi 15 août.

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, dôme royal, Musée des plans-reliefs, église Saint-Louis) seront ouverts le lundi 15 août de 10 heures à 18 heures sans interruption. Le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (deuxième partie : 1942-1944) aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée de 14 heures à 18 heures.

● SPECTACLES. — Voir « Le Monde des Arts et Spectacles » daté 11 août.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11 août 1977 :

UN DECRET

● Fixant le régime financier des céréales pour la campagne 1977-1978.

Visites, conférences

VENDREDI 12 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Magnani : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

15 h., 23, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg : « Evocation de la vie au XVIIIe siècle au musée Cognacq-Jay ».

15 h., sur la place, devant le 92, rue Saint-Martin, Mme Legregeois : « Le Centre Georges-Pompidou à Beaubourg ».

15 h., devant la façade, place Saint-Sulpice, Mme Pennec : « Saint-Sulpice, crypte et œuvres d'art ».

15 h., entrée, Mme Zujovic : « La Sainte-Chapelle ».

14 h., (en anglais), 42, avenue des Gobelins « Les Gobelins » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Marais, les Halles, le Centre Pompidou » (A travers Paris).

14 h. 30, Versailles, 5, rue de l'Indépendance-Américaine : « Le ministère des affaires étrangères de Louis XV » (Syndicat d'initiative).

14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « Madame de Sévigné au musée Carnavalet et visite de la donation Bouvier » (Mme Ferrand).

15 h., portail : « Notre-Dame interdite au public ».

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Paris et son histoire).

14 h. 30, angle rue de l'Oratoire-rue de Rivoli : « Du Louvre au Centre Pompidou par le chantier des Halles » (Mme Rouch-Gain).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 838

HORIZONTALEMENT

I. Vous bercent avant de vous endormir. — II. Partie d'une balance ; Passe pour être de méchante humeur. — III. Prit bien des choses au tragique. — IV. Incestueuse par nécessité. — V. Se montrera optimiste. — VI. Témoignages du passé. — VII. Monnaie étrangère ; Se font remarquer. — VIII. Pièces de soutien. — IX. Partie de boules ; Changés par des infirmières. — X. Souligne une chose surprenante ; Résonne souventes fois sur les remparts de Séville. — XI. Famille nombreuse.

VERTICALEMENT

1. L'étincelle d'où jaillit la lumière ; Occupe une position horizontale. — 2. Marche, elle aussi, à pas feutrés ; Percevoir. — 3. Vont et viennent à Rome ; Participe ; Adverbe. — 4. Dans une devise latine connue ; Dépannent bien des personnes. — 5. Travaille de ses bras. — 6. Sur une pierre tombale ; Caractères d'imprimerie ; Tête dure. — 7. Vieux sale ; Pronom ; De la corne. — 8. Conteste ; Roue ; Dans une biographie. — 9. S'opposent ; Rigole sur la route.

Solution du problème n° 1 837

Horizontalement

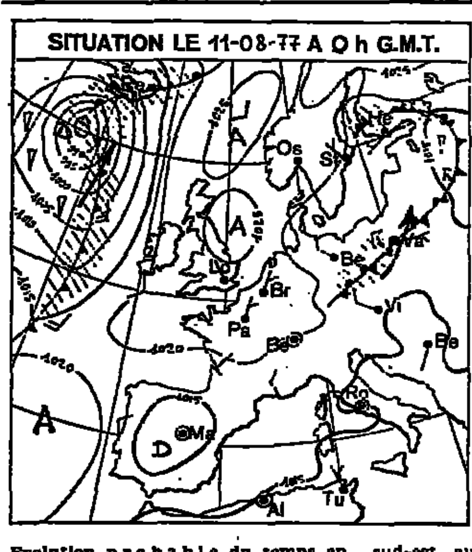
I. Mentalité. — II. Odeur ; Ac. — II. Truelle. — IV. EV ; Euros. — V. Edesse. — VI. Pose ; Tria. — VII. In ; Mat ; Ri. — VIII. Espéreras. — IX. Prison. — X. Au ; Ad. — XI. Iriserait.

Verticalement

1. Mot ; Epierai. — 2. Edredons ; Ur. — 3. Neuves ; P.P. — 4. Tue ; Sèmeras. — 5. Arles ; Aride. — 6. Luettes. — 7. Er ; Roda. — 8. Ta ; Iran. — 9. Ecossais ; Ut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 août à 0 heure et le vendredi 12 août à 24 heures :

La pression atmosphérique restera assez élevée sur l'Europe occidentale, mais une situation orageuse affectera encore localement le Bassin méditerranéen.

Vendredi 12 août, le temps sera généralement bien ensoleillé en France. Il fera relativement frais le matin, surtout dans la moitié nord du pays, mais les températures maximales s'élèveront encore un peu par rapport à celles de jeudi.

Les vents, faibles, viendront de sud-est au voisinage de l'Atlantique, du nord ou du nord-est ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 août ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 27 et 16 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Brest, 24 et 14 ; Caen, 22 et 8 ; Cherbourg, 21 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 30 et 15 ; Rennes, 25 et 10 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 20 et 15 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 23 et 11 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 24 et 13 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 22 et 16 ; New-York, 28 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 19 et 14 ; Téhéran, 38 et 28.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	41	tous groupes	100
	191	tous groupes	200
	54 991	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
2	2	tous groupes	50
	762	tous groupes	250
	892	tous groupes	250
	54 992	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
3	603	tous groupes	200
	3 473	tous groupes	1 000
	6 533	tous groupes	1 000
	54 993	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	95 673	tous groupes	10 000
	02 893	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
4	04	tous groupes	100
	44	tous groupes	100
	10 044	tous groupes	10 100
	48 284	tous groupes	10 000
	54 994	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	83 844	tous groupes	10 100
5	615	tous groupes	200
	0 425	tous groupes	1 000
	1 145	tous groupes	2 500
	54 995	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	82 595	tous groupes	10 000
6	306	tous groupes	200
	2 016	tous groupes	1 000
	9 366	tous groupes	1 000
	9 216	tous groupes	2 500
	54 996	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	83 616	tous groupes	10 000
	91 616	tous groupes	10 000
	54 816	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
7	17 267	tous groupes	10 000
	54 997	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	94 967	tous groupes	10 000
	64 757	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
8	88	tous groupes	200
	648	tous groupes	500
	2 038	tous groupes	1 000
	75 308	tous groupes	10 000
	76 078	tous groupes	10 000
	66 678	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	54 998	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
9	09	tous groupes	100
	349	tous groupes	200
	569	tous groupes	200
	839	tous groupes	200
	0 669	tous groupes	1 000
	7 379	tous groupes	1 000
	9 859	tous groupes	1 000
	54 999	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	98 759	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
0	0	tous groupes	50
	3 530	tous groupes	1 050
	54 990	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	69 260	tous groupes	10 050

TRANCHE DES GERANIUMS
TIRAGE DU 10 AOUT 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 18 AOUT 1977 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 37è

LOTO — TIRAGE No 32
15 30 31 45 47 48
NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

PROCHAIN TIRAGE LE 18 AOUT 1977 VALIDATION JUSQU'AU 17 AOUT 1977 APRES-MIDI

Le Monde de L'ÉTÉ

LA MER, COMME EN 36

UNE épopée. Il n'y a à peu près que ce terme pour *décrire les mois d'efforts* enthousiastes, obstinés et collectifs que viennent de déployer les CLAJ (Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse), pour ouvrir à Penestin (Morbihan), dans une solide bâtisse de granit et de chaume plantée sur la falaise à l'embouchure de la Vilaine, un nouveau *« relais » de vacances.* Une épopée aux allures de revanche, une odyssée en forme de pied de nez au système « capitaliste », une croisade menée tambour battant jusqu'à la victoire finale, arrosée au cidre de pays et dans la liesse.

Ce n'est pas la première bataille de ce genre menée par les CLAJ pour « le droit aux loisirs » de la « classe ouvrière », dont est issu le gros de leurs troupes. Mais les années n'ont émoussé ni leur obstination ni leur combativité. Et moins encore leur étonnante faculté à faire revivre, après quarante ans, l'allégresse des premiers congés payés.

La bataille, puisque bataille il y a, date de quatre mois, quand fut prise la décision d'installer en Bretagne le neuvième des « relais internationaux de la jeunesse », créés par l'association après *la libération.* Un beau week-end, des équipes débarquées de Paris entreprirent de ratisser, pouce par pouce, la côte Atlantique, de Brest à Saint-Nazaire, notant la température de l'eau, calculant les journées d'ensoleillement, interrogeant les paysans, frappant à la porte des agences.

Et on recommença le week-end suivant. Une véritable enquête scientifique, un travail de fourmi, une impeccable démonstration d'efficacité des « masses », saluée un beau jour par un bulletin de *victoire : entre La Baule et* Quiberon, un industriel mettait en vente sa villa. 700 000 francs. C'était beaucoup. Mais la maison était belle. Des murs solides. Un grand jardin de pins, d'ajoncs et d'hortensias. Une vue imprenable. La plage à 100 mètres. Et puis — secrète satisfaction, — un patron cédait la place, la *« classe ouvrière »* s'installait dans les murs.

Une marée de gouttes d'eau

En quelques jours fut lancée la *« bataille financière ».* Des cartes de soutien imprimées. Les banques sollicitées. Les quinze mille militants des CLAJ mobilisés. Leurs économies rassemblées. Au siège de l'association, où affluaient les petites sommes et les gros chèques, un immense tableau indiquait, heure par heure, les résultats de la campagne : *« Jean-Pierre, métallo, une journée de travail : 100 F. » « Jocelyne, O.S. dans l'électronique, prêt sans intérêt : 400 F... »* Une marée de gouttes d'eau qui ne cessa de grossir jusqu'au 12 juillet, date de la signature.

Le 13 au matin, les C.L.A.J. prenaient possession des lieux, dressaient la tente pour ceux que la maison ne pouvait abriter, *creusaient de nouveaux sanitaires,* agrandissaient la cuisine et accrochaient aussitôt au-dessus de la cheminée cette fière devise : *« Aujourd'hui, la jeunesse n'est ni triste ni morose. Elle marche comme ses aînés de 36, au-devant du soleil. »*

Depuis cette date, les *premiers* vacanciers sacrifient aux charmes rustiques de la vie en groupe, de la popote préparée en commun : de la pêche à la crevette au petit matin ; des balades à bicyclettes dans l'arrière-pays breton et des refrains en chœur le soir, au son de l'accordéon. La vie s'écoule paisible, au rythme des marées, seulement troublée par le va-et-vient de ceux qui plantent la tente pour une nuit, pour un mois. Si ce n'est pas le bonheur, ça lui ressemble. Les C.L.A.J. réservent un accueil chaleureux à ceux qui voudraient y goûter. Snobs, misanthropes et grincheux s'abstenir.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Relais international de la jeunesse. La Mine d'Or, 56760 - Penestin. Tél. : (99) 08-30-22.

L'UNIVERS COLORÉ DES CARTES POSTALES

Mais dites-moi donc où il pleut ?

ELLE commence timidement en juin, continue *crescendo en juillet,* avec, en août, une apogée florissante, qui se fane fin septembre. C'est la vague des cartes postales : elle apporte à ceux qui ne partent point en vacances les effluves de la montagne, le parfum de la campagne, et le souffle de la mer.

Voilà une bien jolie tradition qui dure, nonobstant le côté somptuaire des tarifs des P. et T. On n'hésite pas à mettre 20 sous sur l'envoi et 35 pour l'achat, afin de faire savoir aux parents et amis combien est vivifiant l'air de Plougastel, à quel point enchanteresse la région de Ro*morantin et charmeuse la* gastronomie du Périgord noir.

Avec les vœux de janvier, la photo postale estivale est le point de résurrection des relations familiales annuelles. *« Tiens, par exemple ! Tu sais, l'oncle Emile ? Eh bien, il vit toujours, dis-donc ! Il se rôtit les biceps à Saint-Valéry-en-Caux... »*

On apprend aussi par le même truchement que la cousine Odette est « remise » avec son mari. Tous les deux vous envoient un enthousiaste bonjour de La Roche-sur-Yon, où il sont en train de retracer la carte du Tendre. On sait également que le voisin C.R.S. effectue un stage de sauveteur sur la plage de Royan et que la concierge expose son opulente poitrine sur le sable de Bandol.

Cependant la terminologie forcément télégraphique de ces poulets colorés se rejoint dans *sa variété sur un point essen*tiel. D'où ils viennent, ils l'affirment hautement, le soleil brille radieux, l'onde coule pure et le coulis frissonne, caressant. L'orage ignore Saint-Malo, évite l'île de Ré, les inondations épargnent Saint-Pierre, en Lozère, et Les Ormes-sur-Voulzie ; bref, la pourriture de cet été 1977, que l'on croyait générale, n'atteint point nos correspondants. On grille au Tréport et on transpire à Roscoff.

On comprend dès lors la perplexité du destinataire de ces messages optimistes, où une météorologie abusive le dispute aux affectueuses pensées. Il lorgne d'un œil torve vers sa fenêtre de banlieue sur laquelle ruisselle une permanente ondée; il va lire soupçonneusement le thermomètre dont le mercure s'obstine à stagner et il tâte rageusement les éléments du *radiateur qui ne doivent pas* leur tiédeur à Apollon mais à l'onéreuse chaudière à fuel.

L'infortuné citadin, en contemplant le bleu des ciels et des mers, le vert et l'or des campagnes, l'ocre et l'émeraude des montagnes gisant sous ses yeux, grâce à la diligence du facteur, ne peut s'empêcher de soupirer : *« Dieu tout-puissant, ôte-moi un doute. En dehors de chez moi, veux-tu me dire, s'il te plaît, où il pleut...? »*

SERGE GRAFTEAUX.

FLANERIES

Transversale

TRANSVERSALE. Sachant qu'un voyageur prend la route un jour à Labenne (Landes) pour aller à Lyon (Rhône), par des routes à vitesse limitée, à virages prononcés et à embouteillages constants, contre le vent et sous la pluie, combien lui faudra-t-il de temps pour couvrir la distance par le chemin des écoliers ? Le temps qu'il lui plaira de prendre, serait-on tenté enfin de répondre, dans une vieille revanche. Le temps de se faire plaisir.

Transversale. Rien de plus pénible ni de plus fastidieux, paraît-il, que ces traversées d'ouest en est de notre beau pays. Comme c'est curieux. Le plaisir peut être partout et dans n'importe quoi. Une panne par exemple, un pot d'échappement qui rend l'âme, sinon le dernier soupir : c'est une soirée forcée à Aire-sur-l'Adour, dans un hôtel aux portes vermoulues, aux armoires anciennes, au menu pantagruélique. C'est, plus tard, un concert d'orgue dans la très belle cathédrale de la ville. Un jeune organiste allemand, professeur de français et merveilleux musicien, a joué pendant plusieurs heures : Bach, Mendelssohn, Louis Vierne, Joseph Ahrens, et d'autres encore. Concert de bienfaisance au profit... de l'orgue en péril.

« Goutez, goutez »

Car, c'est bien vrai que l'instrument, l'un des plus beaux de France, court lui aussi le risque d'une panne et tarde parfois, vieil asthmatique, à reprendre son souffle. A l'interlude, un brave homme de curé, fou de musique et amoureux fou de son orgue, a parlé : « Cet orgue doit être restauré. Il nous faut 60 millions de centimes. Nous en avons cinq. Si vous pouvez donner quelque chose, donnez-le. Si vous ne pouvez pas, ne faites rien. La musique est un don du ciel. Elle est à tout le monde, elle est pour tout le monde. » *Le prêtre a fait la quête, le concert s'est achevé. Petite indiscrétion, on a suivi du regard le curé. Le brave homme, corbeille sous le bras, a filé vers sa sacristie pour compter fébrilement le produit de cette quête. Il a souri largement. Peut-être ne lui manque-t-il plus maintenant que 54 millions et demi de centimes pour faire deux sous.*

Une route, évidemment droite, dans les Landes. Un panneau : « Miel du pays. » *L'envie, non pas de miel, mais de s'arrêter et de bavarder. La ferme est belle, l'apiculteur tout sourire. Un autre brave homme avec une grosse voix :* « Goûtez, goûtez. » *De petits pots de miel sont alignés sur une étagère : miel de mille fleurs, miel cristallisé, miel d'acacia, miel du pays. L'homme insiste :* « Goûtez, goûtez. » *Et il faut aussi tester l'hydromel fabriqué par les bons moines, là-haut dans la Loire. Puis on achète un pot de miel d'acacia. Surprise, sur le pot une étiquette est accolée :* « Importé de Roumanie. » *L'apiculteur a un geste navré, mais ses yeux pétillent quand il dit :* « Ben oui, les acacias ont tous gelé cette année, on a bien dû importer le miel. Mais le rayon, dedans, lui il vient de nos ruches. » *Si le rayon est français, alors...*

Orage sur les routes du Périgord, une pluie énorme, interminable, bien de l'été 77. La nuit tombe, les volets se ferment, le pays se calfeutre. Les touristes, surtout les campeurs repentis, font le siège des hôtels. A Bergerac et dans les villages, plus une chambre. Sur la route, dans ces auberges qui veulent toutes ressembler à des manoirs, plus un abri. Enfin un tuyau : « Essayez donc le Tropicana. » Le Tropicane ? *Impossible de se tromper, c'est sur la route de Périgueux, à 25 kilomètres. Impossible de se tromper, en effet : un vaste bâtiment carré, moderne, perdu dans la nature, avec une enseigne au néon qui troue la nuit : Tropicana, en lettres de feu. Ah, rêve exotique du Périgord.*

Dans cet hôtel-pension de famille, on a mangé de la soupe de tomate poivrée comme la soupe de tortue, de l'andouillette à la crème, plus normande qu'exotique, et, délice des délices, de la salade de fruits probablement venue de Côte-d'Ivoire. Les serveuses, deux grandes et larges jeunes filles, avaient mis des « kikis » dans leurs cheveux et de l'accent dans leur voix. La chaîne stéréo enfin, en semi-sourdine, diffuse une sorte de fausse rumba, le dernier succès de Sheila. Après la verveine et la lecture d'un Paris-Match *vieux de trois ans, ce fut le coucher dans un lit large comme un porte-avions, pour une nuit de rêverie exotique pleine de soleil.*

Hélas ! trois fois hélas ! au matin, il pleuviotait toujours. Une des jeunes filles, optimiste ou irréductible, installait un à un les parasols sur la terrasse. De vastes parasols de paille synthétique, bleue, verte, orange, en forme de toit de hutte ou de perruque de clown. Le dépaysement, il n'y a que cela de vrai.

La grand-mère confiture

Corrèze maintenant, par cette superbe nationale à trois voies dont on se demande par quel miraculeux hasard, autre qu'électoral, le département a pu en hériter. Avant Tulle, dans un petit village à l'écart de la route, il y eut cette boulangère, un petit brin de vieille femme vêtue de noir comme elles le sont toutes là-bas, le cheveu blanc soigneusement tiré, les joues roses, des yeux d'agate et mille malices corréziennes dans la voix. Un prototype de « grand-mère confiture ». Quand elle a ouvert la porte de sa cuisine, une odeur extraordinaire de civet est entrée avec elle, et on a envié tous les mitrons pour ce qui se mijotait là-bas dans cette grande cocotte en fonte posée sur le fourneau.

Après Tulle, ce fut une petite auberge, Lou Cantou. *Six tables, seize chaises, quelques vieux meubles, des rideaux bonne femme, une propreté méticuleuse, la simplicité d'un menu unique à 18 francs, y compris une bouteille d'une admirable piquette du pays. Le fils servait les paupiettes que sa mère cuisinait. C'était divin, et on a eu l'envie, en voyant le jeu posé dans une corbeille, de rester plus longtemps pour une partie de tarots, le soir à la veillée, pour un surcroît de plaisir. Hélas ! un voyageur ne peut que passer son chemin.*

Landes, Périgord, Auvergne, Forez, mille paysages, mille historiettes sans importance, mille rencontres. Comment trouver cela fastidieux ?

PIERRE GEORGES.

M. le sous-préfet n'est pas aux champs

M. Michel Lhuillier, sous-préfet de Meaux, s'est ému de lire dans un article de Serge Grafteaux paru dans « Le Monde de l'été » (le 10 août, page 8) intitulé « La sous-préfecture esseulée », article dans lequel la ville de Meaux n'était cependant pas nommée, la phrase suivante : *« Le vieil hôtel particulier qui abrite le représentant du gouvernement sommeille, volets clos, devant sa cour pavée. M. le sous-préfet est aux champs, où il tente d'oublier les tracas de sa charge. »*

« Permettez-moi de m'étonner », nous écrit M. Lhuillier, indiquant que les volets de la sous-préfecture *« sont constamment ouverts ».* Et il poursuit : *« Les services administratifs assurent comme toujours la continuité du service public. Le sous-préfet lui-même est présent. »*

M. le sous-préfet de Meaux n'est pas aux champs. Nous lui en donnons acte bien volontiers.

FEUILLETON N° 28 — 12 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Après la bagarre qui l'a opposé à Maya, Waltchak s'est introduit dans la chambre de la jeune fille pour lui voler une importante somme d'argent et s'est, lui aussi, enfui de Polyka. Il est venu à Varsovie avec l'idée de tout oublier pour se consacrer au tennis. Mais son essai au club a été catastrophique, et c'est désespéré qu'il abandonne là ses espoirs de réussite et s'apprête à regagner sa modeste chambre.

RUE Pulaska, Waltchak s'arrêta au minable débit de boissons Lopatko, commanda une vodka qui le revigora. Puis une autre, suivie d'un demi de bière. Il avala un morceau de hareng et encore deux nouveaux verres de vodka. Il se sentait mieux.

Il avait tout avalé sur le zinc en l'espace de quelques minutes, pour s'étourdir, pour *oublier.*

« Combien je vous dois ?

— Trois vodkas, un demi, un hareng : un zloty vingt-cinq.

— Comment, trois vodkas ? J'en ai bu quatre, je suis bien placé pour le savoir. »

M. Lopatko s'offensa :

« Dites tout de suite que je suis fou ! »

Waltchak entendit un gloussement à côté de lui, un rire à la fois cordial et retenu. Il se retourna. C'était un grand escogriffe parfumé, pommadé, en pantalon et veste claire, avantagé d'une aguichante moustache et d'un profil aquilin.

« *Qu'avez-vous à rire ?*

— Hi, hi, hi ! Hi, hi, hi ! C'est ma vodka que vous avez sifflée.

— Mais... C'est bon, j'en paierai quatre.

— Mille excuses ! Elle était à moi, et je la paierai ! Je n'accepte pas d'argent pour boire ! A qui croyez-vous *avoir affaire !* Vous avez vidé *mon* verre, eh bien, restons-en là, mon ami. Vous n'allez pas faire affront à une personne comme il faut !

— Alors, j'offre une tournée !

— Ça, c'est autre chose ! A propos !... Permettez-moi de me présenter. Evariste Pitulski, rentier. »

Ils étaient bientôt devenus les meilleurs amis du monde. Pitulski chantonnait cependant que Waltchak souriait vaguement.

« Allons faire un tour, proposa Pitulski. C'est le moment le plus agréable *de la journée. Je suis poète de nature !* J'étais coiffeur pour dames. Quel sot métier, croyez-moi ! On en trouve aisément de meilleurs ! Et vous, quelles sont vos occupations, sans vouloir être indiscret ?

— Je n'ai pas de travail, répliqua brièvement Waltchak. Et, d'un coup, tout lui revint en mémoire.

— De quoi vivez-vous ?

— Comme ça vient. Et vous ? »

Pitulski fit un clin d'œil entendu.

« Ne cherchez pas à tout savoir, Monsieur Je-ne-sais-qui ! On vit, voilà tout ! Oh ! que vois-je ! Un banc, et, sur ce banc, une femme. Quelque soubrette sans doute, ou une cuisinière. *Exactement ce qu'il nous faut ! Laissez-moi faire et regardez ! »*

Et M. Pitulski, ayant pris place sur le banc, déploya ses talents avec une telle conviction qu'au bout d'un quart d'heure la grosse souillon, conquise, ensorcelée par son nez romantique, convint d'un rendez-vous le dimanche suivant au cinéma et lui confia de nombreux détails sur sa vie, ses maîtres, leur maison, leurs ressources.

Pitulski recueillait ces informations tout en déplorant le sort des domestiques en général et le sien en particulier.

« Elle est à moi ! dit fièrement l'ex-coiffeur pour dames quand elle eut *disparu. Mais* que vois-je ? *Une* boutique, et, devant cette boutique, une femme. Une petite couturière, ou un cordon bleu. Laissez-moi faire et admirez. »

Au bout de quelques heures de ces intermèdes sentimentaux généreusement arrosés d'alcool, Waltchak et Pitulski étaient à *tu et à toi* et s'étaient juré une amitié éternelle.

« Mais que vois-je ? s'exclama Pitulski en bafouillant légèrement. Un banc, et, sur ce banc, une femme ! Une petite bonne ou une cuisinière ! Hum... et que vois-je près d'elle, sur le banc ? son sac à main ! Occupe-toi d'elle pendant que, de mon côté, je m'intéresse à sa musette. »

Dégrisé d'un coup, Waltchak comprit ce que Pitulski attendait de lui.

Au même instant, une vague de souvenirs le submergea. Maya apparut *devant ses yeux, comme vivante.*

Il ne réfléchit pas longtemps. Il s'approcha et s'assit près de l'inconnue, une jeune blonde vêtue d'une modeste jaquette bleu marine. Pitulski s'enfonça dans l'allée.

« Vous semblez si seule... commença Waltchak, et il s'interrompit. La jeune fille pleurait. Une larme coulait lentement *le* long de *sa* joue.

— Pardon, fit-il, je vous laisse.

— Ne partez pas. Ce n'est rien. Ça va passer, souffla-t-elle en guise d'excuse.

— Vous voulez bien que je reste ?

— Oui, j'aime mieux. Peut-être qu'avec quelqu'un je m'arrêterai de *pleurer.*

— Pourquoi pleurez-vous ? demanda-t-il en se glissant près d'elle.

— Je me suis fâchée...

— Avec qui ?

— Avec mon fiancé.

— Pour de bon ?

— Pour... pour toujours.

— Vous travaillez où ?

— Je suis serveuse dans une pâtisserie. Lui, travaille comme monteur.

— Et pourquoi vous êtes-vous fâchés ?

— Il... il m'a lâchée pour une autre. Maintenant, je n'ai plus personne, je me retrouve toute seule ! »

Pitulski apparut au loin. Il avançait lentement, se balançant avec grâce. Arrivé à proximité du banc, il se frictionna le nez comme s'il se préparait à agir et s'assit à distance, de l'autre côté de la serveuse en larmes.

« Et vous bavardez avec moi sans savoir qui je suis ? », disait Waltchak, qui était déjà passablement éméché.

Pitulski avança délicatement le bras et se pencha légèrement.

Waltchak eut un éclair de conscience.

« Fichez le camp ! », lui cria-t-il.

La jeune fille sursauta et se saisit de son sac. Pitulski, stupéfait, s'écarta vivement et bégaya :

« Vous perdez la boule ou quoi ?

— Décampez !

— Oh ! pardon ! »

Pitulski se leva, outré :

« Je constate qu'un honnête homme ne devrait pas accorder sa confiance à n'importe qui. Voyez-moi ça ! Un blanc-bec ! Et arrogant avec ça ! »

Les derniers mots leur parvinrent à distance. Pitulski s'était rapidement mêlé à la foule des promeneurs, sans que cessât d'ailleurs le gracieux balancement de sa démarche.

« Vous avez vu ? Il vous aurait pris votre sac !

— Mais vous étiez là !

— Eh ! oui », rétorqua-t-il.

Il était troublé. Il ne pouvait comprendre ce qui s'était passé en lui, ce brusque revirement, et se sentait prêt à défendre la serveuse contre le monde entier et contre lui-même.

Il la reconduisit chez elle, rue des Aspirants. Elle s'appelait Julie Nowak et venait d'un village proche de Plock, où ses parents possédaient un lopin de terre.

« Où travaillez-vous ? », demanda-t-elle.

Il se troubla et resta un instant sans répondre.

« Pour le moment, nulle part, dit-il.

— Ce n'est pas drôle. Et quel est votre métier ?

— Serveur. »

Il ne voulait pas lui parler du tennis. Il préférait ne mentionner que son emploi au restaurant de Mieczkowski.

« Alors, je pourrai vous trouver une place ! J'ai une amie qui travaille dans un bar. Elle m'a dit qu'ils ont besoin de personnel. Elle m'aime beaucoup. S'il y a encore de la place, ils vous prendront. »

Elle se réjouit de si bon cœur qu'il ne voulut pas gâter sa joie par un refus.

« Ce serait parfait.

— C'est une chance que nous nous soyons parlé ! Vous voyez, du coup, vous avez un travail ! »

Ils se fixèrent rendez-vous pour le lendemain après-midi. Julie serait libre. Elle travaillait un jour le matin et l'autre l'après-midi. Il prit congé d'elle devant sa porte, aussi reconnaissant que si elle lui avait rendu un inestimable service.

Mais, à peine séparés, il comprit qu'il ne pouvait la revoir. A quoi bon ? Elle n'était pas Maya ! Et il sentait en lui un malaise qui allait en empirant — et le danger que courait cette naïve jeune fille pour avoir fait sa *connaissance.*

Un souvenir s'imposa brusquement à lui. Il s'approcha d'une vitrine et examina ses lèvres dans une glace. Elles étaient normales. En fin de compte, elles avaient bien pu devenir livides dans la forêt par pur hasard. Peut-être avait-il mangé quelque chose d'avarié, ou étaient-elles simplement gercées. Probablement n'avaient-elles jamais été aussi affreusement livides qu'il lui avait alors semblé. Et, pourtant, il ne pouvait pas l'oublier. A tous ses soucis s'ajoutait cette incertitude sur son état physique.

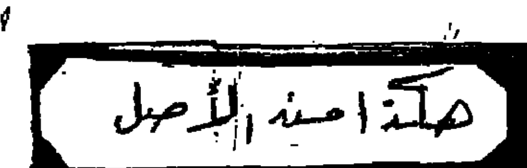
Waltchak ne s'était encore jamais pleinement rendu compte à quel point il aimait Maya. La violence de ses réactions dès qu'il s'agissait d'elle l'effrayait et demeurait une énigme. Il ne comprenait pas non plus le comportement de la jeune fille à son égard. Leurs relations étaient si éloignées de la normale qu'il se sentait perdu.

D'ailleurs, il en avait assez de tout cela ! Plus qu'assez ! Il allait *rompre* avec le tennis, oublier Maya, renvoyer l'argent. Il accepterait cette place dans le bar. Ce serait le meilleur remède. Il commençait tout simplement à avoir peur de ce qui lui arrivait. Il était temps d'en finir, de tout quitter, de recommencer sa vie.

Une heure plus tard, Waltchak comptait déjà parmi les employés du bar et descendait avec Julie le boulevard de Cracovie. Pour la remercier, il l'emmena déjeuner dans le petit jardin d'un modeste restaurant.

Ils exerçaient une excellente influence l'un sur l'autre. Il était gai, elle avait le rire facile. Il l'amusait *comme il pouvait et se réjouissait de* ses manifestations de joie. La vie coulait simple et banale. Comme il se sentait loin de Waltchak, qui se battait dans la forêt...

(A suivre.)



Le Monde DES LIVRES

Pirandello dans la Pléiade

● *Cette édition du « Théâtre » dans de nouvelles traductions n'a pas son équivalent en Italie.*

AVEC Dante, Machiavel et Goldoni, Pirandello est l'un des très rares auteurs italiens qui aient franchi le seuil de « la Pléiade ». Encore ne s'agit-il que de son théâtre, ou plus précisément du premier volume de ce théâtre, regroupant une vingtaine de pièces. Un autre volume suivra, complétant cet ensemble majeur auquel Pirandello doit généralement le plus clair de sa célébrité.

On méconnait habituellement le fait que Pirandello est, aussi, l'auteur de sept romans, de quelque trois cents nouvelles, sans parler d'un volume d'essais critiques et de plusieurs recueils de poésies, et que l'importance de ces autres ouvrages est également considérable. Mais on ignore souvent aussi en France *qui était* vraiment Pirandello, pour ne retenir de lui que l'image de l'auteur à succès qu'il était devenu sur le tard, après la fin de la première guerre mondiale.



(Dessin d'Orlic.)

Ce petit homme à la barbiche en pointe, au regard un peu inquiétant, n'est pas seulement l'inventeur ingénieux de machineries théâtrales passablement cérébrales et de personnages lancés à la recherche de leur identité. Cette image, qui correspond tant bien que mal au Pirandello des dernières années, couronné en 1934 par le prix Nobel, ne doit pas faire oublier tout ce qui, dans son histoire, celle de sa vie, celle de son œuvre, s'était joué jusque-là. A commencer par son enracinement sicilien.

A cet égard, cette édition nouvelle devrait contribuer à mettre les choses à leur vraie place. La très longue et importante préface de Paul Renucci — mais c'est plutôt d'un véritable essai qu'il conviendrait de parler — rappelle en effet un certain nombre d'éléments marquants de l'enfance et de l'adolescence de Pirandello, éclairant son milieu familial, sa formation, ses prises de position politiques, aussi bien que l'expérience qu'il fit du monde de la maladie mentale, au contact de sa femme Antonietta.

D'autre part, la référence aux essais de Pirandello sur « L'humorisme », dont l'importance est capitale pour comprendre la formation de sa poétique, permet de suivre l'arrière-histoire d'une œuvre commencée très tôt, inlassablement poursuivie, et dont la place fut telle que, devenu célèbre, Pirandello put déclarer à un journaliste : « *Je n'ai pas vécu, je n'ai fait qu'écrire...* »

MARIO FUSCO.

(Lire la suite page 11.)

Des demeures pour le peuple

(Dessin de PLANTU)

● *Michel Ragon rêve d'une architecture populaire.*

MICHEL RAGON présente la singularité d'être docteur ès lettres et de n'avoir jamais passé le bachot. Cette anomalie s'explique. Comme sa famille est très pauvre, il doit quitter l'école à l'âge de quatorze ans et faire mille métiers. Il se débrouille pourtant pour écrire des livres, et ces livres, bien plus tard, lui permettront de soutenir une thèse sur travaux. De sorte qu'il peut enfin retourner à l'école, mais en qualité, cette fois, de professeur d'université.

« *Je suis un autodidacte défroqué*, dit-il avec un peu d'amusement, un peu de vanité. *Quand l'école a été finie pour moi, j'ai fait un peu de tout. J'ai été garçon de courses, ouvrier agricole en Angleterre, débardeur à Nantes, ouvrier fondeur, ouvrier d'usine à Paris jusqu'à l'âge de trente ans. Mais j'aimais bien les études et je m'instruisais. J'avais la même méthode que l'autodidacte de* la Nausée *: je lisais les petits livres classiques et, comme il fallait suivre un ordre, j'avais choisi celui de l'alphabet.* »

Le long de cet alphabet, il fait plusieurs haltes. La première à la lettre P où l'on trouve les mots « peuple » et « prolétarien ». Ragon se sent fraternel pour ces ouvriers, ces paysans, qui racontent leurs vies, leurs détresses, leurs travaux — ce qui nous vaut une série d'études sur la littérature prolétarienne : « *Oui, j'ai commencé par me passionner pour des hommes comme Henry Poulaille. J'aurais pu devenir, si l'on veut, le fils spirituel de Poulaille. Du reste, j'ai écrit un certain nombre de romans et je crois que j'en écrirai encore.* »

Mais d'autres intérêts le sollicitent. Dès vingt-trois ans, la peinture le fascine et il donne des critiques sur les peintres de l'abstraction lyrique, Hartung, Soulages, Atlan. Après quoi, de la peinture, Ragon glisse vers l'architecture. C'est l'époque où l'autodidacte Ragon, impatient de « défroquer », fréquente avec énergie les bibliothèques publiques. Il y grignote des tonnes de livres, et il observe qu'on ne possède aucune histoire de l'architecture en français. Qu'à cela ne tienne. Soucieux des autodidactes de l'avenir, Ragon va l'écrire, cette histoire — deux gros volumes qui font autorité.

Ce parcours à la va vite dans le destin de Michel Ragon n'est pas gratuit. Il voudrait éclairer le travail que Ragon vient de conclure : *l'Architecte, le Prince et la Démocratie.* Seul un homme qui a longtemps subi la condition ouvrière et partagé les demeures des pauvres pouvait tenter cette espèce de coup de force : renverser le système des rapports qui existent entre le prince, l'architecte et le peuple. Jusqu'ici, et dans la plupart des sociétés, l'architecte fut chargé de donner forme aux rêves, aux désirs ou aux besoins du prince. Ragon s'interroge si le temps n'est pas venu de casser net le lien qui asservit l'architect au prince. Et de mettre le bâtisseur à l'écoute de ceux qui habiteront les maisons.

« *Dans les débuts, j'ai été très influencé par Le Corbusier. J'aimais son côté rousseauiste. Il me semblait qu'il plaçait la science au service du bonheur des hommes. Je voyais son œuvre comme un grand rêve progressiste. Et puis, au fil des années, je me suis rendu compte qu'un hiatus de plus en plus grand se creusait entre les hommes qui conçoivent les maisons et les usagers de ces maisons. Je voyais là un problème politique et même philosophique. Politique, puisque la maison est au cœur de la cité, elle est conditionnée par les goûts du prince et par les circuits de l'argent. Philosophique, car, à partir du moment où l'homme est traité comme machine, pourquoi les maisons seraient-elles autre chose que des machines à habiter ? C'est alors que je me suis questionné. Un retour aux sources s'imposait et une interrogation de la culture architecturale du pauvre. Malheureusement, cette architecture du pauvre, on n'en trouve pas trace dans l'histoire.* »

Bien sûr, il y a les maisons paysannes, et chacun rêve sur elles, mais ces belles maisons sont celles des maîtres, des seigneurs. Pour le reste, les paysans ont toujours vécu dans des baraques minables, malsaines, noires et tristes. Et le logement des ouvriers à la ville, dans les caves ou les greniers, est pire encore. « *Le logement de l'homme ordinaire,* dit Michel Ragon, *est exclu de l'histoire de l'architecture.* »

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 12.)

Claude Vigée, enraciné dans l'exil

● *La sérénité d'un poète juif de langue française.*

NE en Alsace, Claude Vigée a eu raison de se considérer comme un poète français dans toute l'acception du terme. Parti aux Etats-Unis après la guerre, il y a fait une carrière universitaire heureuse, sans jamais céder aux séductions faciles de la vie américaine. C'est vers Rilke — dont il a été un excellent traducteur — et les poètes difficiles, de Milosz à Saint-John Perse, qu'il se tournait, sans insister outre mesure sur ses origines ni sa spécificité. Depuis dix-sept ans, il vit à Jérusalem, où il enseigne à l'université la littérature française. Est-il un juif revenu vers la Terre promise, un homme assimilé et sans réticence, un Français qui garde son objectivité ? Il y a de tout cela chez lui, avec une vertu tout à fait rare : une sérénité à l'endroit de ce qui arrive à Israël comme à son propre endroit.

Quand on lui demande : « Qui êtes-vous, Claude Vigée ? Un poète juif de langue française ? Un poète israélien de langue française ? Un poète français exilé ? », il répond avec précision : « Il est clair que je suis un poète juif de langue française. Poète israélien ? Je crois que c'est un peu trop tard. » Cette définition marque son livre, *Délivrance du souffle,* et permet de le situer, dans les chapitres de prose, là où justement il est nécessaire de voir clair en lui. Car ce fort volume de quelque 300 pages se maintient à deux niveaux d'intérêt et de densité différents, la confession en prose et les poèmes. Les chapitres en prose peuvent se lire comme on lit des Mémoires, des souvenirs, des essais, des dialogues, et ne prétendent à rien de plus qu'à une identification du poète.

On peut en aimer, la sincérité et les aperçus que Claude Vigée donne de la vie quotidienne en Israël, vue par intellectuel importé. Il est pénétré de ses lectures bibliques comme de ses connaissances plus récentes. Il s'assimile à la population dont il partage le destin en homme bienveillant qui sait rester lui-même et qui ne se croit pas obligé d'accepter le moindre fanatisme, la moindre exagération nationale. Il a peur surtout de perdre sa sérénité, au milieu de trop d'intransigeances diverses, et se sait en quelque sorte sur le front, qu'il soit ou non d'accord avec les combattants. S'il ne renie rien de ses appartenances, il possède une ouverture d'esprit qu'on peut lui envier et par là même un fatalisme sourd qui fait son originalité. L'exil n'est jamais terminé pour lui, intérieurement : un retour en Alsace ou même aux Etats-Unis n'est pas exclu, si les circonstances l'exigent. Ce témoignage sur un être à ce point intériorisé finit par émouvoir, même si cette prose ne saurait se comparer à l'ampleur des poèmes et finit par leur faire du tort, reléguée ainsi en appendice et relevant quelquefois du simple journalisme.

Les cent pages de poèmes confirment ce qu'on savait depuis vingt ans, et en particulier depuis la publication du *Soleil sous la mer*, paru en 1972 : Claude Vigée est avec Pierre Emmanuel et Jean-Claude Renard le poète croyant le plus incontestable de sa génération. Trois thèmes s'épousent avec harmonie chez lui. Le plus convaincant et le plus insaisissable est dans cette tranquille harmonie qu'il a héritée de Rilke : une sorte de plénitude à côtoyer le mystère et à le rendre limpide, sans vouloir l'entamer. L'autre thème lui vient de la Bible et du Talmud : une constante référence à la religion, avec son cortège de légendes et de moralités. Le troisième lui appartient en propre et rejoint ses proses : un lyrisme « engagé » dans le présent d'Israël, avec ses attentats et ses incertitudes. La profondeur et l'envergure des deux premiers thèmes donnent à celui-ci une étrange dignité qui atténue toutes les colères.

Naître
tomber
sans souffle
entre les cuisses étroites
un instant écartées
de la nuit notre mère

Puis tournoyer
en haletant
dans l'escalier de marbre noir
en spirale
du temps
jusqu'au second détroit : l'infini
sans mémoire. Dessous, le fleuve
au désert coule, imperceptible
égout :
la bouche ovale du labyrinthe
[— un cloaque
assourdissant qui s'ouvre
dans la mer où s'éteint
toute lueur des voix.

D'abord on meurt de vie.
Ensuite on vit du meurtre.
Cela se fait tout seul
sans nous donner de mal.
Le soir
à la télé
lorsque les enfants dorment
la mort fidèle acteur
est toujours au programme.
Très tôt. Beaucoup trop tard.

ALAIN BOSQUET.

★ DELIVRANCE DU SOUFFLE, de Claude Vigée. Flammarion. 290 pages. 58 F.

UNE MYTHOLOGIE POUR JULIETTE

IL suffit de revenir des îles grecques, des rivages siciliens, des côtes anatoliennes ou d'une simple promenade, un beau soir, dans l'ennuyeux et admirable parc de Versailles, pour avoir envie de refaire connaissance avec la mythologie grecque. Cinq colonnes dressées contre un ciel éperdu, les gigantomachies qui s'encadrent dans les frontons et les métopes, les cortèges dansants aux flancs noirs des vases, le soleil qui vient mourir sur les statues de nos bassins, ne cessent de nous poser des colles. L'histoire des dieux et des héros qu'on rencontre partout dans un périple méditerranéen ou dans nos musées, nos châteaux, est une aussi une bonne lecture pour l'été que les aventures de la Mafia.

IL n'est pas facile de nos jours de se documenter sans trop de peine sur les fables des Grecs. On a le choix entre les dictionnaires et les savants traités : sociologie, psychanalyse, histoire des religions, se sont approprié ces territoires où naguère les poètes cherchaient leur inspiration. Mais une vue d'ensemble d'un Olympe accessible, où la trouver ?

Jean Duché s'est risqué à ménager des perspectives dans le maquis de cet antique folklore qui devient de plus en plus luxuriant, embrouillé et contradictoire à mesure que notre érudition s'accroît. On le savait audacieux depuis cette *Histoire du monde* qu'il a résumée en quatre tomes. Le tour de force perdait de sa saveur à mesure qu'on s'avançait à travers les âges et que l'imagination devait céder le pas au savoir, mais j'ai gardé de la tendresse pour son bourgeois néolithique qu'il voyait s'établir après tant d'errances.

LE domaine mythologique où l'imaginaire est roi pouvait rendre le conteur au meilleur de lui-même. Pourquoi diable ! s'est-il encombré de Juliette ? Elle raccourcit tout, à force d'humaniser, d'actualiser, et dans cette forme dialoguée, la magie des fables se perd.

Artémis est par elle costumée en hippie : la naissance d'Athéna devient une césarienne ; l'histoire des Amazones, la préfiguration du M.L.F : elle traite Apollon de « petit pédé », à moins qu'elle ne le voit en saint Pierre de l'Olympe parce qu'il possède les clés du Paradis perdu, et je ne sais plus en quel roi, en quel héros, elle croit retrouver saint Joseph. Car

par Jacqueline Piatier

elle a une curieuse propension à ramener l'inconnu au connu, l'étrange au familier, le sacré au banal. Croit-elle aider ainsi Jean Duché à vulgariser ? A nous faire mieux comprendre ces dieux incompréhensibles dans leur sauvage cruauté et ces Grecs, plus mystérieux encore, de les avoir inventés ?

A reparcourir l'Olympe, à grandes enjambées, que de meurtres odieux, de trahisons, de carnages ! Ce ne sont que fils égorgeant leur père, que mères dépeçant leurs fils et souvent pour mieux les manger. Dès le premier jour de la Genèse, la férocité commence. On se châtre, on s'entre-dévore, le trône n'est dû qu'au massacre. Pas un immortel qui n'ait du sang sur les mains. Pour une peccadille le lumineux Apollon met à mort les six garçons de Niobé, tandis que sa sœur Arthémis se charge d'exécuter les six filles. Héraclès, lui-même, qui va pourtant purger la Terre de ses monstres, une façon de faire triompher le Bien du Mal, aura ses crises de folie et d'ivrognerie sanguinaires. Athéna, la moins violente, fera périr, en les trompant sans vergogne, les plus estimables adversaires de ceux qu'elle protège : Hector lui doit sa mort. Quant à Dionysos au sublime chant d'amour, il faut voir le supplice qu'il réserve à Penthée, ce roi de Thèbes, qui ne voulait pas le reconnaître : celui-ci sera mis en pièces par sa mère, aveuglée par sa passion de Bacchante.

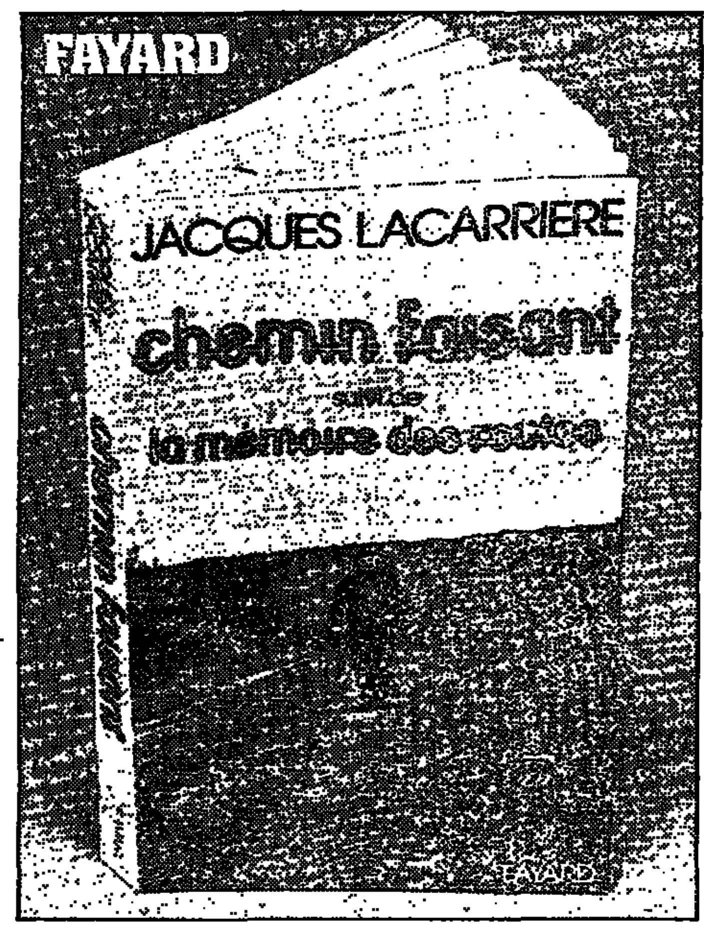
La même atrocité commande au destin des héros et des rois : Œdipe, Thésée, Agamemnon, Achille, qui, devant Troie, envoie son ami Patrocle à la mort et les siens à l'hécatombe pour une blessure d'amour-propre. Au milieu de toutes ces tueries, une seule histoire qui finit bien, celle d'Ulysse. L'*Odyssée* ouvre enfin une voie pour le bonheur de l'homme. Sans égard pour la chronologie, Jean Duché l'a gardée pour la fin. C'est qu'il explique encore la mythologie par la dure victoire de Zeus sur le Chaos, d'Apollon sur Dionysos, de l'ordre et de l'esprit sur les forces de l'instinct. Explications marquées au coin d'une pensée toute occidentale dont les recherches modernes ont appris à se méfier.

CE roman mis à part, quelles noires visions hantaient l'Antiquité ! On n'en est que plus gêné par le ton désinvolte, les variations facétieuses, les modernisations intempestives que tentent le narrateur et son élève. D'autant plus qu'ils interrompent, Dieu merci, leur dialogue, pour laisser parler Homère, Hésode, Euridipe, nous renvoyant ainsi aux textes originaux. Dans quel autre univers on est alors transporté !

Ce n'est pas d'hier qu'on a mis les dieux de l'Olympe en complet veston et en robe de chambre. Qu'ils se présentent cette fois en « jeans » ne change rien à l'affaire : ce n'est plus d'aujourd'hui. Jean Duché n'ignore pas les interprétations récentes. Elles affleurent parfois, mais bien vite il retombe, Juliette aidant, dans une psychologie à ras de terre, à ras de nos problèmes. Décidément, dans cette mythologie « racontée », qui nous est précieuse par les souvenirs qu'elle ravive et enrichit, Juliette est de trop.

★ LA MYTHOLOGIE RACONTEE A JULIETTE, de Jean Duché. Robert Laffont, 288 pages, 45 F.







la vie littéraire

Partir en claquant la porte

« La société moderne est comme un vieux bateau qui sombrera dans la tempête pour n'avoir pas voulu se débarrasser de sa cargaison amassée pendant le voyage au long cours des siècles ; là sont des choses précieuses, mais qui pèsent trop. »

« Entre la béatitude de l'inconscience et le malheur de savoir, j'ai choisi. »

« Au surplus, j'ai bien le droit de sortir du théâtre quand la pièce me devient odieuse et même de faire claquer la porte en sortant, au risque de troubler la tranquillité de ceux qui sont satisfaits. »

Ces aphorismes de la meilleure allure sont de l'anarchiste Emile Henry, qui pratiquait l'« action directe » et fut guillotiné le 21 mai 1894 à Paris, dans sa vingt-deuxième année. Les textes d'Emile Henry ont été rassemblés par Roger Langlais, sous le titre *Coup pour coup*. Le volume, préfacé par André Laude, comporte une biographie et une bibliographie (Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, Paris-1er, coll. « Table rase »).

Manufrance entre en littérature

Au moment où son existence économique paraît gravement menacée, la Manufacture des armes et cycles de Saint-Etienne fait son entrée dans la vie... littéraire.

L'édition 1913 du catalogue de la vénérable maison vient d'être en effet le sujet d'une étude sémiologique. L'auteur, un jeune chercheur niçois, Philippe Petitot, a obtenu avec mention « très bien » un doctorat du troisième cycle avec cette thèse originale, tout à la fois « *analytique, sociologique, historique et linguistique* », précise-t-il, sur le plus gros catalogue de Manufrance, « *témoin d'une France moyenne qui se préparait déjà à la revanche* ».

Suivez le guide

Le dernier bulletin *Hachette Informations* (août-septembre) publie une étude de Jean-Claude Lamy sur les nouvelles présentations et nouvelles formules des célèbres *Guides bleus*, plus adaptés aux besoins du tourisme moderne.

C'est ainsi que, à côté des ouvrages traditionnels : *Turquie, Algérie, Autriche*, etc., on trouve dans la collection un *Guide de Londres en jeans, d'Amsterdam en jeans, des U.S.A. en jeans*, un *Guide et un Manuel du routard*, aux couvertures pittoresques et alléchantes, un *Ecoguide de la France*, des *Week-ends du monde, Week-ends en Ile-de-France*, etc. Le *Guide bleu*, qui s'est voulu plus proche de la vie quotidienne, sans renier sa tradition de chartiste et de globe-trotter, ambitionne d'être considéré comme « la Bible moderne du voyageur ».

Dans ce même ordre d'esprit et pour répondre aux besoins des adeptes de voyages organisés, il s'est créé, en relation avec Voyage conseil, l'agence de voyages du Crédit agricole, une collection de *Guides Voyage conseil, Hachette*, inspirés des *Guides bleus*, dont les deux premiers titres viennent de paraître : *Baléares* et *Tunisie*. Il s'agit d'une version considérablement allégée et économique (chaque volume de 128 pages vaut 9 F ou 8,50 F) qui vise à l'essentiel sans vouloir en dire trop : Description vivante et mode d'emploi des pays visités. Ils en répertorient les héros, les sites et les lieux, les mœurs, la cuisine, le vocabulaire de base.

Vade-mecum du voyageur moderne, qui met le monde dans un charter, ils ambitionnent de lui mettre le monde en poche.

Essayez donc...

Pour ne pas perdre un couteau neuf ? Il faut donner à un chien de rencontre le premier morceau de pain coupé avec. Pour dormir profondément ? Il suffit de frotter ses tempes avec de la graisse de chat avant de se coucher. Pour mettre fin à une querelle ? Le procédé est plus inattendu : écrire sur une tranche de pomme le mot Haon, et jeter celle-ci entre les deux antagonistes.

Ces bons conseils se trouvent, avec quelques centaines d'autres, dans *le Dictionnaire des superstitions* de Pierre Canavaggio (éditions Jean-Claude Simoën), où figurent, mot par mot, les instructions à suivre en toutes circonstances. Voyez à « vipère », par exemple : « *Pour tuer une vipère, il faut l'apostropher en ces termes dès qu'on l'aperçoit : « Vipère, dis-moi quand se trouve Pâques, « l'Ascension, la Toussaint et Noël ? » Incapable de répondre, la vipère reste interdite. On en profite pour la tuer.* »

Sans garantie...

Courtes mais bonnes

Les Français ont la mémoire courte. Ils ont oublié que la nouvelle, genre typiquement français, a inspiré avec Maupassant, Flaubert, nombre de littératures étrangères, en particulier de la « lost generation » américaine : Caldwell, Steinbeck, etc.

L'éditeur André Balland a pensé que la désaffection du public français à son égard (comme pour le film à sketches) tenait peut-être à la multiplicité et disparité des sujets contenus dans un même recueil. Aussi a-t-il demandé à un certain nombre d'écrivains et de romanciers d'accomplir une sorte de parcours imposé, une histoire courte, sur la distance : de cent à cent quarante pages. Le thème, lui, restant bien entendu libre.

La collection verra le jour à la fin de l'année. Elle s'intitule : « L'instant ». Jean Dutourd l'ouvrira avec *le Schéma* ; Didier Decoin avec *la Dernière Nuit de Marie Stuart* ; Jean-Edern Hallier avec *le Dandy* ; Louis Pauwels : *Une vie rêvée* ; Jean Chalon : *Mao lesbien*.

Jean-Marc Roberts, François Coupry, Suzanne Prou, doivent suivre.

Chaque volume sera vendu 20 F.

Le monde à travers les hommes

Le 1er septembre, Armand Colin mettra en souscription une *Histoire économique et sociale du monde* en six volumes, dont trois tomes (les I, V et VI) seront mis en vente dès le 1er novembre 1977, les trois autres (II, III et IV) en octobre/novembre 1978.

La souscription pourra être faite soit pour les trois premiers tomes : 370 F au lieu de 450 F, soit pour les six : 720 F.

L'ouvrage a été réalisé sous la direction de Pierre Léon, mort en 1976 et qui fut fondateur en 1964 du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise qui porte son nom, puis professeur en Sorbonne dès 1971, où il mit sur pied un centre de recherches sur l'histoire économique et sociale. Il s'agit d'une œuvre collective à laquelle ont participé trente-cinq auteurs sous la direction d'un coordonnateur pour chaque volume. Etendu à toutes les régions du monde : aussi bien les Etats scandinaves que le Sud-Est asiatique, il présente non plus l'histoire des rois et des guerres, mais celle des hommes et de leurs moyens d'existence. Deux tomes sont consacrés au vingtième siècle : de 1914 à 1947 et de 1947 à nos jours.

Dernières pensées

« Je m'accrocherai à mon corps aussi longtemps que je l'aurai à moi. Il m'apparaît de plus en plus grand. Enorme. Une montagne égale à leur haine. Quand je tends le bras pour saisir mon verre, c'est comme si je déplaçais la cordillère des Andes. Mon corps est mon univers. C'est ma planète. Bien obligé, puisqu'ils me chassent de la leur. Plus grand-chose ne gravite autour de moi, que les objets très proches, dont tous les détails me rentrent dans la tête. Ils sont agressifs. Les objets ne vont pas avoir la tête tranchée. Ils vont durer plus que moi. Ils sont étrangers, ennemis. Ils sont aussi mes derniers témoins. Le bol, l'assiette, mes dernières rencontres. Je n'ai pas de haine pour eux, mais ils me donnent à penser. Que c'est anormal qu'une assiette ait plus de survie qu'un humain. Mais j'aime pas le mot humain, à cause d'eux tous en face. Haineux. »

Victoria Thérame, l'auteur d'*Hosto-blues* et de *la Dame au bidule* (1), a imaginé ce monologue de Christian Ranucci, condamné à mort, qui fut exécuté le 28 juillet 1976. Le texte de Victoria Thérame, intitulé *S.O.S. mars !*, figure dans un ouvrage collectif : *Chroniques des années de crise* (éd. Syros). Plusieurs écrivains, parmi lesquels Daniel Biga, Yves Buin, Jean-Marie Gibbal, Olivier Kaeppelin, André Laude, Marcel Moreau, Bernard Noël, Rafaël Pividal, Rezvani, Franck Venaille, ont entrepris de réécrire, à leur manière, l'actualité de 1976.

(1) Voir « le Monde des livres » du 1er novembre 1974 et du 18 février 1977.

critique

La plume et le divan

● *A Cerisy, on examine les conditions d'une « psychanalyse des textes littéraires ».*

VOICI dix ans disparaissait Charles Mauron, le père de la psychocritique. A l'heure où le roman est, selon le mot de Bernard Pingaud, saisi par l'analyse, le colloque de Cerisy — le centième — qui devait, à l'origine, faire le point sur la critique post-mauronienne s'est donné un objectif plus ambitieux : examiner les conditions théoriques et concrètes d'une « psychanalyse des textes littéraires ».

André Jarry, le codirecteur avec Serge Doubrovsky du colloque, en inaugurait les travaux par une « contre-lecture » de Mallarmé. Son désaccord avec Mauron était plus épistémologique que méthodologique. La notion de « réseau » fait, selon lui, bon marché de l'agencement textuel, elle privilégie les similitudes au détriment des différences. Mauron surtout est victime de ses présupposés positivistes. Or ce ne sont pas les textes, mais les lecteurs et les critiques qui « associent », à leurs risques et périls. Plusieurs communications s'attachèrent à l'acte de lecture.

Anne Clancier, dont les travaux font justement autorité, introduisit la notion d'un « contre-texte », homologue au contre-transfert du psychanalyste. Son étude de Marguerite Duras combinait heureusement le travail de l'inconscient et la vérification rigoureuse. Dans le même sens, Alain Costes, après avoir lu de façon ironiquement kleinienne et psychobiographique *l'Ecume des jours*, soupçonna dans toute interprétation un « effet de pouvoir » : le texte est gardé à vue, sommé de justifier un schéma théorique.

Mauron escamoté, divers discours critiques s'entrecroisèrent. On entendit, tour à tour, André Green relire, après Jones, *Hamlet*, l'œuvre inépuisable par excellence, Jean Gillibert, analyste et metteur en scène, étudier la métaphore théâtrale dans la psychanalyse, Elie Humbert, un jungien œcuménique, interpréter la figure du petit sot dans un conte de Grimm, Clémence Ramnoux présenter le roman collectif des sœurs Brontë à la lumière des mythologies irlandaises.

Les psychanalystes et psychocritiques présents donnèrent parfois l'impression d'être les gardiens d'une orthodoxie menacée. Le freudisme fut, il est vrai, volontiers « déconstruit », voire malmené par certains conférenciers. Freud et Marx traités de « grands paranoïaques », l'ombre des nouveaux philosophes plana un instant sur le colloque.

Quelques écrivains participèrent aux travaux. Bernard Pingaud relata son propre cheminement du roman d'analyse traditionnel (*l'Amour triste*) à un roman analytique (*la Voix de son maître*). Serge Doubrovsky, de son côté, éclaira la genèse et le fonctionnement de son roman, *Fils*, récemment publié, à la lueur de sa pratique de critique.

Ce colloque où les universitaires étaient venus particulièrement nombreux se prolongea en divers groupes de travail autogérés, notamment sur l'autobiographie.

JEAN-YVES GUÉRIN.

Les miroirs du récit

● *Avant Gide, Hugo déjà le disait : certains récits miroitent. Lucien Dällenbach a étudié ces mécanismes.*

TOUT lecteur un peu attentif le sait : il arrive que le récit se dédouble et dispose, en lui-même, une image de lui-même. Dans son *Shakespeare*, Hugo recourt à des images frappantes mais inexactes : « *L'action trainan. sc. lune* », ou bien : « *A côté de la tempête dans l'Atlantique, la tempête dans un verre d'eau.* » Dans son *Journal*, Gide retient une image inexacte mais frappante : « *La mise en abyme.* » Les images de Hugo sont inexactes parce qu'elles reposent sur l'idée d'un « à côté » : ce n'est pas *à côté* du récit que le double vient s'inscrire, c'est *dans* le récit lui-même. L'image de Gide est inexacte parce qu'elle s'appuie sur l'idée trompeuse que le blason centré parfois au milieu d'un blason peut être le même que ce blason. N'importe. Ces métaphores ont au moins un mérite : indiquer une figure jusque-là quelque peu méconnue.

De Shakespeare au nouveau roman

Car le phénomène est d'importance. Loin d'être restreint à Shakespeare et d'être « le signe du seizième siècle », comme le dit Hugo, il abonde dans toutes sortes de récits : du mythe d'Oedipe à *la Chute de la maison Usher*, de Poe, d'*Henri d'Ofterdingen* de Novalis aux mille exemples du nouveau roman. Loin de principalement permettre l'influence du livre sur celui qui l'écrit, comme le suppose Gide, il est porteur d'effets variés. Certains ont été pensés sous la forme d'un « théorème » : toute mise en abyme contredit le fonctionnement global du texte qui la contient. Si le récit est unitaire, la mise en abyme le divise. Si le récit se disloque, la mise en abyme le remembre. Si le récit cache quelque chose, la mise en abyme peut en faire montre. Si le récit représente le monde, la mise en abyme conteste cette représentation en représentant le récit. Et ainsi de suite...

La critique s'intéresse chaque jour davantage à ce mécanisme ; jusqu'à maintenant manquait, sur ce sujet, une ample étude systématique. C'est ce que propose Lucien Dällenbach avec *le Récit spéculaire*. Un premier volet modèle « le concept de manière à le rendre cohérent et opératoire » et pour construire notamment une définition précise : « Est mise en abyme toute enclave entretenant une relation de similitude avec l'œuvre qui la contient. » Un second volet, à partir d'œuvres très diverses de la littérature mondiale, vise d'une part à une classification des caractéristiques et, d'autre part, à la mise en évidence de ce qui, parfois, n'a pas été réalisé : il s'agit de « rendre compte de toutes les mises en abyme réelles ou concevables ». Un troisième volet analyse avec rigueur la curieuse extension du phénomène dans les deux périodes d'un grand mouvement littéraire contemporain : le nouveau roman, où les mises en abyme se multiplient ; le nouveau nouveau roman, où elles se généralisent jusqu'à... s'évanouir.

Ainsi, le concept rigoureux ne tient aucunement un rôle dogmatique. Dans une première phase, il permet d'accéder à l'intelligence d'une foule de textes différents. Dans une seconde phase, il permet de rendre compte de la transformation des phénomènes en acceptant sa propre métamorphose. Pendant une période où, peut-être le temps d'un prurit, se répandent palinodies intellectuelles et refus de la théorie, il faut saluer des livres comme *le Récit spéculaire* : en sa rigueur, en sa clarté, cet ouvrage aide à mieux comprendre les précis fonctionnements du texte; il encourage aussi à en inventer d'autres.

JEAN RICARDOU.

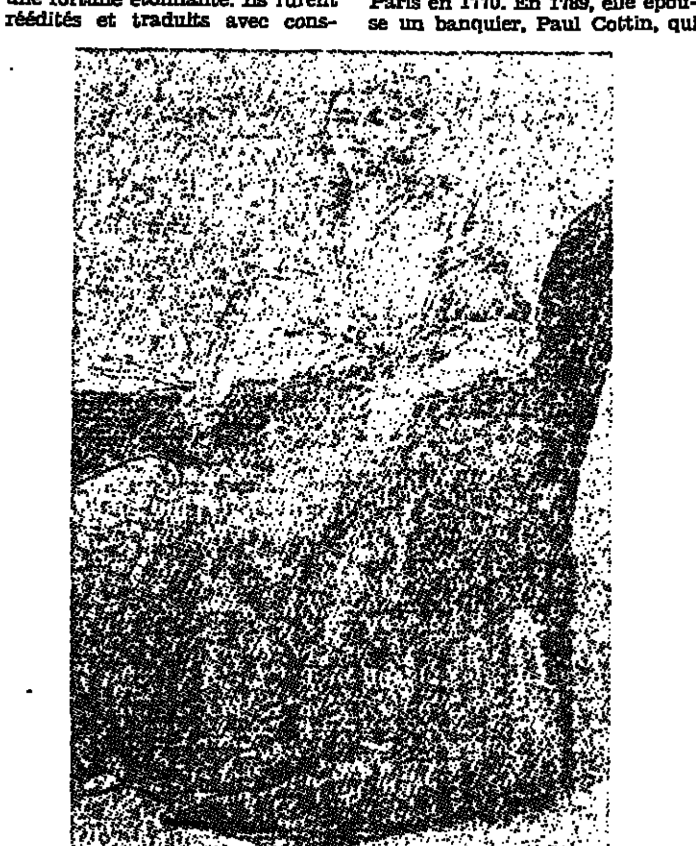
★ LE RECIT SPECULAIRE, de Lucien Dällenbach, coll. « Poétique », Editions du Seuil, 254 p., 45 F.

histoire littéraire

Sophie Cottin, une grande amoureuse « en dedans »

● *L'auteur de « Claire d'Albe » fit des livres pour échapper à la passion qu'elle inspirait et qui l'effrayait.*

ON ne lit plus Sophie Cottin. Pourtant, les quatre romans qu'elle écrivit, et dont le premier, *Claire d'Albe*, publié en 1799, ne mérite pas un aussi injurieux oubli, connurent une fortune étonnante. Ils furent réédités et traduits avec constance jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, puis le silence se fit, compact. Son « découvreur » actuel, Jean Gaulmier, voit là une injustice à réparer, mais son plaidoyer (1), demeurait inefficace jusqu'à ce moment où il entreprend de défendre Sophie Risteau, veuve Cottin, pièce à l'appui. Et cette pièce, c'est ce livre surprenant, *Claire d'Albe*, un roman par lettres comme on en faisait beaucoup à l'époque, parce qu'on lisait beaucoup Rousseau. Mais Sophie Cottin a l'avantage de serrer son action et la peinture des sentiments : elle dédaigne les digressions, et, du coup, atteint son but.


Illustration figurant sur la couverture du livre.

Les autres romans qu'elle écrivit : *Malina* (1800), *Amélie Mansfield* (1803), *Mathilde* (1805) sont sur le modèle de celui-ci qui reste son maître livre : il y est toujours question d'êtres jeunes auxquels une société de gérontes interdit le bonheur. Claire d'Albe est une femme de vingt ans que les vœux de son père ont uni à un sexagénaire. Cet homme, propriétaire et maître averti d'une manufacture, convie sous son toit un garçon qu'il tient en grande estime, ayant juré à l'ami qui en fut le père de l'élever comme s'il était son propre fils. Entre les jeunes gens, l'amour va naître. Le garçon devra s'éloigner. On trompera les amants en faisant croire à leur infidélité réciproque. La vérité finit par paraître. Ils se rejoignent, et cèdent à l'appétit des sens : *« Elle l'a goûté dans toute sa plénitude, cet éclair de délice qu'il n'appartient qu'à l'amour de sentir »*... Sophie Cottin ne voile aucunement les élans de la sexualité. C'est son mérite. Et c'est aussi ce qui fit crier, de son temps, à l'obscénité !

Livre bref et anxieux, brûlant de flammes réelles.

On songe, lisant tel passage, au *Lac*, de Lamartine ; un autre évoque, par avance, la fameuse rêverie de Chateaubriand autour de sa Sylphide ; ailleurs encore, on pressent la *Lélia*, de George Sand... Confession voilée ? Sans doute, mais confession du désir et non pas du vécu. Sophie Cottin était une femme ardente qui fit des livres pour échapper à l'amour qu'elle inspirait et dont elle se détournait, effrayée et fascinée.

Sophie Risteau était née à Paris en 1770. En 1789, elle épouse un banquier, Paul Cottin, qui n'a que six ans de plus qu'elle, mais qui meurt en 1793. Ses affaires sont saisies, ses associés emprisonnés. Sophie est soupçonnée d'aristocratisme. Elle choisit une retraite non loin de Longjumeau, où elle espère qu'on l'oubliera. De fait, on l'oublie, mais pas un jeune cousin qui est éperdument amoureux d'elle, et qui ressemble au héros de *Claire d'Albe*. Sophie le repousse, se refuse, et le désespère si bien qu'il viendra se suicider devant la porte de sa maison, à Champlan.

⁂

Pour Sophie, la folie de l'amour n'est pas éteinte. Un ancien collaborateur de Turgot, un vieil homme nommé Jean Devaines, s'éprend d'elle jusqu'à en mourir. Il lui écrit, en vain, des lettres d'une très belle sentimentalité. Sophie ne cède pas. Puis c'est à son tour de soupirer. Elle rencontre, en 1803, Azaïs, le philosophe, celui-là même qui, de 1818 à 1820, combattra par la plume le Chateaubriand du *Conservateur*. C'est au tour de Sophie d'être repoussée. Viendra un nouveau soupirant, éconduit : l'imprimeur-éditeur Joseph Michaud. Puis, à la fin du mois d'août 1807, Sophie Cottin meurt. Certains disent que ce fut au terme d'une longue et pénible maladie, Sainte-Beuve écrit qu'elle s'est suicidée *« à Palaiseau, d'un coup de pistolet, dans un jardin, comme un homme »*. Ceci n'exclut pas cela.

Sophie Cottin était une grande amoureuse « en dedans ». Il reste de ce destin étrange quelques livres, dont celui-ci au moins, *Claire d'Albe*, méritait bien d'être, par Jean Gaulmier, rendu aux lecteurs d'aujourd'hui.

HUBERT JUIN.

(1) Dès 1972, dans un article de la revue *Romantisme* (Editions Flammarion).

★ CLAIRE D'ALBE, par Sophie Cottin. Préface de Jean Gaulmier. Ed. Régine Deforges, 145 p., 32 F.

lettres étrangères

PIRANDELLO DANS LA PLEIADE

(Suite de la page 9.)

C'est dans ces essais que l'on voit également apparaître, à travers l'image métaphorique du masque, l'idée d'un relativisme absolu dans la connaissance des êtres.

Celle-ci parcourt à la fois ses romans et son théâtre : masques des conventions sociales ou des usages, de l'habitude, de l'inconscient aussi, qui se superposent et rendent toute communication problématique, sinon même totalement illusoire.

Une grande partie des thèmes du théâtre — dont le titre général est, rappelons-le, *Masques nus* — se trouve donc virtuellement esquissée dans ces pages trop peu connues (1). Elles sont plus convaincantes et plus riches, à coup sûr, que les distinctions suggérées après coup par le critique A. Tilgher sur les traces de Georg Simmel, sur l'opposition entre la forme et la vie, entre la spontanéité et la contrainte, et ainsi de suite. Pirandello, qui avait utilisé lui-même des images analogues, peut-être sous une influence de Bergson, qu'il se garda bien de reconnaître, allait s'emparer de cette distinction de Tilgher, qui devint par la suite, et pour des dizaines d'années, un *topos* inévitable et étouffant d'une bonne part de la critique pirandellienne.

Cela dit, les vingt-trois pièces réunies dans ce premier volume, dans l'ordre de leur rédaction (alors que les éditions italiennes ont jusqu'ici maintenu une incohérence chronologique qui était celle de Pirandello lui-même), tirent de leur regroupement un éclairage et un relief accrus, et facilitent un jeu de confrontations tout à fait stimulant. Si, dans l'ensemble, les notes explicatives sont très peu nombreuses, les notices, en revanche, qui illustrent chacun de ces textes sont extrêmement développées — il y en a, au total, environ deux cents pages, composées, hélas, dans un corps microscopique — et elles apportent de précieux commentaires sur l'histoire de leur rédaction, les sources éventuelles, et d'importants éléments d'appréciation esthétique. Vaste et utile documentation, qui fait de cette édition un très utile instrument de travail.

Restent les traductions nouvelles, qui ont été assurées par une équipe d'une dizaine d'italianistes, et qui, par rapport à celles du *Théâtre complet*, dues, pour la plupart, à Benjamin Crémieux et Marie-Anne Comnène et jadis publiées par le même éditeur, répondent à un souci louable de rigueur et de modernisation du langage, tout en respectant l'exigence de vivacité et de mouvement de textes écrits avant tout pour être dits et joués. L'expérience dira si, à la représentation, ces traductions sont mieux adaptées que les précédentes aux exigences de la scène.

On croyait tout savoir du théâtre de Pirandello, de ses inventions, de sa virtuosité, de ses ficelles parfois trop visibles, et de la tranquille désinvolture avec laquelle il a contribué à démolir un arsenal de recettes techniques qui faisaient, semble-t-il, partie intégrante de la tradition du théâtre occidental, imposant par le fait même une vision du monde profondément angoissée. On a longtemps pensé aussi qu'il était possible de cerner le « pirandellisme » et d'en donner une définition à peu près stable et cohérente. La lecture de ce volume remet en question beaucoup de ces jugements : elle montre à l'évidence que le théâtre de Pirandello n'a rien perdu de son pouvoir de choc et que, bien loin de n'être qu'un subtil mécanisme, avant tout intellectuel, il est au contraire constamment nourri, vivifié par l'apport sous-jacent d'une humanité passionnée et douloureuse, tragique même : c'est là que l' « humoriste » que se voulait Pirandello a, le plus souvent, laissé apercevoir, derrière le rictus figé du masque, le regard et le sourire nus de sa compréhension et de sa pitié.

MARIO FUSCO.

(1) Certaines d'entre elles ont été traduites par G. Piroué sous le titre d'« Essais sur le théâtre et la littérature », bibliothèque Médiations, Gonthier-Denoël, 1971.

★ Bibliothèque de la Pléiade. Gallimard, 1 536 pages, 120 F. Sous la direction de Paul Renucci.

Les kermesses oniriques de Hugo Claus

● *Un petit professeur flamand, sur les traces de Dante, en enfer.*

L'ECRIVAIN flamand Hugo Claus, né à Bruges en 1929, est aussi peintre, cinéaste et poète. On le connaît en France par l'adaptation d'une tragédie de Sénèque (1), par deux récits de facture expressionniste (2), par un roman baroque et blasphématoire (3). Voici maintenant un autre roman : *l'Etonnement*.

Etrange Claus. Distant par rapport à l'histoire mais farouchement engagé (« l'Etonnement *se présente comme une démystification de l'horreur universelle que nous vivons tous* », écrit Jean Weisberger dans sa postface), iconoclaste indomptable mais perpétuellement étonné, le romancier bâtit ingénieusement un monde miroitant fait de décors déformants. Espiègle comme Till, en trompe-l'œil et de reflets le héros populaire de son pays plat, savant comme le hibou, Claus promène le lecteur de l'Antiquité à nos jours, de l'univers de Dante et de Homère à celui de Hitler. Ce parcours s'effectue dans un lacis d'allusions cryptiques, de références à peine reconnaissables.

Nous voilà, longtemps après la guerre, dans la grisaille d'une Belgique anonyme. Bal masqué à Ostende, où De Rijkel, petit professeur abandonné par son épouse (Béatrice ?), rencontre Sandra, femme belle et secrète. Il la suit jusqu'à Almout, un château de rêve, de cauchemar, guidé par un de ses élèves, Vercele. Virgile en flamand. C'est, après la kermesse onirique, la descente aux enfers : paliers successifs ou estaminets, personnages figés, jardins et statues chers à Robbe-Grillet, s'évanouissent et renaissent.

Le château d'Almout, où d'anciens nazis se rencontrent (son nom évoque celui d'une place forte persane, Almût, jadis siège de la secte des Assassins), est le théâtre de l'inquiétante célébration de Crabbe, officier SS disparu pendant la guerre dans les marécages glacés de Russie. Des liens voluptueux se nouent entre le petit professeur et Sandra la châtelaine, qui fut la maîtresse du nazi.

Ensorcelé, malade de son passé, privé de son avenir, De Rijkel, qui s'identifie à Crabbe, en une terrifiante psychose d'abandon, arrivera à fuir Sandra, les assassins et Almout. Il finira néanmoins sur un fauteuil roulant, en culotte courte, dans un asile psychiatrique.

EDGAR REICHMANN.

(1) *Thyeste*, Théâtre des Nations, 1967, Gallimard.
(2) *La Chasse aux canards* et *l'Homme aux mains vides*, Fasquelle.
(3) *A propos de Dédé*, Gallimard.

★ L'ETONNEMENT, de Hugo Claus. Traduit du néerlandais par Maddy Buysse, avant-dire de Claude Roy, postface de J. Weisgerber, éd. Complexe, collection « Le pays plat », dirigée par Jacques de Decker, 255 pages.

science - fiction

LA MITRAILLE DE LA CONTRE-CULTURE

● *Les frères Marx chez Descartes.*

LES deux premières œuvres de John T. Sladek, *Mechasme* et *l'Effet Muller-Fokker*, passèrent à peu près inaperçues quand elles furent traduites en France ; il serait dommage que son dernier recueil de nouvelles subisse le même sort.

Jamais, en effet, l'art de trafiquer la logique, de contrefaire le réel, de manipuler les paradoxes, n'a été poussé aussi loin que dans les treize récits et dix pastiches de son *Un garçon à vapeur*.

Dans l'esprit de Sladek, les Marx Brothers auraient dû visiter beaucoup plus tôt l'univers de la SF afin de le dynamiter par le rire et par l'absurde, pour pousser encore plus loin les méthodes d'investigation de l'inconscient collectif. Non content d'user de la dérision et du sarcasme à l'égard de notre monde contemporain et de ses possibles projections dans le futur, il s'attaque aux sources mêmes des concepts, traque les mots dans ce qu'ils ont de plus fragile, c'est-à-dire leur origine sémantique, pour les faire éclater. De la collision des phrases et des idées naît alors un autre univers, un envers de la raison qui pourrait bien nous faire douter de la justesse de nos systèmes.

Le merveilleux, c'est que ce travail terroriste sur le cartésianisme débouche sur l'invention la plus libre, l'imagination la plus débridée, le rire le plus saugrenu. Car il ne faut pas voir Sladek comme un sinistre manipulateur du langage ; sa volonté de destruction des catégories passe avant tout par l'humour et le non-sens. Qu'il nous parle de la fin de l'humanité par le bonheur pharmacologique, de la naissance des bébés dans les cuisinières, de la migration des livres, du génie en sandwich, de la descendance des robots, ou bien qu'il s'attaque à plume armée à la littérature de SF en parodiant certains de ses grands écrivains, de Wells à Ballard en passant par Heinlein et Dick, John T. Sladek ne se contente pas de réinventer une autre version de nos sociétés et de nos mœurs, il tente de justifier la phrase d'Arthur Cravan : « La grande rigolade est dans l'absolu. »

PHILIPPE CURVAL.

UN GARÇON A VAPEUR, de John T. Sladek, Editions Opta, 243 p.

histoire

Le mythe de la procréation à l'âge baroque

● *Misogynie et fantasmes*

« *J'AI vu un Noir, j'ai eu un choc. Est-ce que mon enfant va être noir ?* » Cette question, posée d'une voix chargée d'angoisse, ce n'est pas une femme du dix-huitième siècle, mais du vingtième siècle qui l'adresse à une infirmière de la maternité Saint-Denis, à Paris. « *Si vous saviez ce que j'entends aux visites prénatales*, déclare une sage-femme, *si vous saviez ce qui trotte dans leur tête...* »

Pour savoir ce qui trotte dans les têtes des femmes, ce qui hante l'imaginaire social, il faut lire *le Mythe de la procréation à l'âge baroque*, de l'historien Pierre Darmon. Il y étudie en effet les préjugés, les superstitions, les angoisses, les tabous concernant aussi bien l'acte sexuel que l'accouchement aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Même si, dès la fin du dix-neuvième siècle, les mystères de la procréation sont à peu près éludés et si une vision plus scientifique, plus abstraite, s'est substituée aux terreurs et aux mythes, à la féerie également, qui encombraient l'obstétrique, comment douter qu'il n'en subsiste quelque chose dans l'esprit de nos contemporains ?

Ainsi, durant tout le dix-huitième siècle, une controverse a passionnément divisé savants et lettrés : elle portait sur les effets de l'imagination maternelle sur le fœtus, et elle provoqua un véritable climat de psychose chez la plupart des femmes enceintes.

Pour les tenants de l'*imagionisme*, non seulement des sensations pouvaient se matérialiser sur le corps du nouveau-né, mais aussi des sentiments abstraits, comme la piété ou le patriotisme.



Ce monstre double est l'un des plus fameux du XVIIe siècle. Il fut exhibé dans toute l'Europe.

Les *imagionistes* expliquaient de la même manière la naissance de « monstres » : la frayeur causée par un animal transmettait au fœtus la forme de ce dernier : d'où les nouveau-nés à tête de chien ou de chat. Pierre Darmon signale que cette « théorie » *marquait un progrès par* rapport au seizième siècle où toute monstruosité était attribuée au crime de bestialité ou à l'intervention de Satan. Désormais, les mères infortunées ne risquaient plus le bûcher.

Autre sujet d'étonnement : les accouchements par la bouche ou par le rectum faisaient l'objet, de la part des médecins, de descriptions précises. En 1662, Alphonse Leroy mentionne un accouchement ou plutôt un avortement buccal : il s'agissait d'une jeune paysanne fraîchement mariée dont les symptômes de grossesse prenaient de jour en jour des allures plus fâcheuses. Elle commença par rejeter du sang menstruel par la bouche. Deux mois plus tard, au milieu de douleurs violentes et de vomissements, elle expulsa « un petit fœtus de deux mois, environné d'un placenta, ce qui ressemblait à un œuf de poule ». Après un répit de deux ans, le même phénomène se produisit encore deux fois. Le troisième avortement buccal fut le plus dramatique. La malheureuse rejeta par la bouche non pas un fœtus, mais un placenta, des os entiers, des morceaux de chair et une tête. Elle mourut, trois ans plus tard, d'une pleurésie.

Non moins scabreux et scientifiquement aléatoires sont les récits de grossesses masculines que Pierre Darmon a également trouvés dans de graves traités de médecins, sous la plume de savants diplomés. Il écrit à ce sujet : « *Les grossesses masculines surprennent d'autant moins au dix-huitième siècle que la génération est quotidiennement prodigue d'écarts encore plus singuliers. Au fond, un fœtus prenant accidentellement son essor dans les entrailles d'un mâle est un phénomène peut-être moins extravagant qu'un nouveau-né à deux têtes ou un enfant à quatre jambes.* » Or les monstres font partie de la vie de tous les jours. Les anecdotes qu'il raconte à leur propos illustrent bien le climat de fantastique et de merveilleux qui entoure la procréation aux dix-septième et dix-huitième siècles. Il est dommage cependant que Pierre Darmon n'ait pas établi de lien entre les explications préscientifiques ayant trait à la genèse de l'embryon qu'il a recensées, et les « théories sexuelles infantiles » décrites par Freud.

Il insiste, en revanche, sur la misogynie qui inspire, à l'âge baroque, le désir de faire des enfants mâles. Certes, ce désir est de tous les temps et de tous les pays — « Cent femmes ne valent pas un testicule », dit un proverbe vietnamien, — mais jamais, selon Darmon, il ne s'est exprimé avec un éclat pareil. Il n'est point d'ouvrage sur la génération qui n'en fasse mention comme d'une chose naturelle. C'est que, non seulement la femme est à l'origine du péché originel, mais que « l'humidité de sa constitution physique » la rend parfaitement inapte aux tâches qui demandent du caractère. Elle est également *vicieuse, méchante*, vaniteuse, dangereuse et bête. De surcroît, on n'est pas tout à fait sûr qu'elle ait une âme et c'est pour cette raison que, par prudence, les premières dissections humaines furent pratiquées sur des femmes.

Reste que si la procréation est encore aux dix-septième et dix-huitième siècles le domaine des *visionnaires, voire des charlatans*, certaines découvertes fondamentales vont progressivement lui faire perdre son mystère et peut-être de son charme. Ainsi, en 1672, de Graaf décrit les *ovaires et, cinq ans plus tard*, de Ham se penche sur les animalcules (on ne parle pas encore de spermatozoïdes). Il faudra cependant attendre deux siècles encore pour que leur rôle respectif dans la génération soit clairement établi.

ROLAND JACCARD.

★ **LE MYTHE DE LA PROCRÉATION A L'AGE BAROQUE, de Pierre Darmon. Pauvert, 283 p., 58 F.**

sciences humaines

Ethnologue ou censeur?

« *AUCUNE tâche n'est plus ardue que celle d'être l'ethnologue de sa propre tribu* », écrit Tobie Nathan, psychothérapeute et chercheur dont les travaux doivent beaucoup à Georges Devereux. Ce dernier, dans une préface chaleureuse, raconte d'ailleurs comment, n'ayant pu, faute de crédits, « faire du *terrain* » ethnopsychiatrique dans quelque brousse encore inexplorée, Tobie Nathan fut amené à pratiquer, dans le dispensaire où il travaillait, une ethnopsychiatrie non plus inter-culturelle, mais intra-culturelle.

La tribu dont il se fit l'ethnologue n'est autre que celle des étudiants se réclamant de mai 68 et prônant la pratique d'une *sexualité collective en tant que nouvelle morale sexuelle*. A partir des cas cliniques qu'il commente, Tobie Nathan montre lumineusement comment certaines valeurs et normes sociales communément admises permettent au patient d'exprimer ses conflits psychiques sans avoir à recourir à une symptomatologie psychiatrique.

Cependant, en prenant essentiellement pour cible la sexualité *communautaire*, Tobie Nathan laisse planer une certaine ambiguïté sur son projet. Certes, il se défend d'affirmer que les adeptes du « communisme sexuel » sont des névropathes, mais une réprobation morale implicite ressort de ses analyses. Derrière son masque ethnopsychiatrique, il apparaît moins comme l'ethnologue que comme le censeur de sa tribu.

R. J.

★ **SEXUALITE IDEOLOGIQUE ET NEVROSE, de Tobie Nathan. Préface de Georges Devereux. Ed. La Pensée sauvage, 240 p., 43 F.**

DES DEMEURES POUR LE PEUPLE

(Suite de la page 9.)

Et il n'est pas fortuit que la colère des pauvres vise si souvent les maisons dans lesquelles se pavanent les princes (depuis l'incendie des beaux hôtels particuliers au quatorzième siècle jusqu'au saccage de l'Hôtel de Ville de Paris au dix-neuvième). Et le jour où le prince se décide enfin à loger les pauvres, il ne songe jamais à leurs désirs. Dans le meilleur des cas, la maison du pauvre sera une copie ratatinée, crépusculaire et flapie de la maison bourgeoise, c'est l'utopie pavillonnaire.

« *C'est dans la mesure où l'architecture est le creuset de tout qu'elle entre dans une crise gigantesque. Elle commence à douter d'elle-même. Hier encore, l'architecte était un homme sûr de son savoir. Il connaissait les désirs, les besoins les plus intimes de ceux qu'il logeait. Il construisait des maisons parfaites dans lesquelles il entassait les gens, des gens à qui l'architecte apprenait à habiter. Cela, c'est fini. Vous voyez apparaître des phénomènes étranges. Des architectes qui ont honte d'être des hommes de pouvoir. Des architectes qui consultent les gens. Des architectes qui ne construisent plus. Et aussi toute une série d'architectures marginales, sauvages, inspirées des principes de l'écologie, etc.* »

De ces architectures sauvages, Ragon dresse un inventaire. Voyage fascinant — depuis ces vieux autocars dans lesquels des Américains organisent des lieux de vie, jusqu'à ces usines désaffectées que certains groupes achètent et métamorphosent en domiciles un peu fous et très libres. Michel Ragon cependant se garde des excès, des facilités du lyrisme : aux théoriciens de l'architecture sauvage qui vantent la beauté des « favelas » du Brésil, il répond avec justesse que c'est là plaisir d'esthète et que, habiter les « favelas », c'est habiter l'enfer, la mort. De même récuse-t-il la notion d'architecture sans architecte. Son propos est autre : couper le lien de l'architecte avec le prince.

Il s'agit pour l'architecte de perdre sa position de maître, de n'être plus le bras du prince, mais de devenir le conseiller de l'habitant. A Bruxelles, des comités de quartier se forment. A Bologne, quand on décide de rénover la ville, la municipalité confie les responsabilités aux habitants eux-mêmes; aujourd'hui, le cœur historique de Bologne est sauvé.

Que la France ne soit pas en avance dans de telles pratiques ne surprendra guère — elle ploie sous la tradition jacobine. Elle ne sait que construire des cités pour les habitants blêmes et semblables d'un univers utopique.

Il reste que le travail de Ragon (qui n'est pas solitaire, Dieu merci ! s'inscrit étrangement dans un ensemble de manifestations parallèles et toutes dirigées contre maîtrise et pouvoir. Formé d'abord aux traditions libertaires, Michel Ragon était désigné pour amorcer, dans le champ de l'urbanisme, cette critique radicale du pouvoir, du prince, qu'un Attali esquisse dans l'ordre des bruits, de la musique, que les nouveaux philosophes poussent à l'extrême dans le champ de la politique et de l'histoire.

GILLES LAPOUGE.

★ **L'ARCHITECTE, LE PRINCE ET LA DEMOCRATIE, de Michel Ragon, Albin-Michel, 256 p., 39 F.**



EQUIPEMENT

TOURISME

Les déclarations de M. Jacques Blanc

(Suite de la première page.)

» *Choisir ses loisirs*, c'est plus largement un objectif qui doit confirmer la nécessité d'un effort collectif pour un meilleur aménagement de notre temps. Une réflexion nouvelle sur la place du loisir dans notre société contribuera certainement à lever les réticences à l'égard d'une révision des rythmes scolaires et des horaires variables. Pour lancer résolument cette action fondamentale, la création d'une délégation permanente pour l'aménagement du temps est souhaitable. Elle permettrait d'ouvrir un large dialogue et de faire évoluer les mentalités.

» Toutes ces mesures visent à faire du touriste non un envahisseur, mais un ami.

— Pourquoi proposez-vous la création d'un ministère ou d'un haut comité des loisirs ?

— Je suis convaincu que l'aménagement touristique tout comme la pratique des activités de plein air ne peuvent se concevoir en dehors d'une politique — nécessairement interministérielle — des loisirs. Il faut donner à nos contemporains une autre image du temps de détente que celle du bronzage intensif pendant le mois d'août. Il est aussi souhaitable d'atténuer l'opposition entre vacances et vie quotidienne. Le temps de loisir doit être réellement intégré à la vie et ne plus apparaître comme une parenthèse entre deux périodes de travail. Le sport, la culture et la découverte de la nature en vacances, ça existe.

» Les initiatives doivent être coordonnées par les collectivités locales, par les régions, par l'Etat. Les partenaires privés des différentes professions et du mouvement associatif pourront apporter une plus riche contribution si la concertation est plus efficace.

— Avez vous chiffré le coût des propositions que vous avez remises au président de la République ?

— Nous connaissons, avec précision, l'incidence financière de certaines mesures, comme l'augmentation de l'aide des allocations familiales (250 millions de francs) et la mise en œuvre de la procédure du titre vacances (135 millions). Mais nous savons aussi que l'allégement de la fiscalité locative et que la réorientation de l'investissement immobilier ont un caractère anti-inflationniste certain. Nous savons surtout qu'un meilleur emploi collectif du temps libre et une organisation de l'accueil, respectant notre patrimoine naturel et le caractère de chaque « pays » de France, entraîneront à la fois une réduction des charges et un équilibre social. Le bon sens économique rejoint la recherche d'une véritable liberté de choix pour tous les Français. »

(Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.)

Au bénéfice de qui ?

M. Giscard d'Estaing avait donné, le 10 janvier 1977, pour consignes à la commission que présidait M. Blanc, alors député (R.I.) de la Lozère, d'orienter ses recherches dans trois directions : intégrer davantage les activités de tourisme dans la vie et l'aménagement régional, assurer une fréquentation plus régulière des équipements et des hébergements touristiques, et renforcer le caractère social des aides de l'Etat en matière de tourisme.

Il s'agissait d'abord de faire partir en vacances les 47 % des Français qui, comme cette année, ne pourront pas en prendre. La commission innove incontestablement en proposant la création d'un « titre-vacances », bonifié selon les ressources de l'acquéreur.

Des études plus poussées devront être menées pour savoir si cette mesure profitera à ceux auxquels elle est destinée. En effet, ce sont les salariés relativement bien rémunérés qui bénéficient déjà des politiques sociales actives de leur employeur et de leur comité d'entreprise. Le « smicard » risque de ne pouvoir bénéficier d'un « titre-vacances » parce que les petits patrons ne voudront pas accroître leurs charges sociales.

Autre danger : certains comités d'entreprise se montrent jaloux des produits touristiques qu'ils offrent aux salariés et n'apprécieront peut-être pas de voir ceux-ci s'adresser, grâce au « titre-vacances », à des organismes de vacances traditionnels. Les arrière-pensées politiques ne sont absentes ni des préoccupations des organisations syndicales ni du rapport Blanc. Le nouveau « titre » pourrait apparaître comme l'arme touristique de la majorité pour détruire certains monopoles jugés trop à gauche.

Enfin le « titre-vacances » suppose des contrôles efficaces — en amont, au plan financier et, en aval, au niveau des prestataires de service — pour éviter que des « marchands de vent » s'enrichissent du tourisme social comme ils l'ont fait en matière de formation permanente. Le gouvernement est-il prêt à cette rigueur ?

« Pour que la qualité des vacances soit meilleure », les auteurs du rapport prennent le contre-pied de la politique touristique suivie jusqu'à ce jour. Diluer le tourisme est leur maître mot : dilution dans le temps grâce à l'institution d'un véritable étalement des congés ; dilution dans l'espace en évitant la marée des résidences secondaires par la multiplication des campings, des locations saisonnières et de la petite hôtellerie.

Le rapport décrit les conditions d'un tourisme « apprivoisé » par les élus, respectueux des sites et bénéfique pour les petits pays d'accueil.

Certains les jugeront timorées ou trop idéalistes. Quoi qu'il en soit, le rapport Blanc a le mérite de démontrer que l'avenir du tourisme social se trouve essentiellement hors des grandes stations et qu'il doit autant profiter aux citadins qu'à leurs hôtes ruraux.

A. F.

Le « titre-vacances » comme le « chèque-restaurant »

● AIDE AUX PERSONNES

— Doublement, dès 1978, du montant de l'aide aux vacances dispensée par les caisses d'allocations familiales ;

— Attribution d'un second billet S.N.C.F. de congés payés ;

— Création, en 1979, d'un titre-vacances qui s'inspire de la procédure du chèque-restaurant. Revendu au bénéficiaire par son employeur, par son comité d'entreprise ou par sa caisse de retraite, ce titre serait bonifié en fonction des ressources et de la date du départ en congé. Le titre serait honoré par des prestataires de services conventionnés ;

— Organisation d'un service de remplacement pour les agriculteurs.

● DIMINUTION DE COUT DES VACANCES

— Ouverture à la location du patrimoine immobilier existant — et notamment des résidences secondaires — par un allégement de la fiscalité ;

— Abaissement à 7 % du taux de T.V.A. applicable aux hôtels non classés.

● DEVELOPPEMENT DE L'HEBERGEMENT SOCIAL

— Elaboration d'un programme pluriannuel de construction d'ensembles familiaux de vacances élaboré par les associations, les collectivités locales, les organismes sociaux et l'Etat ;

— Réalisation de sept cent cinquante mille places de camping en cinq ans.

● ETALEMENT DES VACANCES

— Création d'une mission permanente pour l'aménagement du temps ;

— Organisation de rapports contractuels plus efficaces entre collectivités locales et promoteurs privés ;

— Aménagement en profondeur du littoral ;

— Renforcement des dispositions réglementant l'occupation des sols dans les zones critiques ;

— Multiplication des formes spontanées d'accueil en milieu rural : gîtes, chambres et tables d'hôtes, auberges rurales, camping ;

Enfin, création d'un ministère ou d'un haut comité des loisirs.

CORRESPONDANCE

Le T.G.V. au secours de Concorde

M. Marcel Rimpault, président de l'université de Bordeaux I, farouche défenseur de Concorde, nous adresse ce « message » :

L'apparition du Concorde a mis en relief la maladie dont sont victimes certains aéroports outre-Atlantique, et qui résulte de l'incompatibilité entre l'intensité du trafic aérien et les trop grandes proximités et densités des agglomérations environnantes.

Nous pouvons aider nos amis américains à y porter remède en leur proposant de construire, en des lieux plus adaptés, de nouveaux aéroports du genre Roissy-Charles-de-Gaulle, et de leur offrir, pour assurer les liaisons terrestres rendues nécessaires, des trains à grande vitesse (T.G.V.).

En signe de reconnaissance, nos amis américains pourraient alors autoriser dès à présent l'atterrissage du Concorde, dans des conditions provisoires, en attendant d'envisager même son achat une fois le problème résolu. Dans la globalité de cette proposition, le mot « concorde » ne prend-il pas tout sons sens ?

SPORTS

BOXE

Le championnat d'Europe entre Bandini et Piedvache

Délit d'arbitrage ?

C'est un curieux jugement qu'a rendu mercredi 10 août, à Rimini, en Italie, M. Tomser (R.F.A.), arbitre du championnat d'Europe des poids super-légers qui opposait l'Italien Primo Bandini au Français Jean-Baptiste Piedvache. A l'appel de la sixième reprise, il a, dans la confusion, déclaré Bandini vainqueur du combat par disqualification. M. Tomser a estimé ainsi que Bandini avait été blessé d'une manière irrégulière — un coup de tête — par Piedvache au cours de la cinquième reprise.

Si la confusion a été à ce point évidente, c'est que, en moins de deux minutes, M. Tomser a pris trois décisions contradictoires. A la suite d'un corps à corps, Bandini, touché à l'œil, peut-être sur un coup de tête, refuse de reprendre le combat. M. Tomser commence à le compter, puis, Bandini ayant regagné son coin, il lève le bras de Piedvache, lui donnant ainsi le gain du match. Première décision. Un court instant, Piedvache peut se croire champion d'Europe.

Deuxième décision, M. Tomser oublie son geste et donne l'ordre aux deux boxeurs de reprendre le combat. Il reste quelques secondes avant la fin de la cinquième reprise et quelques coups sont encore échangés. Troisième décision, la minute de repos passée, M. Tomser disqualifie Piedvache après avoir fait la navette dans le ring comme pour prendre les avis de chacun. Il n'obient pas, semble-t-il, l'approbation des deux juges, MM. Robert Desgain (Belgique), et Franz Marty (Suisse), qui expriment l'un et l'autre des réserves à propos de la chronologie des événements. Ils estiment que la décision devait être annoncée immédiatement, dès l'observation faite du coup supposé être irrégulier — c'est-à-dire vers la fin de la cinquième reprise — et encore nuancent-ils leurs commentaires en précisant que, de toute façon, Piedvache méritait tout au plus un avertissement.

Même s'ils restent prudents, les propos des deux juges indiquent qu'ils désapprouvent M. Tomser et qu'ils n'entendent en rien être solidaires de sa décision.

L'issue du championnat d'Europe des poids super-légers montre encore une fois combien il est difficile pour un arbitre de diriger un combat avec équité quand il n'est pas assez fort — ou qu'il ne veut pas l'être — pour résister à la pression du public. A Rimini, il se peut que M. Tomser ait perçu des menaces dans la rumeur qui a accompagné sa première décision de déclarer Piedvache vainqueur. Il en va souvent ainsi autour des rings, surtout dans les situations confuses, quand l'arbitre va à l'encontre du chauvinisme de l'assistance. Beaucoup, cependant, gardent assez de lucidité et de courage pour assurer avec loyauté leur fonction. De toute évidence, M. Tomser a perdu pied dans la détestable ambiance de Rimini. Il reste que sa décision étant en principe sans appel, Bandini est champion d'Europe, au terme d'un combat écourté, où il ne fit jamais la preuve de sa capacité à battre Piedvache.

FRANÇOIS JANIN.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 11 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'appel de l'or (d'après J. London, adapt. W. Ulbrich) ; 21 h. 47, Musique : Bel canto (Pierre Dural).
22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Opéra : « Cosi fan tutte », de Mozart. Avec G. Thesmar, K. Skram, F. Araiza, V. Masterson, S. Lindenstrand, G. Bacquier, N. Burrowes, l'English Chamber Orchestra (dir. Ch. Mackerras) et la Chorale E. Brasseur (dir. Cath. Brilli) au Festival d'Aix-en-Provence.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LA PROMESSE, de P. Feyder (1969), avec J. Bisset, G. Pascal, J.-F. Maurin, P. Zimmer, M. Porel.
La passion éperdue d'un garçon de onze ans (orphelin) pour une jeune Anglaise venue passer quelque temps dans la propriété de son oncle. Une étude psychologique qui vire au mélodrame sentimental. De beaux paysages pour charmer l'œil.
22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Lorenzaccio, d'A. de Musset. Réal. G. Peyrou, avec J.-G. Nordmann, B. Fresson, A. Ferjac ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... « Des Alpes au Caucase » : La Grèce musicienne ; 21 h., Festival de Royan... Extraits du concert du 6 avril 1977, avec l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. E. Bour et P. Stoll : « Elégie à la mort de trois poètes espagnols » (Halffter), « Che » (Hespos) ; 22 h. 15, Take the Coltrane ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Les beaux dires ; 1 h. 15, Brève, par E. Dietlin.

VENDREDI 12 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Feuilleton : Lucien Leuwen, de Cl. Autant-Lara, d'après Stendhal (quatrième partie) ; 18 h., Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Au théâtre ce soir : « La mariée est trop belle », de M. Duran, avec Cl. Nicot, H. Duc, D. Lecourtois, M. Mauclair.
Une jeune femme qui s'ennuie décide de partir avec un amant. Mais c'était sans compter sur le cousin, la mère, et le mari...
22 h. 25, Allons au cinéma.
22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 51, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Documentaire : La vie des insectes (Le comportement des papillons, de G. Calderon) ; 18 h. 6, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, de L. Iglesis, d'après P. Vialar (premier épisode) ; 21 h. 35, Littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.
Avec Mme G. Dormann (« Mickey l'Ange »), MM. J. Perry (« les Fruits de la passion »), J. Brenner (« la Rentrée des classes »).
22 h. 30, Sports : Super-stars.
23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France et Carroyage ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Magazine vendredi : L'inné et l'acquis (quatrième partie : L'homme et l'immortalité, enquête de C. Lamour, réal. D. Page).
Eterniser l'amour du couple, avoir des enfants, s'attacher à faire vivre une culture, bâtir, créer, l'homme a peur de la mort, l'homme veut « durer ».
21 h. 30, Documentaire : Planètes indigènes, planète Baroya, réal. Yan Dunlop, version française de M. Godelier et M. Tréguer.
Vie quotidienne d'une tribu de la Nouvelle-Guinée australienne.
22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, « Parallèles » ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion)... la civilisation de la main ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les Pérégrins d'autrefois, par S. Frontes, et Aquarium, par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine canadienne, par R. Itier ; 11 h. 2, Nouvelles musiques de tous les temps, par C. Samuel ; 12 h. 5, Agora, par H. Tournaire ; 12 h. 45, Panorama, avec B. Henry et M. Cordelier ;

13 h. 30, Entretiens avec... J. Fevrier ; 14 h., « Guerre et Paix », d'après Tolstoï, réalisation R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; 15 h. 25, Contes indochinois ; à 15 h. 35, L'arbre et ses racines ; à 16 h. 35, En direct avec J. Lassaigne ; 17 h. 30, Entretiens avec Wyschnegradsky ; 18 h. 2, Scriabine ; 18 h. 30, Peinture ancienne ; 19 h. 30, Feuilleton : « la Becquée », de R. Boylesve, réalisation E. Frémy, adaptation M. Ricaud ;

20 h., Fernand Deligny, par F. Estebe et J. Couturier ; 21 h. 30, Musique de chambre (Poulenc, Schumann, Mendelssohn) ; 22 h. 30, Entretiens avec... F. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux... « l'Ouest » : Villa-Lobos ; 10 h., Cicerenella : musique traditionnelle italienne ; 10 h. 30, Schubert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;
13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Voyage autour du monde par la frégate du roi « la Boudeuse », de Bougainville ; 16 h. 2, Livre des meslanges, métamorphoses instrumentales... le violon : Bach, Haydn, Prokofiev ; Musique française : A. Banquart, A. Duhamel ; paysages parisiens : Wagner, Liszt, Chabrier ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Escale en Bulgarie : E. Strauss, P. Vladigerov, G. Kostov, E. Strauss ; 21 h. 30, Festival de Vienne 1977... Chœurs et Orchestre symphonique de Vienne, direction C.-M. Giulini : « Requiem » (Verdi), avec K. Ricciarelli, B. Fassbaender, J. Carreras ; 23 h. 30, Les voyages de M. Cellier... « Des Alpes au Caucase »... Du Bosphore au mont Ararat : musiques d'Anatolie, d'Arménie et d'U.R.S.S. ; 0 h. 5, « Les fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, « Oh, les beaux dits », par O. Bernager.

INTUITIONS ET TENTATIVES

Fernand Deligny par lui-même

« Un jour, un homme et une femme sont venus avec leur gosse. Ils avaient tout essayé, ils étaient allés partout. J'ignore comment ils étaient arrivés ici, qu' leur avait dit. Là, devant la maison, ils m'expliquaient : Elle ne cessait pas de se mordre, de se déchiqueter les doigts jusqu'à l'os, ses mains saignaient tout le temps. Les crises étaient terribles. *Comme ils parlaient, une des filles du réseau s'est arrêtée devant nous avec sa mobylette. Je ne sais pourquoi, peut-être pour dédramatiser les choses, peut-être parce que je ne pouvais plus supporter de voir la petite avec ses mains entourées de bandes Velpeau... Comme pour m'en débarrasser, je l'ai prise et posée sur le porte-bagages de l mobylette qui démarrait. Elle s'est alors agrippée, mettant ses bras autour de la taille de cette femme qu'elle ne connaissait pas. Elles sont parties. Il a été plus facile de parler avec les parents. Ils nous l'ont laissée.*

» Pendant une semaine, elle a suivi Gisèle, pas à pas, tout le temps, partout. Elle l'entourait de ses bras comme on entoure un tronc d'arbre. Elle ne voyait plus ses mains. Elle n'avait plus de crises. Le huitième jour, je crois, on lui a mis, par hasard, un tablier de garçon avec des poches devant. Elle a mis les mains dans les poches. Ainsi elle pouvait se décrocher. Alors elle a commencé d'aller mieux... »

Fernand Deligny parle lentement. S'il raconte cette histoire précise, c'est pour la donner en exemple, pour prouver qu'il n'y a pas de « méthode », mais seulement des intuitions. Une intuition qui était, dans ce cas-là, plus une impulsion de sa part, un geste qui aurait très bien pu ne pas réussir. Une tentative. « Tentatives I », « Tentatives II », « Tentatives III » : quatre heures et demie d'émission, en trois fois. Et ce n'est pas trop.

Françoise Estebe et Jean Couturier ont passé une semaine à Monoblet, dans les Cévennes, où, depuis près de dix ans, Fernand Deligny et ceux de son « réseau » tentent de savoir « *quels plombs ont pu sauter chez ces individus petits* », enfermés dans le mutisme, incapables de comprendre, d'utiliser la parole normale, « notre » parole, « nos » gestes : les enfants « fous » qui se cognent la tête contre les murs, se jettent par terre de toutes leurs forces, insensibles à la douleur, indifférents à leurs propres parents. Des enfants conduits là en désespoir de cause.

A Monoblet, pas de remèdes, pas de thérapeutique, pas même d'« éducateurs ». Un groupe d'une dizaine de « permanents », qui vivent dans des maisons éloignées de quelques kilomètres les unes des autres, qui doivent gagner de l'argent en travaillant comme tout le monde, qui ne sont pas là « pour » les enfants, mais doivent rester attentifs, assurer des « présences proches ». Les enfants font ce qu'ils veulent, ils vont, viennent dans leur monde à eux, dans leur silence. On ne les surveille pas, ils n'ont pas d'accidents. On ne leur ordonne rien : ils aident à la vaisselle ou aux travaux des champs.

Ceux du réseau tentent d'établir leurs trajets quotidiens, leurs parcours, ils retranscrivent ceux-ci en autant de « cartes ». De ces « lignes d'erre » ainsi retracées, de l'observation attentive des gestes, des comportements des enfants autistes Fernand Deligny espère comprendre quels détours ils accomplissent pour ne pas faire signe, quelle importance ils accordent à la disposition des objets les plus anodins. « *Nous n'en tirons que des indices ; si nous parvenions à en faire des repères, ça prouverait que les repères existent. Il faut, pour ouvrir des portes, se dépêtrer du langage, retrouver des voies ensevelies, désertées.* » Fernand Deligny parle d'un « *autre pôle de l'humain* ». Et on l'écoute.

Françoise Estèbe et Jean Couturier ont aussi interrogé Mme Betty Pons, la mère de Bruno, un des jeunes autistes « guéris » (le mot ne convient pas) dans les Cévennes. Au cours de « Tentatives II », Jacques Lin explique brièvement le fonctionnement du réseau. Mais c'est surtout Fernand Deligny qui parle. Il raconte lui-même sa vie, « *de brèche en brèche* », « *de porte en porte* », son désir de savoir le silence, sa nostalgie de ne pas être autiste.

L'an passé, Renaud Victor avait montré au cinéma la tentative des Cévennes, et Deligny avait assuré le commentaire des images du film *Ce gamin-là* (*le Monde* du 27 janvier 1976). Ici, à la radio, pour la première fois, ils dit des choses, les mêmes qu'il a écrites tout au long de sa vie, depuis *Pavillon 3*, où il décrivait son travail à l'hôpital psychiatrique d'Armentières en 1941. Quelques extraits de ses livres sont lus par des comédiens. Mais surtout, on écoute Deligny. Il met ses mots les uns à côté des autres, avec précaution, avec gravité. Et cette série d'émissions, ce long monologue, va bien plus loin que tous les débats, que tous les discours. Elle fait entendre une voix, en vérité. Celle d'un solitaire qui pose des questions et espère.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ France-Culture, vendredis 12 et 19 août, 20 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 AOUT

— *M. Jacques Blanc*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, présente son rapport pour une nouvelle politique du tourisme familial et social au cours du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

ARTS ET SPECTACLES

Bilan et propositions pour les musées

(Suite de la première page.)

La revendication des musées de France est claire : que l'on donne à peu près aux autres musées nationaux ce qu'on a donné à Beaubourg, afin de passer d'un « budget de subsistance » à un « budget d'expansion ». Pendant que Beaubourg était en cours de réalisation, les autres musées ont mis au point leur plan de développement et attendent de recevoir les moyens de les appliquer.

C'est cette revendication que M. d'Ornano a trouvée en entrant rue de Valois. Il veut y répondre en faisant pour 1978 un effort particulier. On croit que nos musées sont « grands ouverts » : en réalité, ils sont partiellement clos. Les visiteurs qui parcourent la grande galerie du Louvre ignorent que 30 à 40 % des salles sont fermées par roulement, à cause du nombre insuffisant de gardiens. Et ceux de Versailles savent bien qu'ils n'ont droit qu'à la visite des appartements royaux. Ils ne soupçonnent pas que quinze superbes salles comprenant de très grandes peintures historiques pourraient leur être ouvertes... si les conservateurs disposaient des gardiens nécessaires.

Les problèmes de sécurité sont devenu la pierre d'achoppement des musées. Ils conditionnent l'« ouverture » véritable du musée, car à mesure que s'accroît l'importance du public, augmentent les risques d'accident et de vol. En attendant que soient mis en place de nouveaux moyens de sécurité, la direction du Louvre a dû faire retirer des vitrines les objets trop précieux qui exciteraient la convoitise des voleurs.

C'est pour remédier à cette situation scandaleuse que M. d'Ornano a demandé pour 1978 la création de cent vingt emplois de surveillants, alors qu'on n'en avait créé que trente en 1976 et aucun en 1977. Ils permettront enfin, assure-t-on, d'ouvrir aux visiteurs l'ensemble des salles du Louvre et du château de Versailles. C'est un événement. Cela ne s'était pas vu depuis des années. De plus, à compter du 1er janvier 1978, le Louvre restera partiellement ouvert jusqu'à 20 heures (antiquités grecques, grande galerie, peinture française et italienne, Rubens).

Grâce à une augmentation des crédits d'équipement, les musées vont voir leurs moyens plus que doubler d'une année à l'autre : ils passeront de 40 millions de francs à 91 millions, mais il convient de se souvenir qu'ils avaient diminué de 40 % en 1977 (1).

Un autre facteur déterminera l'avenir des musées en France : l'accroissement des acquisitions. Parmi les pays industrialisés, et mis à part le cas tout à fait récent de Beaubourg, c'est la France qui consacre le moins de crédits par tête d'habitants à l'achat d'œuvres d'art. En Grande-Bretagne, pays dont la situation économique passe pour être moins bonne que celle de la France, la National Gallery de Londres reçoit à elle seule autant que nos trente et un musées nationaux.

Certes, le Louvre peut bénéficier de crédits exceptionnels lorsque se présente une occasion exceptionnelle, comme ce fut le cas pour l'achat des « Tricheurs » de Georges de la Tour. Et, d'une manière générale, nos musées bénéficient d'une disposition de loi qui leur permet de s'enrichir considérablement sans bourse délier, grâce aux dations en paiement, qui autorisent les particuliers à régler leurs droits de succession en œuvres d'art. Mais cela ne donne pas à nos musées le moyen d'avoir une politique d'acquisitions concertée qui permette, ici, de combler les lacunes des collections nationales, là, d'acheter avant que n'augmentent les prix du marché, lorsqu'une découverte est faite dans le monde.

Une loi-programme

Enfin, il existe encore en France des collections privées qui comptent des œuvres importantes. Il est fatal qu'elles soient, un jour ou l'autre, mises à l'encan, les grandes fortunes privées tendant peu à peu à se défaire. Les musées nationaux réclament les moyens d'être présents sur le marché lorsque l'occasion s'en présentera. C'est peut-être, a fait remarquer M. Emmanuel de Margerie, directeur des musées de France, une des dernières périodes où des œuvres d'art importantes, encore en possession de particuliers, peuvent être acquises.

Pour l'instant, faute de crédits d'acquisition supplémentaires, l'une des armes choisies par M. d'Ornano, pour éviter le drainage vers l'étranger des dernières œuvres d'art importantes non encore entrées dans les musées, est d'ordre juridique, par la prochaine modification de la loi de 1941 définissant le régime de l'exportation des œuvres d'art.

Les prévisions à long terme annoncées par M. d'Ornano sont plus riches en promesse. La loi-programme adoptée par le gouvernement doit être étudiée pendant l'été, afin d'être soumise à l'automne prochain à l'Assemblée nationale. Elle reprend les grandes réalisations en cours (laissées en sommeil pendant que bourdonnait le chantier de Beaubourg) et celles à venir, en s'inspirant de la loi-programme » qu'André Malraux avait fait voter pour la restauration des grands monuments historiques.

Cette nouvelle loi-programme concerne la modernisation, pour l'instant partielle, du Louvre, et principalement l'amélioration des conditions d'accueil du public dans la partie centrale, ainsi que l'aménagement des galeries entourant la cour Carrée après le transfert de l'Ecole du Louvre au Palais de Tokyo.

Parmi les autres projets :

— La restauration des décors intérieurs du palais de Versailles (musée de l'histoire de France) du château de Compiègne (musée du Second Empire) et du château de Fontainebleau ;

— La réalisation, dans les trois ans à venir, du musée Picasso à l'hôtel Salé dans le Marais ;

— L'étude pour le transfert et la création de musées dans les monuments historiques (comme c'est le cas au château d'Ecouen, futur musée de la Renaissance, dont l'inauguration est prévue pour la rentrée). L'encouragement à créer de nouveaux musées d'archéologie, d'histoire et d'ethnologie, qui suscitent un grand intérêt parmi le public en France.

La grande réalisation de cette loi-programme sera le musée du dix-neuvième siècle, gare d'Orsay (lequel couvrira en fait la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et la première décennie du vingtième, périodes particulièrement riches de la création artistique en France). Il accueillera les collections impressionnistes du Jeu de Paume, des post-impressionnistes, des symbolistes et suivants, partiellement exposées au palais de Tokyo, ainsi qu'un témoignage de l'ensemble de la production artistique de cette période : sa sculpture, son mobilier, son décor, sa photographie et même une évocation de la littérature.

M. d'Ornano a annoncé la formation d'une mission pour l'aménagement d'Orsay, dont l'objectif sera d'établir le programme architectural e tmuséo-graphique. (Un premier avant-projet avait déjà été étudié par l'architecte Patrick O'Byrne.)

Mais le musée d'Orsay ne sera pas prêt avant 1985, au plus tôt. L'important est que la décision de le réaliser soit entérinée : M. Giscard d'Estaing a, en effet, demandé à M. d'Ornano de procéder sans tarder au transfert de propriété du bâtiment de la S.N.C.F. au ministère de la culture et de l'environnement.

JACQUES MICHEL.

(1) Les crédits de Beaubourg seront reconduits : 132 millions de francs pour le fonctionnement en 1978 (contre 131 millions en 1977), tandis que les crédits d'équipement, qui s'élevaient à 51 millions l'an dernier, seront en diminution en 1978.

Danse

Une « Giselle » américaine

En deux semaines de spectacles et une douzaine d'ouvrages, l'American Ballet Theatre a présenté à la cour Carrée du Louvre un échantillon de son répertoire. La troisième semaine est entièrement consacrée à la représentation de « Giselle ».

On aurait préféré à cette antiquité plus que rebattue quelques-unes des œuvres typiquement américaines qui ont fait la réputation de la compagnie : « Pillar of Fire », de Tudor, ou « Fall River Legend », d'Agnès de Mille. Mais, pour sa directrice Lucia Chase, monter « Giselle » constitue une référence et un aboutissement. Après avoir accueilli pendant trente ans tous les styles chorégraphiques, elle opère aujourd'hui un retour aux grands « classiques ».

Cette volonté nouvelle de faire de l'American Ballet Theatre le dépositaire de l'héritage académique s'accompagne d'une politique du vedettariat poussé jusqu'au culte de la personnalité. La présence de Michael Baryschnikov et de Nathalia Makarovia constitue la plus brillante affiche que l'on puisse rêver. Pour stimulante qu'elle soit, cette primauté accordée aux superstars ne vas pas sans créer quelque amertume au sein de la troupe, où se sont formés d'excellents danseurs comme Yvan Nagy, Fernando Bujones, Martine Van Hammel... et « Giselle », ce bon vieux ballet romantique de Théophile Gautier et Jules Perrot, accordé aux flonflons d'Adolphe Adam, est devenu la pierre de touche de la compagnie, le lieu d'une compétition serrée entre tous ces talents.

Le public parisien, peu soucieux d'établir des comparaisons, s'est surtout précipité aux séances où dansait Baryschnikov. Mais un autre danseur au moins valait le déplacement, Fernando Bujones. Vingt et un ans, d'origine cubaine, cet artiste possède une amplitude dans les sauts, une vitesse de parcours et une netteté dans la batterie plutôt rares. Son interprétation dramatique, presque naïve à force de conviction, donne beaucoup d'intensité au personnage d'Albrecht qu'il aborde depuis peu. Ce soir-là, un miracle aurait pu se produire s'il avait eu une partenaire à sa mesure. Marianne Tcherkassy a récité sa leçon comme une bonne élève. Mais elle ne possède pas cette harmonie intérieure du geste qui dispense la poésie et le mystère. En revanche, le travail de la troupe est intéressant. Elle tisse une présence autour des solistes et participe avec vigueur et force.

Le ballet y prend un petit goût de fruit vert assez inattendu.

MARCELLE MICHEL.

● *Après l'expulsion de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes (le Monde du 9 août)*, la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture a lancé mercredi « *un nouvel appel à la concertation pour que la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes soit réintégrée dans ses locaux légitimes et que les moyens nécessaires à son action lui soient à nouveau fournis* ».

Cinéma

L'HOMME PRESSÉ

L'Homme pressé est le titre d'un roman que Paul Morand avait écrit l'hiver 1940-1941.

Côté écriture, ce livre ne crevait pas le plafond, mais Morand y décrivait des personnages pas ordinaires, très attachants, surtout trois sœurs antillaises, grandes femmes calmes, d'une intelligence amusée, et un médecin juif allemand qui avait quitté Iéna pour échapper au nazisme.

L'homme pressé lui-même était un petit homme plutôt sec et nerveux qui avait pour devise : « vite et mal », ce qui est assez drôle. Il voulait tout précipiter, manquait pas mal de choses, et c'est pourquoi Morand avait eu l'idée de lui coller dans les pattes les trois sœurs créoles, plus hautes que lui, plus lentes, qui finissaient par avoir sa peau, à l'assentiment général car il n'était pas sympathique, sauf au vieux docteur allemand qui débordait d'indulgence.

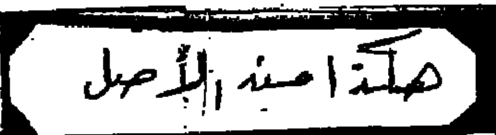
Les trois sœurs géantes et le médecin d'Iéna ont disparu du scénario écrit par Me Maurice Rheims, qui a sans doute choisi d'adapter ce livre parce que l'homme pressé fait commerce d'objets d'art.

Alain Delon interprète l'homme pressé. Il se montre meilleur acteur que ces derniers temps, il n'a pas eu à composer, il est là au naturel, bien plus sympathique que le bonhomme du roman original. Il donne la réplique à Mireille Darc, qui suit le mouvement avec gentillesse ; elle a l'air de rire sous cape.

Le film, d'une facture courante, est tourné avec aisance par Edouard Molinaro. Il plaira peut-être aux majorités silencieuses : quatre-vingt-dix minutes de distraction rapide, sans casse-tête.

MICHEL COURNOT.





Festivals

« Le Cadi dupé » à Albi

Albi, pour le visiteur estival, c'est l'émerveillement de la cathédrale, du palais de la Berbie, tout en briques rouges lui aussi, qui renferme la collection Toulouse-Lautrec ; le reste de l'année, c'est d'abord cinquante mille habitants pour qui la vie musicale se résume au cycle de concerts de l'Orchestre de chambre de Toulouse sur la scène du théâtre (une petite salle à l'italienne où, depuis longtemps, on ne joue plus ni opéra ni opérette) et au Festival d'été. Pourtant, à côté du conservatoire municipal, pour satisfaire une demande croissante, un cours privé s'est créé, le cours Debussy, fort de deux cent cinquante élèves, où, pour une somme assez raisonnable, on peut suivre un enseignement de piano, de guitare, de violon, de violoncelle et, naturellement, de solfège, dispensé par de jeunes musiciens de la région.

Si le Festival n'est pas étranger à ce besoin croissant de pratique musicale, il faudrait désormais qu'il « éclate » sur toute l'année avec, si l'on veut, un temps fort pendant les vacances. Sinon, comme tant d'autres, faute d'avoir assumé toutes les implications de son succès, il deviendra un festival sans âme ; il y en a déjà quelques dizaines en France, et ce serait dommage.

En 1977, par rapport aux années précédentes, le programme s'est largement ouvert : à côté des valeurs sûres — un hommage à J.-S. Bach pour l'ouverture, l'intégrale des trios, de Beethoven, un concert Mozart, un récital flamenco, — on note un regard vers la musique contemporaine avec la venue de Maurice Ohana et même du New Phonic Art (c'était trop sans doute et il s'est mis à pleuvoir d'abondance : on a dû annuler...), et vers l'Orient de Ravi Shankar, tandis que le Pro Cantione Antiqua de Londres invitait, avec T. Tallis, à un retour aux sources.

En attendant les représentations de *Cosi fan tutte* (les 11 et 13 août) qui viendront clore le festival, l'événement le plus intéressant aura sans doute été la résurrection du *Cadi dupé*, l'un des premiers opéras-comiques de Monsigny, donné en février 1761 à la foire Saint-Laurent. Un spectacle de foire donc, qui n'était peut-être pas mis en scène avec la plus grande finesse ; mais, en voulant rester fidèle à l'esprit, on a péché ici par excès de zèle : on n'est jamais certain que notre mauvais goût offre une équivalence avec celui de l'époque. Comme la musique de Monsigny n'est pas spécialement vulgaire, non plus que le livret bouffe de Lemmonier, on aurait pu tenter d'éviter tout ce que l'on fait d'ordinaire, et aussi à tort, dans un spectacle d'opérette. Le décor de Jean Gavinet, dans le style tréteau, est très joli, les costumes poussent un peu à la charge, et il n'a manqué à Michel Jarry que d'exploiter, dans le sens de la sobriété, des idées de mise en scène parfois ingénieuses ; le succès en serait-il moins vif ?

Le Cadi dupé est une turquerie qui se souvient moins des *Indes galantes* qu'elle n'annonce *l'Enlèvement au sérail, Abu Hassan, l'Italienne à Alger* ou *le Calife de Bagdad*. Un cadi croit se venger d'une jeune fille, Zelmire, qui a repoussé ses avances, en la mariant avec le premier venu (Nouradin), qui se révélera vite plein cde charme, et de noble famille. Un jeu adroit de substitutions fera s'éprendre le cadi de la fille d'Omar le teinturier ; il l'achète à son père pour mille sequins mais, en levant le voile qui couvre son visage, découvre la plus horrible des créatures... Satisfait de la leçon, le cadi pardonnera et reviendra vers Fatime, son épouse légitime...

Précédé d'une ouverture qui est une véritable petite symphonie, cet opéra bouffon en un acte dure une heure ; les duos succèdent aux airs et les airs aux romances, entrecoupés de dialogues. L'arrivée d'Omar donne lieu à un trio, et l'œuvre s'achève comme de juste, par un quatuor. La musique n'est pas seulement agréable et facile à retenir ; toujours en situation, elle ne retarde jamais l'action et surtout épouse la prosodie avec un bonheur constant. La forme assez souple des morceaux se moule le plus souvent sur celle du discours : peu d'airs à couplets, mais des ariettes qui semblent improvisées, sans reprises fastidieuses.

Malgré quelques passages délicats, *le Cadi dupé* n'est pas un opéra « à voix ». Jean-Claude Orliac (le cadi), Michèle Pena (Zelmire) et Gérard Garino (Nouradin) tiennent fort bien leur partie même s'ils pâlissent un peu lorsque entre François Loup (Omar), voix de basse puissante et bien timbrée, avec une excellente diction et une présence scénique moins affectée. Dans la fosse et visiblement heureux de jouer, l'Ensemble instrumental de France, augmenté d'un clavecin et de quelques vents, était placé sous la direction de Jean-Pierre Wallez (également responsable artistique du festival) qui tenait à l'occasion la partie de tambour de basque.

Les deux cents stagiaires de l'académie d'été — qui double le festival — suivent, bien entendu, les représentations et les concerts ; « *Le cadet du pis, opéra agricole...* », dit une affiche manuscrite dont on hésite à leur attribuer la paternité, mais qui donne au moins une idée de la bonne humeur dans laquelle travaillent ceux qui, dispersés dans les rues et sur les places avec leur instrument, participent en outre à une opération « musique dans la ville » : cinq journées d'anition « sauvage » soigneusement préméditée...

GÉRARD CONDÉ.



Jeudi 11 août

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Maison du poète, 21 h. 15 : Chansons et poésie en liberté.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Patrice Caratini - Marc Fossey Duo.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor E. Melkus (Pleyel, Beethoven, Schubert, Mozart).
Saint-Séverin, 20 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo, dir. M. Ohmiya (Haydn, Bottesini, Mozart).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Tarazoult ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Claude Mann ; 22 h. : Christian Perreira.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Pont et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Manoujan Omar Saïd et Mohamed Taha (musique indienne) ; 23 h. : les Shantidas (musique européo-indienne).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Roue, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Animal Crackers, avec les Marx Brothers ; 20 h. 30 : Rome, ville ouverte, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel.

Les exclusivités

AGUIRRE (All., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All. vers. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BROTHERS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
CAR WASH (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASNOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat 16e (288-99-75).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (23-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) · Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; P.L.M.-Saint-Jacques 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (325-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Opéra, 9e Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82).
LE MAESTRO (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., vers. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). Berry, 11e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). H. Sp.
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.f.) (*) · Richelieu, 2e (233-56-70).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
RAGE (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
STARDUST (A., v.o.) : Elysées Point-Chow, 8e (225-67-29).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (Fr.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17)).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Daumesnil, 12e (343-52-97), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
COSA NOSTRA (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22 ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Les Images, 18e (522-47-94).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
LA FIANCE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40 ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Athéna, 12e (343-07-48).
GET AWAY (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.- Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (538-53-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE KID (A.) Actua Champo, 5e (033-51-60).
LE LAUREAT, (A., v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LE PASSE SIMPLE, film français de Michel Drach. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE, film français d'Edouard Molinaro. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE VEINARD, film américain de C. Mills. — V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE, film américain de S. Wanamaker. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paramount-Elysée, 8e (359-49-34). V.f : Hollywood-Boulevard, 9e (770 - 10 - 41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CASSE-COU, film américain de G. Douglass. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) · V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
OPERATION THUNDERBOLDT, film israélien de M. Golan. V. angl. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.o. : A.B.C., 2e (236-55-54)

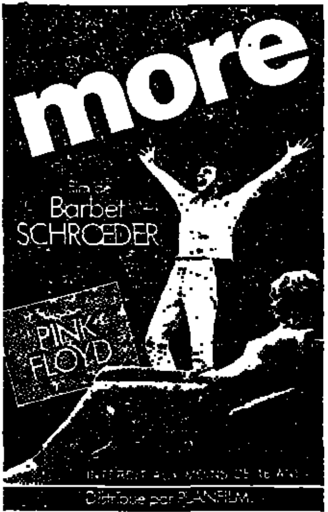
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e 828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-7-34).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. nûe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Gobelins, 13e (331-06-19), Bienve-Tourelles, 20e (636-51-98).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TAKING OF (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov, v. o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e, 12 h . 20 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 24 h.
MON CŒUR EST ROUGE (F.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
NEWS FROM HOME (F.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Next stop, Greenwich Village.
POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Répulsion ; 15 h. 45 et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. (V., S., D. + 24 h) : le Bal des vampires ; 20 h. : le Locataire.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Une leçon d'amour.
ETRANGE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 22 h. : Solaris ; 24 h. 15 : le Manuscrit trouvé à Saragosse. — 11, 22 h. 30 et 24 h. : la Nuit des morts-vivants.
G. GARBO (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Grand Hôtel ; la Femme aux deux visages.
PASOLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : le Décaméron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
CARNE - PREVERT - RENOIR : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Règle du jeu.
FERNANDEL : Bilboquet, 6e (222-87-23) : 13 h. 30 : les Rois du sport ; 15 h. 30 : Ignace ; 17 h. 30 : Une vie de chien ; 19 h. 30 : François-Ier.
M. BROTHERS (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Animal Crackers.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99) I : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle. 14 h. : Jehan. 15 h. 30 : Sweet Movie. 17 h. 15 : Dehors, dedans. 18 h. 45 : Maîtresse. 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard. 17 h. : Sweet love.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Pas d'orchidée pour Miss Blandish.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). I, 11 h. 50 (sf dim.) : la Grande Bouffe ; 14 h. et 20 h. 40 : Dersou Ouzala ; 16 h. 20 : Vol au-dessus d'un nid de coucou. — II, 12 h. (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. 40 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.
H. BOGART (v.o.). — Action Christine, 6e (325-85-78) : Across the Pacific. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.
GRANDS SPECTACLES. — Broadway, 16e (527-41-16) : la Bible (v.f.).
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (1re époque). 17 h. 30 : 1900 (2e époque). 20 h. 15 : Mort à Venise. 22 h. 30 : Phantom of the paradise. V., S., D. à 24 h. : Délivrance (v.f.). II à partir du V. 12 13 h. : Pink Floyd à Pompéi. 14 h. : le Lauréat. 16 h. : Amarcord. 18 h. : Lenny. 20 h. : Carrie. 21 h. 45 : Zardoz. V., S., D. à 24 h. : Lenny.
COMEDIES MUSICALES (v.o.). — Mac - Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split ; dim. : Broadway Melody ; lundi : Born to Dance.







CARNET

Mariages

— Marie-Guyte Aubour
et
William-James Foster,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 25 juin 1977, à Elkton, Maryland, U.S.A.
23 Oak Street Greenwich,
06830 Connecticut (U.S.A.).

Décès

Mgr Raymond DUSOULLIER

L'évêque de Nanterre, Mgr Jacques Delarue,
Le supérieur et la communauté de la Maison Marie-Thérèse,
Le supérieur, les prêtres, les professeurs et les éducateurs du collège Sainte-Croix de Neuilly,
M. Bernard Dusoullier, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de
Mgr Raymond DUSOULLIER,
directeur honoraire du collège Sainte-Croix de Neuilly,
survenu le 1er août, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à l'infirmerie Marie-Thérèse.
Une messe solennelle aura lieu ultérieurement.
9, rue Coëtlogon, 75006 Paris.

[Né le 16 juillet 1896 à Paris, Mgr Raymond Dusoullier, prélat de sa Sainteté, avait été ordonné en 1921. Il fut professeur à la maîtrise Notre-Dame, directeur des études à Saint-Jean-de-Passy avant d'être, de 1942 à 1967, directeur du collège Notre-Dame-de-Sainte-Croix de Neuilly.
Apprécié pour ses qualités d'éducateur, Mgr Dusoullier a veillé à ce que son établissement ne prenne pas des dimensions trop importantes (mille cinq cents élèves).
Mgr Dusoullier était installé à la maison de retraite parisienne de Marie-Thérèse.]

— Mme Jean Barbey, son épouse,
M. Jean-Denys Barbey, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, son fils,
Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean BARBEY,
président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris,
ancien conseiller général de l'Orne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
décédé le 3 août 1977.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 8 août, en l'église Notre-Dame de Mamers (Sarthe), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
133, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

— M. Fernand Cazaban,
M. et Mme Philippe Cazaban et Jérôme,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Fernand CAZABAN,
née Simone Lamaud,
leur épouse, mère et grand-mère,
survenu le 3 août 1977 en son domicile.
L'inhumation a eu lieu le 6 août 1977 dans le caveau de famille à Averon-Bergelle (Gers).
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Normandière,
27450 Saint-Grégoire-du-Vièvre.
6, rue des Gate-Caps,
92210 Saint-Cloud.

— La famille Goubert
a la douleur de faire part du décès de
M. Louis GOUBERT,
professeur.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le vendredi 12 août, vers 10 h. 45.

— Mme Marie-Louise Kalman, son épouse,
Et sa famille,
Le docteur Maurice Calmant,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles KALMAN,
survenu le 5 août 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
L'inhumation a eu lieu le 8 août 1977, dans la plus stricte intimité.
3, rue Saint-Sénoch,
75017 Paris.

— Mme Michel Mourre,
Et sa fille Frédérique,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Michel MOURRE,
leur très cher époux et père,
survenu à la suite d'une cruelle maladie, le 6 août 1977, au Centre médical de Bligny (Essonne), à l'âge de quarante-neuf ans.
L'inhumation a eu lieu le 10 août 1977 au cimetière d'Eaubonne (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité.
Prière de ne pas faire de visites.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue Dauphine.
75006 Paris.
(Voir le Monde du 9 août.)

— Dans l'avis de décès de
M. Félix PINTO,
paru dans « le Monde » daté du 11 août 1977, il a été omis
M. et Mme Louis Pinto.
54, rue Carnot.
94700 Maisons-Alfort.

Remerciements

— Hélène MASQUILLIER et ses enfants,
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de Pierre.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

L'O.C.D.E. recommande au gouvernement japonais un soutien de la demande intérieure

La croissance économique va s'accélérer au Japon au second semestre, passant d'un rythme annuel de 5,7 % pendant les six premiers mois de 1977 à un rythme de 7 %. Mais cette accélération ne devrait pas durer : la croissance économique retrouverait un cheminement plus lent, de l'ordre de 5 % l'an, au cours des six premiers mois de 1978. Tel est le pronostic fait par l'O.C.D.E. dans sa dernière analyse de conjoncture consacrée au Japon.

L'O.C.D.E. écrit : « *Il est probable que les mesures prises au cours des derniers mois renforceront la demande intérieure, et notamment la consommation privée, le logement et l'investissement du secteur public. L'ampleur des effets que ces mesures auront sur la demande et leur échelonnement dans le temps sont toutefois assez incertains. (...)*

» *Ces effets revêtiront un caractère temporaire et la croissance de l'activité (après une accélération de courte durée) perdra de nouveau de sa vigueur l'an prochain. Ceci s'explique largement par le fait que, malgré les mesures prises, l'investissement productif privé semble devoir rester faible, étant donnée notamment la persistance du sous-emploi des capacités de production et le peu de confiance dont témoignent les milieux d'affaires.* »

Au total, l'O.C.D.E. prévoit que le P.N.B. (produit national brut) s'accroîtra en volume de 5,5 % en 1977 par rapport à 1976, et souligne « qu'il importe de veiller à ce que le taux de croissance du P.N.B. soit au moins égal en 1978 à celui de 1977 ».

La consommation privée jouera, d'après l'O.C.D.E., un rôle dynamique au début de l'an prochain, mais la demande publique et l'investissement privé ainsi que le ralentissement de la croissance des exportations freineront alors l'expansion.

● **Consommation privée :**

« *La réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dont la moitié environ prendra la forme d'un remboursement payable aux ménages en juin ou juillet 1977 devrait alléger quelque peu la pression fiscale. On s'attend aussi à une certaine modération du rythme de la hausse des prix à la consommation. Au total, et partant de l'hypothèse que le taux d'épargne restera sensiblement inchangé, la progression de la consommation privée devrait atteindre en termes réels un taux annuel de 7 % environ au second semestre et devrait rester un facteur de dynamisme au premier semestre de 1978.* »

● **Demande publique**

« *L'investissement du secteur public devrait largement contribuer, directement aussi bien qu'indirectement, à soutenir la demande intérieure au second semestre de 1977. Toutefois, en l'absence d'un collectif budgétaire, le montant des travaux publics diminuerait dans la seconde moitié de l'exercice (septembre 1977-mars 1978), ce qui exercerait un effet de freinage sur l'activité au premier semestre de 1978.* »

● **Investissements privés**

« *Après avoir sensiblement reculé en 1974 et 1975, et s'être légèrement redressés en 1976, les investissements en usines et équipements du secteur privé devraient rester relativement déprimés. Des enquêtes récentes sur les intentions d'investissement des grandes sociétés laissent présager une baisse sensible des dépenses d'investissement en termes réels dans les industries manufacturières, reflétant surtout une réduction marquée des plans d'investissement dans la sidérurgie. (...) Dans l'ensemble, même si l'on table sur une demande d'investissement plus forte de la part des petites entreprises, il est peu probable que l'investissement fixe total des entreprises privées progressera beaucoup au cours des douze prochains mois. Le manque de vigueur que l'on prévoit ainsi, malgré une baisse du coût des emprunts et quelques nouveaux progrès escomptés du côté des profits, peut s'expliquer pour les raisons suivantes : étant données les perspectives de la demande à court terme, la marge de capacité inutilisée restera en général importante. Les anticipations des entrepreneurs continueront vraisemblablement d'être affectées par les perspectives de croissance relativement modérées qui ressortent des projections du plan à moyen terme (6,3 % pour la période courant les années budgétaires 1976-1980).*

● **Commerce extérieur**

« *Contrairement à l'objectif énoncé, les exportations ont été l'élément le plus dynamique de la demande au cours de la période récente. (...) Mais les perspectives d'exportations sont incertaines et le climat de confiance des entreprises reste médiocre.* » (En 1977, l'excédent de la balance des opérations courantes pourrait atteindre 6 à 7 milliards de dollars contre 3,7 en 1976.)

•*•

En conclusion l'O.C.D.E. recommande un soutien de la demande intérieure « *qui devrait s'accroître plus vite que le P.N.B. conformément au principe généralement admis à l'O.C.D.E. selon lequel les économies les mieux placées devraient conduire la reprise* ». Pour y parvenir l'O.C.D.E. suggère un allègement relatif de la fiscalité.

BILLET

Fruits et légumes : les prix et le baromètre

Pourquoi les fruits et légumes restent-ils obstinément chers ? Pour répondre à cette question, tout consommateur se doit de lire la note de conjoncture de l'organisation interprofessionnelle des fruits et légumes, INTERFEL.

Le 11 juillet, il aurait appris que les pêches ayant servi de référence à l'opération d' « information du consommateur » — *renouvelée cet été par le secrétaire d'Etat à la consommation — étaient,* « par suite d'une erreur non rectifiée à ce jour », des variétés « de qualité nettement inférieure et en quantité limitée » « A moins de certains sacrifices consentis individuellement par les commerçants ». *Il fallait donc compter 0,50 F de plus au kilogramme. D'autant que la demande a été bonne,* « si bien que les cours se sont raffermis » *C'était donc une erreur.*

Le 1er août, on lui parle du temps : il est maussade. L'activité à Rungis a baissé de 30 %. Toutefois, si le mauvais temps modère les appétits, il ralentit aussi la maturité des fruits et de certains légumes. « Si bien, que les apports sont modérés sur le marché » *et que les prix ne baissent pas. De bon marché, il n'y a que les carottes et les salades.*

Le 8 août, il est question d'une « amélioration des conditions météorologiques *[qui]* a entraîné une relance de la consommation ». *La note prend soin de souligner :* « le déficit de production enregistré par les principaux fruits cette année (pour mémoire : — 34 % pour les pêches, — 42 % pour les poires) ». *Il est ainsi donné pour logique que* « par rapport à cette demande rapide, le sous-approvisionnement se traduise pour les fruits de saison par des cours orientés assez fortement à la hausse. Cela est aussi vrai pour certains légumes sensibles : melon, tomate ».

Le consommateur est donc averti : les fruits et légumes sont chers, que le temps soit beau ou mauvais, qu'il achète peu ou beaucoup. C'est une conséquence inéluctable de l'implacable loi de l'offre et de la demande. Toute exception est une erreur des services d'information.

Toute plaisanterie mise à part, il est tout de même navrant qu'une organisation interprofessionnelle cautionne des interprétations barométriques de la formation des prix de détail, alors qu'une réforme sérieuse du marché des fruits et légumes s'impose, comme l'a montré le rapport Eveno (le Monde du 2 juin). Réforme d'autant plus urgente qu'en cette année de « raréfaction de l'offre », *50 000 tonnes de pêches italiennes ont déjà été retirées du marché... pour soutenir les cours*

A. G.

CORRESPONDANCE

La C.F.D.T. et la grève de l'E.G.F.

Les cinq fédérations syndicales de l'E.G.F. (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et U.N.C.M.-U.C.T.) ont organisé ce jeudi 11 août au matin un arrêt de travail d'une heure pour protester contre les attentats commis ces jours derniers contre des locaux de l'entreprise nationale.

M. Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'E.G.F., nous écrit à ce propos :

Ceux qui connaissent les positions affirmées par la C.F.D.T. depuis près de quatre ans à l'encontre du programme « tout nucléaire » gouvernemental et pour la diversification des sources d'énergie pourraient être surpris de voir notre fédération voler, aujourd'hui, au secours des patrons et réclamer la protection des pouvoirs publics. (...)

Avec la même vigueur par laquelle la C.F.D.T. a condamné les violences policières et arrestations arbitraires à Malville, nous encocktails Molotov à l'encontre des les actes de commandos de ceux qui recourent au plastic et cocktails molotov à l'encontre des lieux où travaille le personnel de l'établissement nationalisé. En recourant à de tels procédés, leurs auteurs concourent à l'escalade de la violence, d'une part, mettre en danger la sécurité des travailleurs et, d'autre part, conduire au renforcement de l'autoritarisme du gouvernement

Le refus par les pouvoirs publics d'un véritable débat démocratique sur les risques de détérioration des conditions de travail, sur les risques industriels, économiques et écologiques de l'utilisation accélérée de l'énergie nucléaire et sur la politique énergétique du pays, peut expliquer l'exaspération d'individus ou de groupes mais ne saurait justifier de tels attentats.

Certes, nous savons que la direction de l'entreprise nationale s'est trop souvent substituée au gouvernement pour se faire l'ardente propagandiste du programme « tout nucléaire », pour ne pas être étonnés de l'hostilité manifestée aujourd'hui par certains à l'encontre d'E.D.F (...)

Notre fédération qui a contesté, sans relâche, cette attitude, le fera encore à l'occasion de cette grève. (...)

En se rendant en délégation auprès des pouvoirs publics pour exiger qu' « *ils mettent tout en œuvre pour empêcher la répétition des attentats commis* », la C.F.D.T n'entend pas implorer la protection policière ou réclamer de nouvelles actions répressives, mais bien dénoncer la politique néfaste suivie jusqu'à ce jour et exiger le véritable débat démocratique pour une autre politique énergétique basée sur une diversification des sources d'énergie, car là est le meilleur moyen de faire taire la violence et les outrances

● *Le Comité Malville-Paris* « *tient à manifester son étonnement et sa désapprobation* » après l'appel des syndicats E.D.F.-G.D.F. à une heure de grève ce jeudi 11 août « *pour protester contre les attentats* » commis à Paris, Lyon, Le Havre, Gap et Montpellier (*le Monde* du 10 août). « *Au moment où des militants antinucléaires ont été tués ou [illegible]es*, affirme le Comité, *les [illegible]ections syndicales de E.D.F. n'ont qu'un souci : accréditer la thèse du pouvoir visant à attribuer la responsabilité des affrontements sanglants de Malville à des provocateurs.* »

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LES CONCEPTIONS FRANÇAISES INQUIÈTENT LE MINISTRE ALLEMAND DE L'ÉCONOMIE

Dans deux lettres adressées, le mardi 9 août, à M. Raymond Barre, premier ministre, et à M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, M. Friderichs, ministre ouest-allemand de l'économie, a pris énergiquement position contre le protectionnisme, qui menace, à ses yeux, de gagner les pays de la Communauté européenne, indique, le 10 août, le journal *Die Welt*, qui exprime sa « *préoccupation* » devant les conceptions en matière de commerce international exposées, ces derniers temps, par des responsables français et s'en prend particulièrement aux vues exprimées, le 27 juillet, dans *le Monde* par M. Rossi. Le ministre français du commerce extérieur avait plaidé dans cet article en faveur d'« *une meilleure organisation des marchés* ».

Selon *Die Welt*, M. Friderichs écrit, dans sa lettre à M. Rossi : « *La priorité que vous donnez, en relation avec les négociations GATT, à une « véritable organisation du commerce international » me remplit de préoccupations. J'ai de sérieux doutes quant à la question de savoir si un libéralisme organisé peut être une réponse adéquate aux défis économiques du présent. Je redoute plutôt qu'avec cette tentative d'organisation plus stricte des échanges internationaux soit franchi le premier pas décisif qui nous détourne des règles en vigueur du libre commerce mondial, lequel a contribué dans le passé, de façon déterminante, à l'augmentation du bien-être de nos peuples.* »

M. Friderichs critique également dans sa lettre l'attitude adoptée par la France lors des récentes négociations au sujet de la prolongation de l'accord mondial sur le textile.

[Les services du premier ministre et ceux du ministère du commerce extérieur indiquent, ce jeudi matin 11 août, ne pas encore avoir reçu ces lettres.]

EMPLOI

A Montpellier, Colmar et Charleville

M. BARRE VA « S'ASSURER DE LA MISE EN APPLICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE »

Poursuivant ses déplacements en province « *afin de s'assurer sur place de la mise en application de la politique gouvernementale en faveur de l'emploi* », le premier ministre, M. Raymond Barre, se rendra successivement à Montpellier (Hérault) le jeudi 18 août, à Colmar (Haut-Rhin) le mardi 23 août, et à Charleville-Mézières (Ardennes) le jeudi 25 août.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

● *La réunion sur la transformation de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) en agence spécialisée de l'ONU* a été reportée au début de 1978. Le report de la réunion, qui devait initialement avoir lieu du 29 août au 12 septembre, a été annoncé sans autre explication. — (A.F.P.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DES ACTIONS SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE AU PRIX DE 250 F PAR ACTION

LA BANQUE TRANSATLANTIQUE, agissant pour son propre compte, offre d'acheter au prix de 250 F par titre toutes quantités d'actions Société française de banque, coupons nos 30 et suivants attachés, sous condition qu'une quantité minimale de 14 400 actions lui soit proposée.

Un avis fixant les modalités de l'opération a été publié au Bulletin de la Cote officielle du 8 août 1977. Cette offre d'achat est valable jusqu'au 30 septembre 1977. La négociation des actions ne donnera lieu à aucuns frais pour les présentateurs.

Les actionnaires qui souhaiteraient offrir leurs actions au prix proposé sont priés de remettre, au plus tard le 30 septembre 1977, à leur banquier ou à leur agent de change habituel un engagement de vente suivant le modèle tenu à la disposition des intéressés et de faire déposer leurs actions par son intermédiaire auprès de la Chambre syndicale des agents de change.

Le conseil d'administration de la Société française de banque a pris connaissance des modalités du projet de l'offre d'achat et a émis un avis favorable.

Le dernier cours de Bourse coté s'élevait à 190 F par action.

Une note d'information faisant connaître les motifs de cette offre d'achat sera mise à la disposition du public après obtention du visa de la Commission des opérations de Bourse.

BIS S.A.

N° 1 du travail temporaire en France et en Europe

Le chiffre d'affaires, hors taxes, consolidé du Groupe BIS s'est élevé à 437 295 590 F pour le premier semestre 1977.

A données comparables et après élimination des fluctuations des parités monétaires, la progression du chiffre d'affaires du Groupe BIS ressort à 18,1 % par rapport au premier semestre 1976.

Les ventes, hors taxes, de la société BIS S.A. ont atteint 387 190 984 F pour le premier semestre 1977, en progression de 16,6 %.

ACIER-INVESTISSEMENT

Au 31 juillet 1977, la valeur liquidative globale d'Acier Investissement s'établissait à 165,77 millions de francs, soit 94,73 F par action.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'est élevé au cours du premier semestre 1977 à 2 430,5 MF contre 2 106,5 MF pour le premier semestre 1976, soit une croissance de 15,4 %.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement acquises et entrées en consolidation, la progression par rapport au premier semestre 1976 est de 13,1 %.

LES MARCHÉS FINA

10 AOUT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AOUT

Plus résistant

Le marché s'est montré un peu plus résistant, ce mercredi à la Bourse d eParis, où l'on a toutefois relevé encore une trentaine de baisses s'échelonnant de 1 % à 3 %. En repli de 0,51 % à l'ouverture, l'indicateur instantané ne perdait cependant plus que 0,27 % en fin de séance.

Comme la veille, les valeurs pétrolières ont encore subi quelques dégagements. De même, la construction électrique, la métallurgie et l'alimentation se sont généralement effritées. Ailleurs, hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées, plus d'une vingtaine de titres enregistrant des gains allant de 1 à 3 %.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Cotelle et Foucher (+ 7 %) et Chargeurs réunis (+ 3,2 %). A l'inverse, les replis les plus nets ont été subis par Chiers, Poclain, Locafrance et Vinipriz (— 3 %).

L'offre publique d'achat lancée par Cedis sur la société Economiques troyens a réussi, 56,85 % des titres composant le capital de cette dernière ayant été présentés.

En dépit de la nouvelle et légère baisse de l'indicateur instantané, l'atmosphère était assez sereine autour de la corbeille. Selon beaucoup d'opérateurs, eu égard aux ventes bénéficiaires qui se sont poursuivies, « le marché a montré qu'il n'entendait pas baisser ». Les quelques ordres d'achat en provenance de l'étranger et les rares acquisitions opérées par divers gestionnaires l'ont, il est vrai, favorisé dans cette tâche.

Aux valeurs étrangères, le plus grand calme a régné, seules les mines d'or restant bien orientées.

Sur le marché de l'or, où l'activité est retombée — 2,91 millions de francs de transactions contre 4,16 millions, — le lingot a perdu 120 francs, à 23 650 francs, tandis que le napoléon s'inscrivait à 245,30 francs, contre 246 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

LONDRES

Après vingt-quatre heures d'interruption, le mouvement de hausse a repris jeudi matin sur le marché de Londres. Les industrielles gagnent de 4 à 5 points. Bonne tenue des pétroles, mais repli des mines d'or et forte baisse de De Beers (— 9 points).

OR (ouverture) (dollars) : 145 75 contre 145 75

VALEURS	CLOTURE 10/8	COURS 11/8
Beecham	526 ..	530 ...
British Petroleum	920 ..	924 ...
Courtaulds	114 ...	113 1/2
De Beers	272 ...	267 ...
Imperial Chemical	410 ...	413 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	216 ...	218 ...
Shell	570 ...	575 1/2
Vickers	197 ...	198 ..
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 13/16
*West Driefontein	21 ...	20 7 8
*Western Holdings	17 1/8	17 1/4

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

Chiffres d'affaires hors taxes du premier semestre 1977

THOMSON - C. S. F. (consolidé) : 4 423 millions de francs contre 3 807 millions.

L'OREAL (consolidé) : 2 430,5 millions de francs (+ 15,4 % et à données comparables + 13,1 %).

SOMMER-ALLIBERT (consolidé) : 974,46 millions de francs (+ 14,8 %).

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES (groupe) : 1 290 millions de francs contre 1 130 millions.

L. M. T. (société) : 865 millions de francs contre 830,68 millions.

NOBEL - BOZEL (consolidé) : 1 146 millions de francs contre 1 023 millions.

RADAR (groupe) : 2 752,5 millions de francs contre 2 368,8 millions.

ROUSSEL - UCLAF (consolidé) : 1 749,2 millions de francs contre 1 626,5 millions.

DOLLFUS - MIEG (consolidé) : 1 718 millions de francs (+ 18,1 %).

FRANÇAISE DE RAFFINAGE : 12 421 millions de francs contre 10 808 millions.

CHIERS-CHATILLON : 1 668,3 millions de francs contre 1 519,06 millions.

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN : Automobiles Peugeot, 9 851 millions de francs contre 8 034 millions ; Automobiles Citroën, 6 949 millions de francs contre 5 814 millions ; Aciers et Outillage Peugeot, 572,8 millions de francs contre 448,7 millions.

S. L. N. : 773,8 millions de francs contre 546,1 millions.

J. LEFEBVRE : 455,2 millions de francs contre 429 millions.

NEW-YORK

Reprise technique

Une reprise technique s'est produite mercredi à Wall Street, où, dans un marché modérément animé, l'indice des industrielles a regagné 7,62 points, à 887,04.

L'activité a porté sur 18,27 millions de titres contre 19,90 millions la veille.

Favorisée par des rachats de vendeurs à découvert, principalement axés sur les valeurs de prestige (glamours), cette reprise était due aussi aux quelques acquisitions effectuées par certains opérateurs soucieux de prendre position en prévision d'un possible ralentissement de l'inflation. L'indice des prix de gros pour juillet doit être publié ce jeudi, et, autour du « Big Board », on espère généralement qu'il sera bon.

Autre facteur haussier : l'annonce d'une augmentation de 0,5 % des ventes au détail le mois dernier.

Indices Dow Jones : transports, 222,20 (+ 1,32) ; services publics, 115,61 (+ 0,42).

VALEURS	COURS 9/8	COURS 10/8
Alcoa	49 ...	49 1 4
A.T.T.	63 ...	63 1 4
Boeing	58 1 2	59 3 8
Chase Manhattan Bank	31 7 8	32 ...
Du Pont de Nemours	117 1 4	117 7 8
Eastman Kodak	57 1/8	58 1 4
Exxon	51 ...	51 1 8
Ford	43 1 4	43 7 8
General Electric	54 ...	54 7 8
General Foods	34 3 4	34 7 8
General Motors	66 5 8	67 1 4
Goodyear	20 5 8	20 3 4
I.B.M.	265 5 8	268 1 4
I.T.T.	34 ...	34 3 8
Kennecott	26 1 4	26 1 2
Mobil Oil	67 1 4	67 1 4
Pfizer	26 1 8	26 3 8
Schlumberger	67 1/8	69 5 8
Texaco	29 3 8	29 5 8
U.A.L. Inc.	17 7 8	18 1 4
Union Carbide	47 1 8	47 1 2
U.S. Steel	34 1 2	34 7 8
Westinghouse	20 ...	20 1 4
Xerox	51 7 8	53 3 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/8	11/8
1 dollar (en yens)	265 93	266 20

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	9 août	10 août
Valeurs françaises	87,3	87,2
Valeurs étrangères	100,6	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,9	57,5

BOURSE DE PARIS - 10 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 70	2 581	France I.A.R.D.	162 ..	160 ..	Locabail Immob.	176 ..	172 ..	Imminvest	80 20	83 40
5 %	51 05	2 616	France (La)	330	334	Locafinancière	123 10	123	Cie Lyon. Imm.	80 ..	82 ..
5 % 1920-1980	...	2 616	GAN (Sté) Centr.	632	630	Marseil. Crédit	231 60	231 50	UFIMEG	78 50	78 50
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1953	488 ..	489 ..
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	140 60	140 70
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	4,5 % 1973.	657 80	657 70	657 70	656 ..
1890	C.N.E. 3 %	1997 ..	2007 ..	2000 10	1997 ..
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 891	4 895	4 840
Allemagne (100 DM)	211 620	211 160	212 ...
Belgique (100 F.)	13 793	13 791	13 600
Pays-Bas (100 fl.)	200 170	200 240	198 ...
Danemark (100 krd)	81 570	81 400	81 500
Suède (100 krs)	111 570	111 550	110 500
Norvège (100 k.)	92 840	92 760	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 504	8 513	8 450
Italie (1 000 lires)	5 549	5 555	5 600
Suisse (100 fr.)	203 030	202 760	202 .
Autriche (100 sch.)	28 772	28 740	30 050
Espagne (100 pes.)	5 777	5 781	5 725
Portugal (100 esc.)	12 646	12 650	12 750
Canada ($ can. 1)	4 550	4 539	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	23700	23620
Or fin (kilo en lingot)	23770	23650
Pièce française (20 fr.)	246 .	245 30
Pièce française (10 fr.)	204	205 ..
Pièce suisse (20 fr.)	216 50	216 80
Union latine (20 fr.)	201 10	203 50
Souverain	223	222 20
Pièce de 20 dollars	1110 40	1104 40
Pièce de 10 dollars	560	560 .
Pièce de 5 dollars	317 ..	317 ..
Pièce de 50 pesos	940 ..	941 ..
Pièce de 10 florins	215 40	216 ..

ET SOCIALE

BILLET

Fruits et legumes : les prix et le barometre

INTERNATIONAUX

OPTIONS FRANÇAISES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA MISSION DE M. VANCE AU PROCHE-ORIENT

Le secrétaire d'État affirme que Washington s'en tient au texte actuel de la résolution 242

Après deux jours d'entretiens avec les dirigeants israéliens, M. Cyrus Vance achève, ce jeudi 11 août, sa tournée au Proche-Orient par trois brèves visites en Jordanie, en Syrie et en Egypte avant de regagner Washington via Londres.

● AU CAIRE, la presse égyptienne qualifie d'« extrêmement importants » les entretiens qu'auront *dans la journée, à Alexandrie*, le président Sadate et M. Vance. C'est sur la base de ces entretiens, précise « Al Ahram », que l'Egypte déterminera sa position à l'égard de la convocation de la conférence de Genève.

● A KOWEIT, le numéro deux du Fath, M. Abou Ayad, a déclaré que la résistance palestinienne était disposée à « entamer le dialogue avec les Etats-Unis ». « Nous sommes prêts à dialoguer avec le diable, dans l'intérêt de notre cause », a-t-il dit, ajoutant toutefois que les propositions américaines étaient « très dangereuses ». « Elles cherchent, a-t-il déclaré, d'une part, à écarter l'Union soviétique de tout règlement de la crise du Proche-Orient, et, d'autre part, à imposer une tutelle jordano-israélienne sur les Palestiniens. »

Après avoir réaffirmé « la détermination palestinienne de créer un Etat indépendant sans aucune condition », M. Abou Ayad a souligné que « l'entêtement israélien favorisera la création d'un front du refus dans l'ensemble du monde arabe ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Aucun rendez-vous n'est pris pour Genève au terme du séjour de quarante-huit heures de M. Cyrus Vance en Israël. La présence, le mois prochain à New-York, où s'ouvre l'Assemblée générale des Nations unies, des ministres des affaires étrangères des *« pays du champ de bataille »* devrait permettre la poursuite de la négociation dans l'espoir que la conférence de Genève se tienne avant la fin de l'année, selon le vœu du secrétaire d'Etat.

S'adressant mercredi 10 août à la presse, dans un salon de l'hôtel du *Roi David*, M. Cyrus Vance ne s'est départi à aucun moment d'une extrême réserve qui, si elle n'apportait pas de justifications à l'optimisme résolu de M. Menahem Begin, atténuait considérablement le pessimisme inspiré quarante-huit heures plus tôt par les déclarations de M. Vance et celles du président Carter et du porte-parole du département d'Etat.

Devant les journalistes, le ministre américain a admis, comme ses interlocuteurs israéliens, que les divergences entre Washington et Jérusalem demeuraient nombreuses quant aux conditions dans lesquelles devrait se réunir la conférence de Genève. Ces divergences portent essentiellement sur la représentation des Palestiniens.

Le point de vue américain à ce sujet, a affirmé M. Vance, est connu depuis quelques années. L'O.L.P., dit-il, pourrait être reconnue si elle admet la légitimité de l'Etat d'Israël et si elle souscrit à la résolution 242 du Conseil de sécurité, « *telle qu'elle est rédigée actuellement* ».

Le ministre a dû, à plusieurs reprises, répondre à des questions portant sur une éventuelle modification des termes de cette résolution, afin que l'O.L.P. puisse l'accepter. « *Les Etats-Unis*, dit-il, *s'en tiennent au texte actuel.* » Opposeront-ils leur veto à une proposition de modification ? Le ministre a évité de répondre à cette question (1). Mais, selon le correspondant politique de la radio israélienne, *M. Vance aurait affirmé à ses interlocuteurs que les Etats-Unis* ont contrecarré le projet de cer*tains pays — et notamment* la France — de proposer une modification au texte de cette résolution.

Pour sa part, M. Begin affichait, après cinq heures d'entretien avec le secrétaire d'Etat *et ses collaborateurs, une totale* satisfaction. « *Il n'y a pas d'affrontement entre les Etats-Unis et Israël, il y a au contraire une amitié profonde. Nos entretiens ont été excellents et tant pis pour ceux qui ne cessent de prédire, montre en main, une crise imminente, sinon la rupture, entre nous et les Américains.* »

On se demande à Jérusalem si l'optimisme des dirigeants est dû *à des développements nouveaux encore tenus secrets ou au seul* fait que les graves appréhensions suscitées par les déclarations américaines de lundi 8 août au sujet des Palestiniens ont été dissipées par M. Vance.

M. Begin s'est gardé d'expliquer son optimisme comme d'ailleurs son affirmation selon laquelle M. Vance aurait enregistré, au cours de son voyage, un « *important succès* ». Celui-ci pourrait être lié aux rencontres du mois prochain des ministres des affaires étrangères à New-York, rencontres au sujet desquelles M. Vance aurait obtenu des encouragements dans quelques-unes des six capitales qu'il vient de visiter.

Pendant son séjour à Jérusalem, M. Cyrus Vance s'est entretenu avec de nombreuses personnalités politiques israéliennes de l'opposition. Il a également reçu un mémoire signé par dix maires de Cisjordanie indiquant que la conférence de Genève n'avait aucune chance de succès si le problème palestinien n'y était pas discuté et si l'O.L.P., *« représentante du peuple palestinien »*, n'y est pas admise. Ce mémoire demande aux Etats-Unis d'obliger Israël à évacuer les territoires occupés. Le même texte a été adressé à M. Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, au secrétaire général des Nations unies et aux consuls généraux en poste à Jérusalem.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Selon le journal *Maariv*, la suggestion américaine de compromis avec l'O.L.P. concernant la résolution 242 prévoyait « *l'acceptation par l'O.L.P. de la résolution 242 telle quelle* ». En échange, les Etats-Unis feraient une déclaration officielle affirmant que la référence aux Palestiniens dans ce texte ne concerne pas uniquement les « *droits des réfugiés* » mais doit être comprise comme se référant à une « *personnalité palestinienne* » ayant droit à une « *patrie* ».

D'après *Maariv*, cette formulation a été rejetée par Israël, et M. Vance n'est pas revenu sur ce point dans la suite de ses entretiens avec ses interlocuteurs de Jérusalem.

Aux États-Unis

LE « FILS DE SAM » EST ARRÊTÉ

New-York *(A.F.P., A.P.)*. — Le « fils de Sam », le tueur fou qui a assassiné six personnes en un an à New-York et en a blessé sept autres, a été arrêté. Un porte-parole de la police a indiqué au cours d'une conférence de presse, jeudi 11 août (6 heures G.M.T.), que l'assassin, David Berkowitz, un employé des postes âgé de vingt-quatre ans, qui a fait son service militaire en Corée, a été appréhendé à Yonkers, localité du nord de New-York où il habitait. Il était en possession d'une mitraillette et d'un revolver de calibre 44, l'arme utilisée lors des crimes.

Le « fils de Sam », comme se faisait appeler le tueur qui terrorisait toute l'agglomération new-yorkaise, s'en prenait particulièrement aux jeunes femmes, de préférence brunes et jolies, et aux couples d'amoureux arrêtés dans une voiture. L'arme des meurtres et la manière dont l'assassin s'en servait avaient fait croire un moment aux autorités que le tueur pouvait appartenir ou avoir appartenu à la police.

C'est un contrôle des contraventions infligées aux voitures en stationnement interdit près du lieu du dernier meurtre, le 31 juillet à Brooklyn, qui a permis aux policiers de retrouver la trace de Berkowitz.

COCA-COLA ET POTS-DE-VIN

Atlanta (A.F.P.). — Dans un rapport rendu public le mercredi 10 août, la société Coca-Cola reconnait avoir versé des pots-de-vin pour un montant de 1,3 million de dollars (environ 6,5 millions de francs) à des hommes politiques ou à des fonctionnaires, dans une vingtaine de pays. La plupart des paiements ont été effectués à l'étranger, mais le rapport ne donne pas de précisions sur les personnes qui en ont bénéficié.

PLUS DE COCA-COLA EN INDE ?

Les Indiens vont peut-être devoir se passer de coca-cola. Le gouvernement de New-Delhi a proposé un marché à la multinationale américaine. Soit elle transfère ses avoirs en Inde à une société où elle n'aurait que 40 % et l'Etat 60 % ; soit elle cesse son activité dans le pays. En temps normal et en bonne logique, un groupe international choisit la première solution. Or la société Coca-Cola vient de réaffirmer avec force qu'elle n'accepterait pas la demande de New-Delhi, courant ainsi le risque de voir le marché indien lui échapper.

Pourquoi cet entêtement ? Parce que, en l'occurrence, il s'agit de bien d'autre chose que d'une simple perte de majorité financière dans une filiale. Les Indiens veulent, en effet, que Coca-Cola cède à la future société indo-américaine la formule de son ingrédient secret — le 7 X, — qui donne à ce breuvage son goût particulier. Une recette que la firme conserve jalousement depuis près d'un siècle. Céder une participation est une chose. Transférer le « savoir-faire » en est une autre...

ARRESTATION DE BERNARD MADELEINE

Recherché depuis sa disparition, en mars dernier, de la maison centrale de Muret (Haute-Garonne) à l'occasion d'une permission de sortir, Bernard Madeleine, cinquante-huit ans, condamné pour sa participation à des agressions à main armée, a été arrêté, mercredi 10 août, peu après 19 h., sur une plage de Dieppe (Seine-Maritime) par des fonctionnaires de l'Office de répression du banditisme. Après son départ de Muret, le 16 mars, Bernard Madeleine s'était réfugié à Argenteuil (Val-d'Oise), mais il avait, depuis peu, quitté sa cachette pour rejoindre sa sœur et sa belle-sœur en vacances sur la côte normande.

Titulaire dans le passé de plusieurs condamnations et de quelques évasions, Bernard Madeleine avait été une nouvelle fois arrêté en juin 1964 après une série de vols à main armée avec coups et blessures et tentatives d'homicides volontaires. La cour d'assises de Paris l'avait condamné en décembre 1968 à la réclusion criminelle à perpétuité.

● *Nouveau règlement de comptes sur la Côte d'Azur.* — Un garagiste d'Antibes, M. Benjamin Halimi, quarante-cinq ans, connu dans le milieu proxénète et réputé pour son talent dans les parties de poker à gros enjeu, a été mortellement blessé de quatre balles de 11,43 mercredi 10 août, vers 15 h. 30, dans le centre de la ville, par un homme agissant à visage découvert.

Ce dernier s'est enfui à bord d'une voiture, de la même manière que les meurtriers de M. Jean-Pierre Roche dit « Bimbo », contrôleur au casino Ruhl de Nice, connu pour ses fréquentations dans le milieu niçois et victime, le 30 juillet *(le Monde* du 2 août), d'un règlement de comptes. — *(Corresp.)*

JUGEMENT DE CLÉMENCE POUR LES DOUZE TOXICOMANES DE CAEN

Le tribunal correctionnel de Caen (Calvados), présidé par M. Louis Letellier, a rendu, le mercredi 10 août, son jugement dans le procès des douze toxicomanes inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants, de non-assistance à personne en danger et de recel de cadavres dans une affaire où deux personnes trouvèrent la mort (*le Monde* daté du 3 août).

*MM. Vincent Caplet et Jean-*Yves Formal, petits « pourvoyeurs », ont été condamnés à quinze et dix mois d'emprisonnement dont neuf et cinq avec sursis.

MM. Vincent Girault, François sonnement assortis du sursis, et condamnés à huit mois d'emprisonnement assortis du sursis et MM. Philippe Boudet, Joël Stefani, Richard Strattford et Mlle Marie-José Henrion à trois mois d'emprisonnement avec sursis. Enfin, MM. Dominique Doignies, Léonard et Knosp ont été condamnés à dix, deux et six mois d'emprisonnement avec sursis.

● *Un touriste français, M. Michel Mariel*, âgé de vingt-sept ans, a été tué par des inconnus, mardi 9 août, alors qu'il se trouvait dans le train reliant New-Delhi à Agra. — *(A.F.P.)*

● *Reprise du trafic aérien au Canada.* — Après une grève de trois jours des aiguilleurs du ciel, le Canada a vu son trafic aérien reprendre le mercredi 10 août. Les aiguilleurs ont suivi en cela le gouvernement canadien qui leur avait enjoint de se remettre au travail. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1977 a été tiré à 493 937 exemplaires.

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE FERA UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE EN SEPTEMBRE

Le roi Hussein de Jordanie fera une visite officielle en France le 5 septembre prochain. Cette nouvelle est confirmée de source officielle aussi bien à Amman qu'à Paris.

Au cours de cette visite, indique-t-on à Amman, le souverain examinera avec M. Giscard d'Estaing les relations bilatérales et la situation au Proche-Orient.

La dernière visite officielle en France du souverain hachémite remonte à novembre 1964. Mais le roi Hussein a effectué depuis de nombreuses visites privées à Paris. — (A.F.P.)

PARIS N'A REÇU AUCUNE COMMUNICATION D'ALGER CONCERNANT LE SORT DES SIX FRANÇAIS ENLEVÉS A ZOUERATE déclare le Quai d'Orsay

Le ministère français des affaires étrangères a démenti formellement jeudi 11 août avoir reçu une communication du gouvernement algérien concernant le sort des six Français enlevés à Zouerate le 1er mai dernier.

« *Il n'y a pas eu de communication du gouvernement algérien par quelque voie que ce soit à propos du sort des six Français enlevés à Zouerate et toute spéculation sur cette affaire, dont chacun connaît la gravité, ne pourrait que nuire aux efforts poursuivis sans relâche par le gouvernement français en vue d'obtenir la libération de ces otages* », déclare le Quai d'Orsay.

Ce démenti répond à une information de mercredi faisant état de rumeurs selon lesquelles le gouvernement algérien aurait fait savoir à la France que les otages de Zouerate se trouvaient en bonne santé en territoire algérien.

● A ALGER, l'agence d'information A.P.S. a qualifié cette information de « *spéculation tendancieuse* ». Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger avait été reçu, tard dans la nuit de mercredi à jeudi, au ministère algérien des affaires étrangères.

On confirme également, de source algérienne autorisée, que « *l'Algérie est disposée, aujourd'hui comme hier, à faciliter les contacts et le dialogue entre, d'une part, les représentants des institutions internationales habilitées et, d'autre part, le gouvernement français et le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique* ».

Candidat à la construction du complexe automobile d'Oran

Le groupe Fiat sollicite une aide financière du gouvernement italien

De notre correspondant

Rome. — Le président du groupe Fiat, M. Giovanni Agnelli, a rencontré mercredi à Rome le président du Conseil, M. Giulio Andreotti, pour étudier les éventuelles modalités de financement d'un complexe industriel automobile en Algérie.

Il s'agit d'un projet dont on parle depuis trois ans et qui concerne la construction d'une usine près d'Oran d'une capacité de production annuelle de cent mille voitures représentant un investissement de 13 milliards de francs. Quatre grandes firmes sont sur les rangs : Fiat, Renault, Volkswagen et une entreprise japonaise qui serait Datsun.

Fiat, comme ses concurrents, a présenté un projet et semble bien placée pour enlever le contrat. M. Agnelli est cependant prudent dans ses pronostics ; il est convaincu que le succès de l'opération dépend en grande partie du plan de financement qui l'accompagnera. D'où la visite à M. Andreotti. Le groupe Fiat ne pouvant assumer seul le poids financier du projet, M. Giovanni Agnelli souhaite un aide du gouvernement, qui pourrait se traduire en crédits à l'exportation : « *C'est au gouvernement italien de juger si, parmi les priorités, l'Algérie est un pays qui mérite un effort de cette nature* », a déclaré le président de Fiat après son entretien avec le président du conseil.

La construction de l'usine pourrait commencer dès le début de 1978 et s'échelonner sur sept ans. M. Agnelli a encore précisé : « *Ce projet n'a aucun rapport avec l'accord passé en décembre 1976 entre Fiat et la Libye.* » La Libyan Arab Foreign Bank détient, depuis cette date, 9,6 % du capital de Fiat. — *(Intérim.)*

LE ONZIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS SEMBLE IMMINENT

Pékin. — Le onzième congrès du parti communiste chinois — le premier depuis la mort de Mao Tse-toung — est imminent s'il n'est pas déjà ouvert. Sa tenue, rapporte l'agence Reuter, ne serait officiellement annoncée qu'une fois la réunion terminée, comme ce fut le cas pour les deux précédents. L'A.F.P. note une recrudescence d'activités dans la capitale chinoise. Mercredi 10 août, indique l'agence, le quotidien de Pékin « Guang Ming Pap » (clarté) a publié toute une page de commentaires sur les dix précédents congrès. Pour la première fois, l'organe du parti, « le Quotidien du peuple », a placé en tête de sa première page une rubrique créée il y a une semaine et invitant les Chinois à accueillir la convocation du onzième congrès par des « actes concrets » pour le développement du pays. Enfin, les forces de sécurité dans la capitale semblent avoir été renforcées.

Le onzième congrès a été convoqué et préparé par le plénum du P.C.C. réuni du 16 au 21 juillet à Pékin. Il semble, selon l'A.F.P., que des dirigeants provinciaux venus dans la capitale à cette occasion y soient restés. La semaine dernière, précise l'agence Reuter, les membres du bureau politique venant de province ont convergé vers Pékin.

Le congrès examinera le rapport du comité central du parti fixant l'orientation générale de la politique du pays pour les années à venir. Il devrait notamment mettre l'accent sur le caractère pragmatique de la politique de développement économique, après la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre et l'exclusion de la « bande des quatre » par le comité central.

Le congrès étudiera également les nouveaux statuts du parti (le précédent texte avait été rédigé avec le concours de M. Wang Hung-wen, membre de la « bande des quatre »). Enfin, les congressistes éliront le nouveau comité central qui désignera à son tour ultérieurement le nouveau bureau politique. La composition de ces organes fournira d'intéressantes indications sur les changements dans l'appareil dirigeant chinois depuis l'élimination des radicaux.

● *Le docteur Grete Lehner Bibring*, née à Vienne, qui fut une des toutes premières collaboratrices de Sigmund Freud, est décédée, mercredi 10 août, à Cambridge (Massachusetts), à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Diplômée de l'université de Vienne, le docteur Lehner Bibring continua ses études sous la direction de Freud. Plus tard, en compagnie de ce dernier et de son mari, le docteur Edward Bibring, elle contribua à la création de l'Institut psychanalytique de Vienne, qui devint l'un des plus importants du monde.

En 1938, après l'occupation allemande de Vienne, le couple se réfugia à Londres et, de là, se rendit aux Etats-Unis en 1941.

Le docteur Grete Lehner Bibring occupa le poste de psychiatre en chef dans plusieurs cliniques spécialisées américaines, notamment à l'école de médecine Harvard.]